



Assemblée générale

Distr. générale
19 septembre 2003
Français
Original : anglais

Cinquante-huitième session

Point 59 de l'ordre du jour

Renforcement du système des Nations Unies

Examen de la coopération technique à l'ONU

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été établi conformément au paragraphe 23 de la résolution 57/300 de l'Assemblée générale, par lequel cette dernière a souscrit à la proposition du Secrétaire général, formulée dans la décision 15 de son rapport intitulé « Renforcer l'ONU : un programme pour aller plus loin dans le changement » (A/57/387 et Corr.1), de publier un document précisant les rôles et responsabilités en matière de coopération technique dans les principaux domaines.

Le présent rapport ne couvre pas toute la gamme des activités de coopération technique de l'ONU et de ses institutions spécialisées, mais se limite à un nombre restreint de questions. Les questions ont été choisies pour donner un large aperçu des initiatives de coopération technique de l'ONU et montrer en quoi elles diffèrent. Elles ont souvent aussi été choisies parce qu'elles sont étroitement reliées aux activités du Secrétariat de l'ONU.

Le rapport analyse également les facteurs qui ont une incidence sur la répartition actuelle des tâches entre les différentes entités du système des Nations Unies, notamment les facteurs liés au financement. On a indiqué les domaines pour lesquels il faut une clarification plus poussée des rôles et responsabilités, et des mesures de suivi seront prises en conséquence.

Le présent rapport est soumis à l'Assemblée générale pour information. Il doit être lu en parallèle avec le rapport A/58/351, sur l'état d'avancement des mesures proposées par le Secrétaire général dans son rapport intitulé « Renforcer l'ONU : un programme pour aller plus loin dans le changement ».

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–22	3
II. La coopération technique du système des Nations Unies : généralités	23–83	8
A. Qu'est-ce que la coopération technique?	23–30	8
B. Multiplicité des prestataires de services de coopération technique du système des Nations Unies	31–41	9
C. Transition à l'Organisation des Nations Unies	42–57	13
D. Banque mondiale	58–72	18
E. Promotion de la coordination et de la cohérence	73–83	22
III. Conclusions	84–86	24
Annexe		
Examen des questions choisies		26
Appendices		
A. Entités concernées par les questions choisies		28
B. Catastrophes naturelles (prévention, atténuation des effets, préparation)		30
C. Commerce		39
D. Énergie		53
E. Consolidation de la paix		62
F. État de droit		94
G. Gestion du secteur public		120
H. Technologies de l'information et des communications		128
I. Mines terrestres		138
J. VIH/sida		143
K. Les femmes et les sexospécificités		155
Liste des sigles et acronymes		168

I. Introduction

1. Dans le rapport intitulé « Renforcer l'ONU : un programme pour aller plus loin dans le changement » (A/57/387 et Corr.1), l'on s'était engagé à examiner les activités de coopération technique de l'ONU et à élaborer un document précisant les rôles et responsabilités en matière de coopération technique dans les principaux domaines. Le présent document répond à cet engagement. L'un des principaux objectifs de cette étude est de présenter une information succincte et très générale sur un ensemble représentatif de questions pour lesquelles l'ONU assure une coopération technique en vue d'aider les pays bénéficiaires à prendre leurs décisions concernant cette coopération et les donateurs à adapter au besoin leurs décisions de financement.

2. Il a été décidé d'appliquer quatre principes fondamentaux pour l'identification des questions pour lesquelles on pourrait être amené par la suite à clarifier les rôles et responsabilités :

a) La responsabilité première d'une question ou activité donnée devrait être confiée à l'entité techniquement la mieux équipée pour l'assumer;

b) Les entités chefs de file pour une question ou une activité donnée devraient collaborer étroitement avec le reste du système au lieu de chercher à reproduire des compétences existant ailleurs dans l'Organisation;

c) Il faudrait chercher plus systématiquement à puiser dans le vaste réservoir de savoir et de compétences existant en dehors du système des Nations Unies;

d) Dans la mesure du possible, ce sont les entités bien établies sur le terrain et ayant une longue expérience du terrain qui devraient fournir la coopération technique. Les entités du Secrétariat devraient fournir des orientations générales et des compétences, selon les besoins.

3. Les activités de coopération technique menées à l'ONU recouvrent un grand nombre d'unités administratives, de pays et groupes de pays et l'ensemble extrêmement divers des questions qui sont abordées dans le cadre des différents projets. Les organes directeurs compétents ont fixé pour ces diverses unités administratives des directives générales et opérationnelles qui sont dans l'ensemble fiables, mais dont on ne peut pas raisonnablement attendre qu'elles tiennent compte de tous les aspects des interactions avec les autres entités concernées. Le système est complexe et une rationalisation complète de l'activité n'est ni réalisable, ni forcément souhaitable. Il s'agit en définitive de trouver le meilleur compromis possible entre les objectifs de cohérence et de coopération au sein du système des Nations Unies, tout en permettant aux unités chargées de la coopération technique de répondre avec imagination et souplesse aux directives de leurs organes directeurs et aux besoins de leurs clients et bailleurs de fonds.

4. Au cours de cette étude, il a été décidé de s'intéresser aux questions plutôt qu'aux institutions, cela pour tenir compte de la préoccupation exprimée par de nombreux interlocuteurs quant au fait que les questions ont généralement une incidence sur plus d'un mécanisme prestataire de la coopération technique. Si les mandats institutionnels sont clairement délimités, les problèmes proprement dits le sont souvent beaucoup moins et il est rare qu'ils cadrent exactement avec les

mandats institutionnels de l'ONU. Le moyen le plus sûr pour parvenir à une clarification et dégager des orientations est donc de partir des problèmes.

5. Pour les besoins du présent rapport, on a retenu un certain nombre de grandes questions en vue d'examiner le fonctionnement actuel du système et de déterminer, sur cette base, quelle clarification des rôles et responsabilités serait susceptible d'en améliorer l'impact. Ces questions ont été choisies pour donner un large aperçu des initiatives de coopération technique de l'ONU et montrer en quoi elles diffèrent. Elles ont souvent aussi été choisies parce qu'elles sont reliées étroitement au Secrétariat de l'ONU.

6. Quelques-unes des questions présentées sont de classiques questions sectorielles – celle de l'énergie, par exemple. D'autres sont des questions intersectorielles devant être intégrées à terme comme critère normatif dans toutes les activités de coopération technique, telles que les questions concernant les femmes et la parité, la consolidation de la paix et l'informatique et la télématique. D'autres encore sont des questions nouvelles ou en gestation, d'un caractère politique et culturel sensible, comme l'état de droit et la consolidation de la paix. Une question comme le VIH/sida, enfin, constitue une préoccupation première pour nombre de parties du système des Nations Unies et a incité les États Membres à prendre des dispositions sans précédent afin que le système puisse apporter une réponse globale et cohérente à cette menace. Chaque type de questions apporte des enseignements différents quant aux défis à relever pour assurer tant à la fois une cohérence effective et un partage clair des rôles et des responsabilités.

7. Pour chacune des questions abordées dans le présent rapport, on a cherché à atteindre plusieurs objectifs :

a) Recenser les principaux objectifs et types d'activité de chaque entité des Nations Unies sur la question considérée;

b) Recenser les obstacles structurels rencontrés actuellement au sein du système des Nations Unies qui empêchent de mener efficacement la coopération technique;

c) Faire ressortir certains domaines qu'il faudrait éventuellement étudier davantage pour déterminer s'il y a lieu de procéder à quelque forme de regroupement, de transfert ou de clarification des responsabilités.

8. Le présent rapport s'intéresse principalement, pour l'examen des différentes questions, au Secrétariat de l'ONU, aux fonds et programmes, à d'autres entités relevant de l'ONU, telles que le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), et aux commissions régionales. En raison de leurs structures juridiques distinctes, le rôle des institutions spécialisées en matière de coopération technique n'a pas été abordé. Dans le souci d'apporter au lecteur quelques indications de base nécessaires pour comprendre la structure plus vaste des activités concernant certaines questions pour lesquelles la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) entretiennent d'importantes interactions avec les organismes du système des Nations Unies, des renseignements partiels sur l'activité de ces deux organisations ont été fournis. Ces indications visent uniquement à donner une meilleure vue d'ensemble et ne signifient pas que ces organisations entrent de quelque autre manière dans le cadre de la présente étude.

9. Un cadre conceptuel pour la réflexion en matière de coopération technique est présenté plus loin. En rassemblant les informations, il n'a pas toujours été aisé d'établir une séparation claire entre la coopération technique et d'autres activités. Plusieurs points de vue coexistent au sein du système sur la question de savoir quelles activités relèvent légitimement de la coopération technique. Bien que l'on ait cherché à harmoniser la présentation de l'information, ces efforts n'ont pas toujours été pleinement concluants. Étant donné l'interprétation beaucoup plus large qui est faite à l'heure actuelle (voir ci-après) de ce que recouvrent les activités de coopération technique, sous de multiples dénominations voisines, le présent rapport dénote souvent un point de vue très ouvert.

10. L'intégration de certains principes fondamentaux à la politique de coopération – c'est-à-dire le fait pour une organisation de chercher à garantir la prise en compte, dans toutes ses activités de coopération, de considérations importantes telles que la parité entre les sexes ou les droits de l'homme – soulève également un certain nombre de difficultés. Pour les besoins du présent rapport, il a généralement été tenu compte des activités relatives à l'intégration de principes fondamentaux lorsqu'on a estimé qu'elles constituaient un aspect important de l'action menée pour atteindre les grands objectifs fixés par l'ONU en la matière. Cette approche, pourtant, ne va pas sans difficultés, et le souci de simplification a parfois conduit à opérer des choix quelque peu arbitraires. Pour rendre compte de toutes les activités touchant la question féminine et la parité, il aurait fallu citer des activités de coopération technique pour pratiquement toutes les entités du système. Il a été décidé de ne faire apparaître ce type d'activités que lorsque l'entité concernée avait indiqué qu'il s'agit d'un domaine pour lequel elle a établi une composante distincte dans son programme ou une unité administrative spécifique, ou qu'elle était clairement engagée dans de nombreuses activités centrées sur la question. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), par exemple, n'indique plus la question des femmes et de la parité parmi ses principaux domaines de pratique, mais se consacre activement à plusieurs projets importants pour atteindre des objectifs liés aux femmes et à des questions intéressant les femmes. De plus, il a pris des engagements, prévu des effectifs et adopté des politiques et procédures en vue de garantir la prise en compte des questions concernant les femmes dans l'ensemble de ses activités.

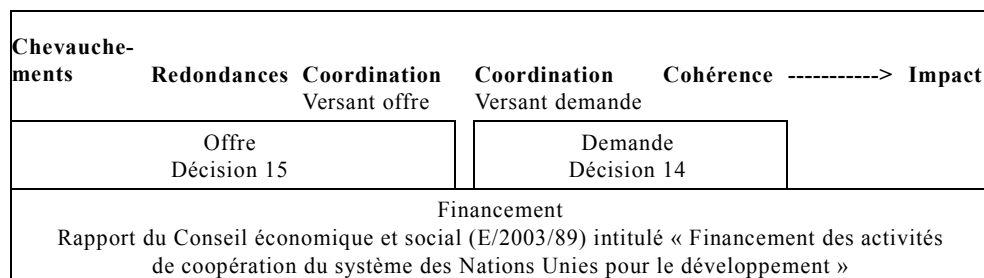
11. L'une des difficultés rencontrées tient au degré de schématisation qu'implique la présentation d'informations de base compréhensibles et utiles au lecteur. Un certain nombre d'initiatives ont été engagées au sein du système pour recenser les capacités existantes dans des secteurs spécifiques. En général, elles se sont heurtées à des problèmes d'ordre pratique également constatés lors de l'établissement du présent rapport :

- Impossibilité de classer certaines activités faute de renseignements suffisants;
- Pléthore de détails, d'où la difficulté à distinguer entre les domaines d'activité principaux et les initiatives secondaires;
- Absence de structure commune de définitions pour classer les activités.

Le vaste champ couvert par le présent rapport ne permet pas de faire de ce genre de recensements thématiques si utiles. Il s'agit plutôt ici de proposer un guide très simple. Cette simplicité a un prix, à savoir un certain arbitraire et le gommage des détails.

12. Le présent rapport doit d'ailleurs être replacé dans le contexte plus général de la réforme et des débats en cours dans le système des Nations Unies. La figure ci-après illustre sommairement le cadre situationnel de la décision 15.

Cadre situationnel de la décision 15



13. La décision 15 concerne des questions telles que les responsabilités des entités chefs de file, le défi de l'exécution effective et efficace des activités de coopération technique et les missions respectives des différents acteurs présents. Se pose dès lors la question des chevauchements et des redondances, deux notions dont le sens tel qu'on l'entend ici doit être défini pour faciliter la discussion.

14. On parle de chevauchement dès lors que plusieurs entités interviennent dans un même domaine de coopération technique. Si l'on applique cette définition, les données présentées plus loin font clairement apparaître de nombreux chevauchements dans le système des Nations Unies. On dira qu'il y a redondance si ces entités font plus ou moins le même type de travail ou fournissent en gros les mêmes compétences. Les termes chevauchement et redondance ont donc un sens très différent. Alors que les chevauchements sont nombreux dans le système, les redondances sont beaucoup moins évidentes. Même quand elles interviennent dans les mêmes domaines, la plupart des entités du système des Nations Unies apportent des contributions précises et singulières découlant de missions et de compétences qui leur sont propres. À travers des mécanismes structurés ou informels, elles se focalisent sur des activités qui correspondent à leur principal mandat et à leurs compétences spécifiques. Cela dit il y a quelques exceptions, dont il sera question plus loin.

15. La décision 15 traite en substance des activités de coopération technique du système des Nations Unies du côté de l'offre – à savoir l'organisation rationnelle de la coopération technique fournie aux pays bénéficiant des programmes. Mais la question ne saurait être dissociée de deux autres considérations primordiales qui touchent à l'exécution des activités. La première est celle de l'organisation des activités liées à la demande. Il s'agit pour résumer de la capacité effective globale du système des Nations Unies à programmer au niveau des pays. Elle dépend de la capacité globale à coordonner toutes les activités – en clair à obtenir les apports nécessaires auprès des meilleures sources au sein du système – de manière que l'activité de programmation des Nations Unies soit globalement cohérente à l'échelle des pays. Cette idée de coordination vaut à la fois pour la demande et pour l'offre.

16. La décision 14 du plan de réforme concerne les questions liées à la demande au sens défini dans le présent rapport. Elle est libellée comme suit dans le document A/57/387 :

« Le Groupe des Nations Unies pour le développement élaborera d'ici à septembre 2003 un plan d'exécution afin de renforcer l'efficacité de la présence de l'Organisation dans les pays en développement. Ce plan aurait notamment pour caractéristiques la programmation concertée, la mise en commun des ressources, des bases de données communes et des réseaux de données, un appui réservé au coordonnateur résident et l'intégration des outils de planification, de budgétisation et de mobilisation des ressources dans le cas des pays sortant d'un conflit. »

17. L'offre et la demande ne sont pas dans des sphères séparées. Leur organisation et leurs capacités respectives doivent être complémentaires. S'il n'est pas question ici d'entrer dans les débats sur la décision 14, on trouvera toutefois plus loin un certain nombre d'observations concernant des éléments de l'offre qui pourraient l'éclairer. Il en va en définitive de la cohérence de l'ensemble.

18. De même, demande et offre ne peuvent ni l'une ni l'autre être isolées de l'élément critique qui détermine non seulement le montant, mais aussi la structure de leur financement. Comme on le verra plus loin, les pratiques des donateurs en matière de financement ont des incidences considérables sur les structures et les opérations liées tant à la demande qu'à l'offre. Les questions essentielles en la matière concernent l'évolution historique des quotes-parts et des contributions volontaires dans le système des Nations Unies, et la propension croissante des donateurs à affecter leurs contributions volontaires à des projets spécifiques.

19. Ces deux facteurs ont des répercussions directes sur l'organisation et le mode de fonctionnement de l'offre et de la demande. En définitive, on aura beau rationaliser pleinement le versant de l'offre et celui de demande, on ne parviendra à rien si les modalités de financement ne suivent pas. On notera à cet égard que le Conseil économique et social a consacré tout un rapport (E/2003/89) au financement des activités de coopération du système des Nations Unies pour le développement.

20. La question du financement doit être examinée sous au moins deux angles nettement distincts. Car si le montant des contributions est certes une préoccupation constante, les modalités de financement sont tout aussi importantes. Le présent rapport fera quelques observations concernant la manière dont les modalités de financement du système de coopération technique des Nations Unies ont immédiatement un impact visible sur l'organisation de l'offre.

21. La cohérence structurelle de la coopération technique effective du système des Nations Unies repose sur trois facteurs étroitement liés, dont chacun est en cours d'examen dans le système : organisation et capacités liées à l'offre, organisation et capacités liées à la demande, système global de financement.

22. Avant de traiter une à une les questions choisies, un certain nombre d'observations plus générales s'imposent quant à l'évolution de la coopération technique dans le système des Nations Unies. Il est en effet essentiel de comprendre d'abord l'environnement actuel de cette coopération, dans le système mais aussi dans la sphère beaucoup plus large des acteurs du développement, pour pouvoir prendre des décisions éclairées sur les rôles et les responsabilités.

II. La coopération technique du système des Nations Unies : généralités

A. Qu'est-ce que la coopération technique?

23. Le degré de réussite du processus de développement varie largement d'une région et d'un pays à l'autre. Les modèles basés sur la croissance économique, qui avaient donné de bons résultats dans quelques pays au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, n'ont pas été la panacée espérée. Dans bien des cas, le capital n'a pas réussi à lui seul à réduire la pauvreté et plus généralement à assurer le développement économique et social.

24. Certains acteurs de l'aide au développement plaident depuis fort longtemps pour un développement centré sur l'élément humain – et beaucoup de voix particulièrement éloquentes se sont élevées dans le système des Nations Unies – mais il a fallu attendre les années 90 pour que se dessine un consensus plus large autour de leur idée maîtresse : le développement humain compte autant sinon davantage que la disponibilité de capital-développement.

25. Si l'évidence ne s'est imposée que dans les années 90, elle était pourtant visible bien avant. Dans de nombreux pays, la création d'infrastructures n'avait pas suffi à enclencher le processus de développement souhaité. Le développement des compétences humaines – acquisition de l'information, des qualifications et des connaissances nécessaires pour faire fonctionner une société moderne – commença à s'imposer comme une priorité. Les transferts de qualifications et de systèmes de connaissances furent d'abord appelés assistance technique et par la suite coopération technique.

26. Mais la coopération technique ne donnait pas non plus les résultats escomptés. Dans bien des cas, les qualifications transférées n'essaimaient pas dans les sociétés et n'avaient pas l'effet multiplicateur souhaité. Au cours des années 90, le PNUD (et d'autres) conduisirent donc des examens approfondis qui révélèrent que, s'ils avaient atteint leur objectif immédiat, de nombreux projets de coopération technique avaient en revanche très médiocrement réussi à développer les institutions locales et n'avaient que très marginalement renforcé les capacités locales. On décida alors de moins recourir au personnel technique expatrié, et de former plutôt les cadres nationaux.

27. L'approche était meilleure, mais elle n'a pas non plus réussi à catalyser le décollage économique et social. Beaucoup qui disent maintenant que, si l'on veut véritablement développer le potentiel des pays, il ne suffit pas d'accroître les qualifications individuelles. Encore faut-il créer des valeurs et des structures sociétales qui incitent chaque individu à exploiter et perfectionner ses qualifications. On en arrive à la notion de renforcement des capacités, qui implique trois défis situés à des niveaux très différents :

- Défi individuel : donner à chacun la possibilité de s'engager dans un processus d'apprentissage permanent;
- Défi institutionnel : repérer et renforcer les initiatives locales existantes pour bâtir des institutions locales plus fortes;

- Défi sociétal : créer des valeurs et des structures sociétales propices à la croissance individuelle et institutionnelle et à la mutation vers le développement¹.

28. Le système des Nations Unies et la Banque mondiale se préoccupent visiblement de la pertinence, de la qualité et de la viabilité à long terme de leurs activités de coopération technique. Les résultats de la coopération technique restent à certains égards décevants. Tel est notamment le cas de la coopération technique hors projet. Avec l'adhésion universelle aux objectifs du Millénaire pour le développement, il importera de faire une juste place à la coopération technique dans les documents de cadres stratégiques généraux utilisés par les différents pays y compris, le cas échéant, dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Les activités de coopération technique doivent s'inscrire logiquement dans le travail global de programmation. L'impact immédiat et à long terme des activités de coopération technique devra être suivi et évalué avec une énergie accrue au niveau de chaque pays.

29. L'accent se déplace progressivement de la fourniture d'experts extérieurs vers la création de réseaux de savoirs qui permettent aux spécialistes des pays en développement, grâce aux nouvelles technologies, d'avoir directement accès aux conseils et aux exemples de bonne pratique dont ils ont besoin pour agir eux-mêmes. Les formes plus structurées d'enseignement et de formation à distance constituent d'importants éléments de cette nouvelle approche, en raison notamment de l'accès à des techniques de communications perfectionnées et de qualité. L'essor des réseaux de savoirs s'accompagne d'un abandon progressif de la voie officielle du transfert des connaissances, qui a produit dans le passé des résultats douteux.

30. Le présent rapport continuera d'utiliser le terme conventionnel de coopération technique, mais en y ajoutant l'idée plus moderne de renforcement des capacités (y compris les réseaux de savoir) à chacun des trois niveaux mentionnés plus haut. Il inclut par conséquent des activités telles que l'analyse, la formulation de politiques, le plaidoyer et la promotion, lorsqu'elles appuient directement les autres activités de coopération technique des entités concernées.

B. Multiplicité des prestataires de services de coopération technique du système des Nations Unies

31. Les activités de coopération technique du système des Nations Unies est complexe. Pourquoi tant d'organismes sont-ils engagés dans la coopération technique?

32. La réponse la plus simple – mais peut-être la plus superficielle – à cette question est la suivante : parce qu'ils suivent les instructions de leurs organes directeurs. La complexité du système de coopération technique des Nations Unies tient au fait que des États Membres interviennent dans les instances dirigeantes de nombreux organismes pour s'occuper des questions intéressant particulièrement ces derniers. Ils agissent avant tout au coup par coup, en fonction du problème à traiter, et ce n'est peut-être que dans les instances dotées d'un mandat plus vaste, comme l'Assemblée générale ou le Conseil économique et social, que l'on examine les premiers résultats plus généraux des activités intéressant l'ensemble du système des Nations Unies.

33. Pour toute une série de raisons, les hautes instances de l'Organisation des Nations Unies peuvent difficilement imposer des mandats à caractère « monopolistique », stricts et exhaustifs au système tout entier, quand bien même cela serait considéré comme souhaitable. Les organes centraux de direction reconnaissent que les conseils d'administration des différents programmes, travaillant sur la base du consensus, sont les mieux placés pour gérer leurs propres affaires dans le cadre des paramètres généraux du système des Nations Unies et ce d'autant plus que se pose généralement le problème délicat des contributions volontaires. Ils hésitent à intervenir directement, de peur de compromettre la négociation de solutions par les organes directeurs des fonds ou des programmes. Or, cette réticence favorise la tendance de nombreux organismes à agir en toute indépendance, sans tenir compte des conséquences de leurs décisions pour la cohésion du système dans son ensemble.

34. Outre qu'ils s'occupent de questions distinctes, les organismes engagés dans la coopération technique se répartissent en plusieurs catégories selon la nature fondamentalement différente de leurs activités. La diversité de celles-ci résulte des différentes considérations qui fondent leurs mandats de base, et explique à son tour les raisons très différentes de leur engagement dans la coopération technique. Selon la nature de leurs activités, ces organismes se répartissent comme suit :

a) Organismes comptant la coopération technique parmi leurs principaux objectifs, tels que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Centre du commerce international/CNUCED : il s'agit avant tout d'organismes créés aux fins de la programmation et de l'exécution d'activités de coopération technique;

b) Organismes alliant certains types d'activités opérationnelles directes à la coopération technique, tels que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Département des opérations de maintien de la paix : ils sont engagés dans la coopération technique parce que celle-ci constitue naturellement la solution à long terme aux problèmes opérationnels auxquels ils se heurtent dans l'immédiat;

c) Organisme dont la principale raison d'être est d'assurer des services d'appui aux organes intergouvernementaux ou de définir les orientations générales et les normes qui régissent les directives données par les organes directeurs concernant l'appui aux activités de coopération technique (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), HCDH, CNUCED, Département des affaires économiques et sociales). Dans certains cas, ces organismes sont également chargés de faciliter l'application des textes adoptés à l'issue de conférences mondiales ou de traités et protocoles internationaux particuliers. Ils s'engagent dans la coopération technique, parce que celle-ci constitue une suite naturelle permettant d'appliquer directement sur le terrain les résultats de leurs travaux d'élaboration de normes et d'orientations générales et de leurs activités d'analyse et d'en faire bénéficier directement les pays en développement, ou bien parce que des pays ont besoin d'aide pour la ratification ou l'application de traités et de protocoles. Une autre raison importante les motive, à savoir que l'expérience directe sur le terrain est nécessaire à la constitution et à la gestion de la base de connaissances dont ils ont besoin pour mener à bien la définition de normes et d'orientations générales et les services d'appui aux organes intergouvernementaux;

d) Organismes chargés de promouvoir et de généraliser certains thèmes intersectoriels et interinstitutionnels, tels que la Division de la promotion de la

femme du Département des affaires économiques et sociales et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) pour ce qui est des questions relatives à la condition féminine et à l'égalité des sexes, et le HCDH pour ce qui est des droits de l'homme. Ces organismes sont généralement dotés d'un double mandat : sensibilisation aux questions dont ils sont chargés à l'intérieur du système des Nations Unies, et appui direct à certains pays en développement dans les domaines connexes. En outre, certains d'entre eux assument des fonctions liées à l'application des traités ou protocoles internationaux;

e) Organismes créés pour des raisons géographiques – à savoir les commissions régionales, dont la raison d'être est avant tout de trouver des solutions régionales à des problèmes communs.

35. Il ressort de cet examen sommaire des origines des organismes engagés dans la coopération technique que tous ces derniers peuvent être, légitimement et en raison de leur mandat, intéressés par la même activité. La somme des considérations à prendre en compte dans chaque activité de projet ou de programme est complexe et multidimensionnelle. Ce serait ignorer la nature multidimensionnelle des problèmes à traiter que de supposer qu'il suffirait de confier un ensemble clairement défini de mandats de coopération technique à un même organisme pour qu'il puisse relever, à lui seul, les principaux défis. Il n'en va pas ainsi dans le monde moderne. Une donnée fondamentale sous-tend la présente étude, à savoir qu'il est impossible d'élaborer un ensemble de mandats institutionnels parfaitement définis, qui élimineraient tous les doubles emplois et qui conduirait à créer, dans le système de coopération technique des Nations Unies, une série de prestataires de services en situation de monopole.

36. Même la création d'une quelconque institution de coopération technique des Nations Unies unique, monolithique et ayant toute autorité pour agir, ne résoudrait pas nécessairement la question fondamentale de la constitution, de la conservation et de la mobilisation des différentes compétences requises pour traiter des problèmes multidimensionnels. La recherche de solutions serait simplement confiée non plus à plusieurs institutions, mais à plusieurs départements d'une même organisation. On peut douter qu'une telle structure monolithique parvienne à répondre de façon efficace et rationnelle à des besoins en matière de coopération technique. L'autre possibilité serait de constituer rapidement les équipes nécessaires, en recrutant dans diverses petites organisations, qui soient spécialisées, compétentes, ni trop grandes, ni trop rigides.

37. Dans ce cas, l'efficacité repose essentiellement sur la capacité de former en cas de besoin, et de les dissoudre lorsque leurs services ne sont plus requis, des équipes multidisciplinaires d'experts (ou d'organisations) pouvant mettre leurs compétences spécialisées particulières au service d'une initiative commune pendant la durée voulue. Pour une longue période, un dispositif de liaison institutionnel d'une forme ou d'une autre peut se révéler nécessaire. Nombre de dispositifs de ce genre existent aujourd'hui dans le système, l'exemple le plus frappant étant le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). Pour des périodes plus courtes, de nombreux dispositifs moins structurés – équipes spéciales, groupes de travail – peuvent servir des objectifs comparables tout en étant plus légers. Aujourd'hui, les travaux courants de coordination sont pour ainsi dire invisibles, sauf pour les parties intéressées, et sont effectués dans des cadres relativement peu structurés, où les spécialistes et autres parties intéressées coopèrent

concrètement pour obtenir, auprès de nombreuses sources différentes, toute la gamme des apports nécessaires.

38. Des considérations d'ordre pratique interdisent toutefois d'encourager la prolifération des petites structures. Plus les acteurs sont nombreux, plus la coordination de l'offre est coûteuse et plus il est difficile d'assurer une cohésion stratégique. En outre, les organismes des Nations Unies possèdent certes des compétences techniques qui leur sont propres, mais on y retrouve souvent les mêmes services d'appui dont l'efficacité laisse à désirer.

39. Le système de coopération technique des Nations Unies peut apparaître excessivement complexe à un observateur extérieur, mais il ne manque pas d'être cohérent à sa manière. Les organismes menant des activités de coopération technique ont été créés en vue de certains objectifs et, bien souvent, dotés de mandats hautement spécialisés. Bien qu'il existe des problèmes de liaison, la présente étude n'a permis de constater que de très rares cas où les administrateurs n'étaient pas conscients des limites aussi bien officielles que pratiques de leurs mandats. La plupart reconnaissent qu'il est nécessaire, compte tenu de l'extrême complexité du monde du développement, de mettre à contribution des experts de domaines très divers pour être sûrs que l'on disposera de compétences techniques nombreuses et variées. Cela dit, la coordination de l'offre laissera à désirer si les ressources humaines et financières sont insuffisantes.

40. Dans un monde en évolution rapide où les problèmes se posent avec une complexité croissante, les meilleurs administrateurs se créent des relations de travail informelles qui leur permettent de tirer parti des ressources requises, sans trop se préoccuper des incidences sur les mandats officiels. Leurs choix sont fondamentalement pragmatiques. C'est ainsi qu'il faut voir les choses pour se tirer de situations confuses évoluant rapidement.

41. Pour la présente étude, ces considérations ont trois principales implications :

- Premièrement, comme il est souligné plus haut, le seul fait que de nombreux organismes des Nations Unies travaillent sur les mêmes problèmes fondamentaux ne signifie pas que leurs activités font double emploi. Que des organismes différents mettent leurs compétences particulières au service du même domaine ne signifie pas qu'il s'agit de double emploi. Au contraire, cela traduit souvent une mobilisation groupée de compétences diverses pour faire face à un problème complexe.
- Deuxièmement, l'absence de chevauchement ne signifie pas nécessairement que les activités sont organisées au mieux pour réduire les coûts de transaction et contribuer à la réalisation des grands objectifs de coordination et de cohésion au niveau national. Bon nombre des programmes de coopération technique du système des Nations Unies sont très modestes, en termes de ressources financières et humaines. L'existence de tant de programmes de dimensions relativement modestes, ainsi que la superposition des structures des fonds et programmes plus importants, incitent à s'interroger sur le rapport coût-efficacité, au niveau local en particulier. Le système des Nations Unies paie un prix pour sa diversité intellectuelle.
- Troisièmement, même si tout doit être fait selon les règles, les directives officielles ne constituent pas l'outil idéal pour renforcer la coordination et la cohésion à l'échelle du système. Le système des Nations Unies pour la

coopération technique ne se prête pas à une représentation simple et claire sous forme d'organigramme. Sur le terrain, la manière d'aborder le travail au quotidien et les mécanismes de programmation sont plus importants pour l'efficacité que des mandats détaillés. Les membres d'un conseil d'administration (ou, comme c'est souvent le cas, de plusieurs conseils d'administration) ne pourront pas toujours être parfaitement au fait de l'évolution des conditions de travail et procéder en temps voulu aux adaptations qu'elle impose. C'est pourquoi il vaut mieux réserver les directives officielles aux situations où elles sont manifestement nécessaires – lorsque de nouvelles organisations sont en cause, ou lorsque la modification du mandat d'un organisme peut avoir des retombées pour d'autres organismes, ou encore en cas évident de double emploi.

C. Transition à l'Organisation des Nations Unies

42. De nombreux facteurs ont contribué à changer radicalement le cadre de la coopération technique du système des Nations Unies depuis 10 ans. Des institutions jouant un rôle clef comme le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) assument de nouveaux rôles. Les donateurs ont considérablement modifié leurs modes de financement de la coopération technique. De nouveaux cadres de stratégie et de planification ont été adoptés. Les objectifs du Millénaire en matière de développement appellent à centrer tous les efforts sur la réduction de la pauvreté. De nouveaux domaines de préoccupation intersectoriels importants ont été définis.

1. Un nouveau rôle pour le Programme des Nations Unies pour le développement

43. Pendant plus de 30 ans, le PNUD a été la principale institution de financement de la coopération technique du système des Nations Unies. Durant cette période, il a davantage joué le rôle d'un organisme financier que celui d'un organisme opérationnel. Les pays bénéficiaires des programmes répartissaient les ressources mises à leur disposition en utilisant le système des chiffres indicatifs de planification du PNUD et faisaient généralement exécuter les projets par un autre organisme des Nations Unies. Les institutions normatives et spécialisées des Nations Unies sollicitaient le PNUD pour le financement des projets qui leur permettaient de concrétiser les priorités établies par leurs organes directeurs.

44. Aujourd'hui, le PNUD n'occupe plus la même position. La notion d'une institution centrale de financement a fait son temps. Le PNUD est devenu à la fois un organisme opérationnel et un organisme de financement. Il fait désormais exécuter la plupart de ses activités de projets dans le cadre des modalités d'exécution « nationale ou directe ». Il a défini six domaines prioritaires pour l'affectation de ses ressources et le renforcement concomitant de ses propres compétences techniques et de ses réseaux d'échange de connaissances :

- a) Démocratisation;
- b) Réduction de la pauvreté;
- c) Prévention des crises et relèvement;
- d) Énergie et environnement;
- e) Technologies de l'information et de la communication;

f) Lutte contre le VIH/sida.

45. Bien que le nouveau mandat du PNUD présente de nombreux avantages, le fait qu'il ne centralise plus le financement a fait disparaître un facteur qui avait toujours facilité la coordination de l'offre, à savoir la nécessité pour de nombreuses institutions d'intégrer leurs projets de coopération technique dans les programmes de pays du PNUD. Cela rend plus difficile la coordination de l'offre et tendrait à renforcer directement l'importance, pour la cohésion de l'ensemble, aussi bien de la demande (c'est-à-dire de la programmation au niveau du pays) que du système de financement.

46. En cessant d'assurer sa fonction de centralisation du financement, le PNUD a fait savoir qu'il se placerait plus « en amont » et s'emploierait non à exécuter sur le terrain des projets isolés mais à élargir la portée de son action en essayant d'influencer les gouvernements des pays bénéficiaires des programmes au stade de l'élaboration de leurs politiques générales et de la définition de leurs orientations stratégiques. Le déplacement vers l'amont a été imposé au PNUD, au moins partiellement, par les difficultés financières très graves qu'il traverse depuis 10 ans. Pourtant, malgré ce changement, il continue de travailler essentiellement comme un organisme de projets et non de programmes.

47. Pour s'acquitter de son nouveau mandat, le PNUD a réorienté ses activités suivant des modalités qui ont à la fois réduit et accru les possibilités de double emploi avec d'autres organismes des Nations Unies. D'une façon générale, il a défini son futur rôle en fonction de grands thèmes qui couvrent plusieurs domaines spécialisés. Son champ d'action se trouve ainsi très élargi, au point que de nombreuses activités hautement spécialisées menées par d'autres organismes pourraient en faire partie. La question est maintenant de savoir comment le PNUD se positionnera par rapport à ces organismes. Par ailleurs, en effectuant son déplacement vers l'amont, le PNUD s'est en grande partie retiré de secteurs (tels que la santé et l'éducation) qui sont les domaines privilégiés de certaines institutions spécialisées. Ce retrait a fait disparaître plusieurs possibilités de double emploi.

48. Globalement, le nouveau rôle du PNUD est considéré comme utile mais il est important de comprendre certaines de ses incidences directes et indirectes :

a) La centralisation du financement a toujours contribué dans une mesure importante à assurer la cohésion de l'offre dans le système de coopération technique des Nations Unies. Dès lors qu'elle est supprimée, le système ne possède plus de mécanisme interne permettant, à un niveau plus ou moins central, d'affecter les fonds à des besoins prioritaires. Il en résulte que cette fonction est désormais assurée principalement au niveau du terrain;

b) Cette situation met également en évidence l'extrême importance des pratiques des donateurs en matière de financement dans la recherche d'une cohésion à l'échelle du système. Les organismes sont désormais plus nombreux à devoir se procurer une partie plus importante des fonds nécessaires à leurs activités de coopération technique en négociant directement avec les donateurs. Des instances très proches du système de coopération technique des Nations Unies affirment que le plus grand obstacle à l'organisation rationnelle et à la cohésion de ce dernier vient des pratiques des donateurs, qui créent une concurrence excessive entre les organismes pour l'obtention de leur soutien;

c) Les organismes des Nations Unies engagés dans la coopération technique travaillent plus qu'avant dans une situation de marché. Les donateurs, qui souhaitent appuyer un nombre croissant d'initiatives de financement supplémentaire ainsi que la création de différents nouveaux programmes au sein du système des Nations Unies, ont fait comprendre qu'ils entendaient choisir les activités et les services qu'ils financent. L'expérience montre également que les pays bénéficiaires des programmes souhaitent aussi pouvoir choisir parmi les fournisseurs de services celui qui répondra le mieux à leurs besoins particuliers. Ayant contribué à créer cette situation de marché, qui n'est pas sans avantages, les États Membres doivent reconnaître que, en toute logique, ils ne peuvent pas en même temps plaider en faveur d'un système parfaitement rationalisé, où les organismes ne seraient pas en concurrence;

d) Il est devenu plus difficile, voire impossible, pour la plupart des organismes de coopération technique des Nations Unies de se tourner vers le PNUD en tant que source traditionnelle de financement en raison à la fois de la nouvelle démarche adoptée en matière de financement et de l'adoption des modalités d'exécution nationale ou directe. Il leur reste donc deux options fondamentales : se retirer de la coopération technique ou mobiliser eux-mêmes des fonds supplémentaires. À cet égard, il est intéressant de constater que plusieurs organismes extérieurs considèrent que la réduction du financement du PNUD leur a en fait été globalement bénéfique. Il y aurait deux raisons à ce résultat quelque peu inattendu : les organismes en question ont été obligés d'améliorer la qualité de leurs activités de projet pour mieux les faire valoir auprès des donateurs et ils ont pu créer de nouveaux liens de partenariat avec le PNUD, dans des conditions accrues d'égalité. Cela étant, tous ne sont pas parvenus à ce résultat concluant et certains organismes ont dû réduire leurs programmes faute d'avoir pu remplacer le financement du PNUD;

e) Le PNUD, pour sa part, est désormais obligé de se doter de compétences sectorielles spécialisées ou de financer des réseaux d'échange de connaissances en utilisant des contributions volontaires, alors que d'autres organismes de coopération technique financent des activités d'appui technique essentielles aux projets, et même parfois des activités directes de projets de coopération technique, au moyen de leur budget ordinaire.

2. Évolution des pratiques utilisées par les donateurs

49. Tout au long des années 70 et jusqu'à la fin des années 80, l'affectation de crédits à des fins spécifiques était l'exception plutôt que la règle pour les fonds et programmes des Nations Unies. Cette procédure peut prendre de nombreuses formes. La décision de financer le budget-plan de travail intégré du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) se traduit par une affectation très générale de crédits à un secteur spécifique, par opposition à une contribution aux ressources de base, par exemple du PNUD et de son programme multidimensionnel, où les affectations de crédits sont décidées par le Conseil d'administration.

50. L'affectation de crédits à des fins spécifiques peut être plus restrictive lorsqu'un donateur, même dans le cadre d'un programme multidimensionnel comme l'ONUSIDA, le PNUD ou l'UNICEF, décide d'allouer des fonds à un programme précis. Il peut même aller plus loin et désigner non seulement un programme mais

également un bénéficiaire en particulier. Le cas le plus restrictif est celui où un donateur présente un programme ou un projet déjà très détaillé et charge l'organisme en question de l'exécuter en son nom.

51. Toutes ces formes d'affectation de crédits à des fins spécifiques traduisent l'abandon des valeurs essentielles du multilatéralisme institutionnel qui sont les suivantes :

a) La confiance des participants à un programme multilatéral et leur maîtrise de ce dernier sont renforcées par la prise de décisions communes par le donateur et les pays bénéficiaires qui constituent le conseil d'administration;

b) Il n'est plus tenu compte de l'identité de leur source dès lors que les ressources sont versées dans la réserve commune, qui est ensuite répartie conformément aux politiques générales établies par le conseil d'administration;

c) Les donateurs protègent leurs intérêts légitimes (en matière de responsabilité notamment) non en nouant des relations bilatérales avec la direction de l'organisme ou avec chaque bénéficiaire, mais dans le cadre du conseil d'administration, qui intègre les intérêts de tous les États Membres en une orientation générale donnée aux administrateurs de projets;

d) Les décisions importantes sont prises sur la base d'un accord entre tous les participants, de façon à assurer le bon déroulement des travaux de l'organisme;

e) En tant que parties à la prise de décisions, tous les membres de l'organisation sont responsables de la viabilité du programme sur les plans politique, programmatique et financier et celui des grandes orientations.

52. La question de l'affectation de fonds à des fins spécifiques prend une importance croissante dans le système de coopération technique des Nations Unies. Quelques chiffres montrent à quel point les pratiques en matière de financement ont changé ces dernières années. Les données relatives aux contributions des 20 dernières années montrent que, en ce qui concerne le PNUD, les fonds alloués à des fins spécifiques représentaient 3 % du montant total des contributions des principaux pays donateurs en 1980 et 33 % en 2001. Ces pourcentages n'incluent pas les montants versés par ces pays au titre de la participation aux coûts. Si l'on considère l'ensemble des sources de financement, les ressources de base ordinaires du PNUD n'ont représenté que 25 % de la totalité des contributions reçues en 2001.

53. La situation de l'UNICEF est comparable, bien que la progression ait été moins spectaculaire car le Fonds a été l'un des premiers organismes des Nations Unies à solliciter activement des ressources complémentaires dans le cadre de ses « projets notés ». En 1980, 36 % des contributions des pays donateurs étaient réservées à des fins spécifiques, et ce pourcentage a atteint 52 % en 2000.

54. Comme le financement n'est pas l'objet principal de la présente étude, il n'y a pas eu de collecte des données correspondantes concernant d'autres activités de coopération technique du système des Nations Unies. Toutefois, il est à noter que la multiplication des formules particulières de financement entraîne la dilution progressive du caractère multilatéral du système dans son ensemble.

55. Si certains organismes des Nations Unies autres que les fonds et programmes disposent de crédits limités dans le cadre de leur budget ordinaire pour financer leurs activités de coopération technique, la plupart doivent compter sur des

contributions volontaires, dont la majeure partie est affectée à des fins spécifiques. Dans ce cas, l'orientation stratégique de leurs activités de coopération technique est largement déterminée par les priorités des pays donateurs concernés.

56. Dans son rapport annuel au Conseil d'administration du PNUD pour 2001, l'Administrateur a fait l'observation suivante :

« On notera que les ressources ordinaires et autres ressources ne sont pas interchangeables. Pour s'acquitter de son mandat et mobiliser d'autres ressources, le PNUD doit disposer d'une base de financement suffisante, sûre et régulière, garantissant son caractère multilatéral, impartial et universel. En rappelant la décision historique (98/23) qu'il a prise concernant le plan de financement pluriannuel et sa stratégie de financement de base, le Conseil d'administration souhaitera peut-être demander instamment à tous les donateurs de rétablir la croissance et la prévisibilité des ressources ordinaires du PNUD. » (DP/2002/25, résumé)

57. L'évolution du mode de financement du système de coopération technique des Nations Unies par les donateurs a de nombreuses incidences, dont voici quelques-unes :

a) Sur l'ensemble des activités de coopération technique du système des Nations Unies, seule une petite partie peut être programmée en tenant pleinement compte des politiques et des priorités établies par les conseils d'administration de chaque organisme. Outre le fait qu'en principe les programmes refusent que des fonds soient réservés à des fins particulières en cas d'incompatibilité manifeste avec les politiques de leurs organes directeurs, toute affectation à des fins spécifiques ne peut manquer de fausser un volet ou un autre d'une politique approuvée par le conseil d'administration puisqu'elle en exclut la maîtrise du financement;

b) Si, dans certains organismes, le montant des fonds affectés à des fins spécifiques a progressé de façon relativement stable pendant une longue période, les fins auxquelles ils sont destinés sont moins prévisibles. De ce fait, les difficultés de la planification et de la dotation en effectifs vont croissant à mesure que le montant de ces fonds s'élève;

c) Les organismes chargés d'élaborer des normes et des orientations générales recevant peu de crédits du budget ordinaire ou n'en recevant pas du tout ont de plus en plus de mal à conserver leur fonction de centres de connaissances générales et spécialisées dans les secteurs dont ils ont la charge, d'autant que les fonds supplémentaires, dont la part augmente, ne suffisent pas, dans la plupart des cas, à couvrir le coût des fonctions essentielles;

d) La structure des programmes est de plus en plus souvent déterminée non par les besoins mais par la disponibilité des fonds alloués à des fins particulières par les donateurs;

e) Dans des situations d'urgence, l'insuffisance des fonds destinés aux activités de base freine les interventions car les programmes doivent attendre que les donateurs autorisent les engagements de dépenses.

D. Banque mondiale

58. Des responsables de tous les organismes des Nations Unies s'occupant de coopération technique ont formulé des observations concernant le rôle de la Banque mondiale [y compris de l'Association internationale de développement (AID)] compte tenu de l'expansion de ses activités dans le domaine du renforcement des capacités. L'ampleur des ressources affectées par la Banque mondiale à des domaines qui sont traditionnellement plus du ressort des organismes des Nations Unies relègue parfois ces derniers au second plan. La Banque mondiale continuera assurément d'accroître son rôle dans ces domaines. Il est donc urgent de continuer de rechercher les moyens concrets pour que les organismes des Nations Unies et la Banque mondiale collaborent dans un esprit de complémentarité.

59. Dans le domaine de la coopération technique, la Banque mondiale accorde une large place aux problèmes plus généraux qui ont une incidence sur le processus de développement, et en particulier sur les activités de tous les prestataires de l'aide au développement. La Banque estime que deux problèmes méritent un examen attentif dans ce domaine : la planification et l'incidence des activités de renforcement des capacités, et le besoin pressant d'harmoniser davantage les principes et les procédures des donateurs.

60. La convergence croissante des préoccupations de la Banque et des organismes des Nations Unies se manifeste non seulement par leur engagement commun en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement, mais aussi par le simple examen des thèmes qui guident les activités de la Banque :

- Se pencher sur les aspects social, institutionnel et économique de la pauvreté;
- Investir dans les personnes;
- Promouvoir un développement durable d'un point de vue écologique et social;
- Appuyer le développement du secteur privé et des infrastructures;
- Mettre en place des systèmes financiers solides;
- Promouvoir l'État de droit.

61. Du fait de la convergence de ces objectifs essentiels, il est tout aussi évident que les nouvelles orientations de la Banque la conduiront à jouer un rôle très important dans des domaines que l'on considère traditionnellement « réservés » au système des Nations Unies. Les dons de la Banque ont considérablement augmenté au cours des dernières années et cette tendance se poursuivra. En 2002, elle a décaissé 1,9 milliard de dollars par l'intermédiaire de ses différents fonds fiduciaires. Au cours de la même année, le montant des actifs de ces fonds est passé de 4 milliards 380 millions à 5 milliards 340 millions de dollars, soit une augmentation de 22 %. La Banque précise que ces fonds ont pour

« but de financer par des dons des besoins de développement hautement prioritaires (assistance technique et services consultatifs, allègement de la dette, période de transition à l'issue d'un conflit, cofinancements). Ces fonds permettent d'accroître l'efficacité des programmes de lutte contre la pauvreté en finançant les activités d'évaluation des risques qui doivent être réalisées dans le cas d'opérations de développement, en encourageant l'adoption

d'approches novatrices pour les projets, en constituant des partenariats et en élargissant le champ de la coopération pour le développement² ».

62. Plus de la moitié des décaissements effectués par la Banque l'ont été au titre de ses cinq principaux programmes :

- a) L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE);
- b) Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM);
- c) Le Fonds spécial pour l'élaboration des politiques et le développement humain;
- d) Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale;
- e) Le Fonds fiduciaire sur l'ozone.

63. En outre, sept nouveaux fonds ont été créés en 2002 :

- a) Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme;
- b) Le Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan;
- c) Le Fonds de développement du bassin du Nil;
- d) Le Fonds de développement de la région Est des Grands Lacs;
- e) Le Fonds du savoir au service du changement;
- f) Le Fonds pour la mise en valeur des potentiels aux fins de la réduction de la pauvreté dans les pays à faible revenu;
- g) L'Initiative de renforcement de la surveillance du secteur financier.

64. Outre les fonds fiduciaires, les gouverneurs de la Banque mondiale ont considérablement augmenté le niveau des dons dans le cadre du treizième plan de reconstitution des ressources de l'AID. Pour une reconstitution d'environ 23 milliards de dollars, on prévoit que les engagements de dépenses couverts par des dons seront de l'ordre de 18 à 21 % au cours des trois années que dure la reconstitution des ressources, ce qui représente un montant de l'ordre de 4,1 à 4,9 milliards de dollars (c'est-à-dire 1,4 à 1,6 milliard de dollars par an, en plus des décaissements au titre des fonds fiduciaires). À titre indicatif, le montant reçu par le PNUD en 2001 était de 2,6 milliards de dollars environ.

65. Il existe cependant des différences importantes ayant directement trait aux systèmes de financement des deux organismes. Dans le cas de la Banque, la totalité des décaissements autres que ceux provenant des fonds fiduciaires sont effectués conformément aux principes établis de la Banque concernant les secteurs et les pays prioritaires. En ce qui concerne le PNUD, seuls 25 % des décaissements (la part principale des ressources totales du PNUD) sont programmés en stricte conformité avec les règles établies par son conseil d'administration. Le reste (75 %) est réservé, sous une forme ou une autre, et donc partiellement indisponible pour les activités prioritaires définies par le PNUD.

66. On trouvera ci-dessous l'affectation générale des dons au titre du treizième plan de reconstitution des ressources de l'AID, étant entendu que la pratique de la Banque en la matière peut évaluer en fonction de l'expérience sur le terrain :

- Entre 8 et 19 % (selon les besoins) seront consacrés aux activités dans les situations d'après conflit;
- Environ 6 % seront consacrés à la reconstruction suite aux catastrophes naturelles;
- Environ 22 % seront consacrés à des projets de lutte contre le VIH/sida dans tous les pays bénéficiant uniquement de dons de l'AID;
- Environ 3 % seront consacrés à des projets de lutte contre le VIH/sida dans des pays bénéficiant de dons de l'AID et d'autres organismes;
- Environ 44 % seront consacrés aux pays endettés bénéficiant uniquement de dons de l'AID et dont le PNB par habitant est égal ou inférieur à 360 dollars;
- Environ 17 % seront consacrés à d'autres pays bénéficiant uniquement de dons de l'AID et dont le PNB par habitant est égal ou inférieur à 360 dollars.

67. Il y a lieu de se poser des questions sur la gouvernance et le mode de fonctionnement de nombreuses activités de développement du système des Nations Unies, lorsqu'on constate que l'augmentation des dons de la Banque mondiale témoigne d'une volonté délibérée de la part des donateurs de contourner le système des Nations Unies au profit de la Banque. Cette préoccupation révèle l'importance de la question posée au paragraphe 7 du document E/2003/89 sur le financement des activités de coopération du système des Nations Unies pour le développement :

« La question fondamentale qui doit être abordée à l'ère de l'après-Monterrey, alors que les principaux donateurs ont commencé à augmenter leur APD, porte sur les domaines dans lesquels la coopération multilatérale pour le développement et, en particulier, les activités opérationnelles du système des Nations Unies, peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de développement établis au niveau international et sur les modalités de cette contribution. »

68. Comme le fait remarquer à juste titre ce document, c'est le statut universel, démocratique et neutre de l'ONU qui a joué un rôle essentiel pour dégager un consensus sur les objectifs de développement. Même s'il est peut-être encore trop tôt pour tirer des conclusions concernant l'évolution à long terme, ce rôle moteur qui a permis de dégager un consensus sur les objectifs du Millénaire pour le développement n'a pas jusqu'ici incité les donateurs à renouveler leur engagement à financer le système des Nations Unies pour qu'il joue un rôle opérationnel croissant. Pour l'heure, les faits montrent que les donateurs préfèrent emprunter d'autres voies.

69. Afin de mieux cerner les problèmes abordés dans le présent rapport, on avance un certain nombre d'hypothèses sur les facteurs qui pourraient guider les choix des donateurs. Chacune de ces hypothèses est discutable mais s'il les rejette en bloc, le système des Nations Unies aura du mal à améliorer sa position concurrentielle et à mobiliser davantage de ressources à l'avenir :

a) Les donateurs disposent à l'évidence à la Banque d'un droit de regard qu'ils n'ont pas dans le système des Nations Unies. Tout en reconnaissant la légitimité du système pour définir la politique générale, ils préfèrent avoir un contrôle plus direct sur la gestion des programmes qui en découlent;

b) La Banque a tendance à parler d'une seule voix (ce qui n'empêche pas les débats internes), au contraire du système des Nations Unies. Malgré la complexité de la Banque et la diversité des outils techniques et financiers qu'elle doit mettre en oeuvre pour parvenir aux meilleurs résultats possibles, les contradictions internes peuvent être résolues par une seule équipe de hauts responsables et une structure de gouvernance unique, par opposition au système des Nations Unies, où de multiples équipes de responsables et organes directeurs participent à la prise de décisions. Si tant est qu'une stratégie cohérente face aux difficultés opérationnelles de la planification du développement est une vertu, alors on préférera la structure de prise de décisions de la Banque;

c) La Banque n'a qu'un seul interlocuteur sur le terrain. Le système des Nations Unies en a plusieurs et préfère recourir à la pression morale plutôt qu'aux directives (toujours guidées bien sûr par les souhaits du pays) pour assurer la cohérence dans le pays concerné. Certains organismes des Nations Unies s'opposent aux mécanismes de coordination volontaire car ils préfèrent à l'évidence agir individuellement plutôt que dans le cadre d'une action intégrée et cohérente du système des Nations Unies;

d) La Banque a réussi à déléguer la prise de décisions et les pouvoirs sur le terrain. Elle montre aussi l'exemple dans l'appui aux gouvernements concernant le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, qui constitue de plus en plus la référence stratégique pour les activités menées dans les pays. Les organismes des Nations Unies se sont certes lancés dans des processus similaires pour renforcer les capacités des fonctionnaires sur le terrain et déléguer les pouvoirs, mais il faut encore passer par de nombreux interlocuteurs, et la présence des Nations Unies (par opposition à celle de chaque organisme) est limitée par le peu de ressources affectées à la mission du coordonnateur résident, qui pour cette raison, ne peut exercer son rôle de chef de file comme il le souhaiterait pour être respecté par les autres organismes des Nations Unies présents sur le terrain;

e) La Banque est considérée par les donateurs comme plus efficace que le système des Nations Unies. Cet argument est très discutable, mais il existe peu de données permettant d'en juger objectivement. La complexité de la structure du système des Nations Unies, le nombre d'organismes différents présents et la taille limitée de nombreux programmes sont autant de problèmes traités dans le présent rapport qui peuvent ajouter à l'impression d'inefficacité relative du système des Nations Unies. La multiplicité de la représentation du système sur le terrain concourt directement à son inefficacité réelle ou supposée.

70. Parce que la Banque et le système partagent de plus en plus de thèmes communs, la ligne qui les sépare en matière de programmes s'est encore estompée, au même titre que le rôle historique de la Banque en tant qu'institution de prêt, par opposition au système des Nations Unies considéré comme un donateur. Dans de nombreux domaines, la coopération entre la Banque et le système a été en fait étendue, y compris sur le terrain. Il existe assurément des possibilités de renforcer encore cette collaboration à l'avenir. De nombreux exemples montrent que même si ses activités de coopération technique sont plus étendues, la Banque préfère collaborer avec des spécialistes extérieurs, dont certains organismes des Nations Unies, plutôt que d'essayer d'utiliser des ressources internes qui feraient double emploi. Des centres d'excellence ayant des compétences avérées au sein du système des Nations Unies peuvent sans conteste trouver leur place dans le cadre de cette

stratégie. Il faut cependant se demander s'il est encore possible d'envisager une forme de division du travail et de complémentarité des rôles en fonction des compétences respectives de chacun.

71. L'évolution récente montre qu'en matière de coopération technique et de renforcement des capacités, les attentes des donateurs sont désormais les mêmes, qu'il s'agisse de la Banque ou du système des Nations Unies. La plupart d'entre eux n'ont pas adopté de règles sur le rôle de chacun, si ce n'est une volonté générale de ne pas voir les activités se chevaucher. Malgré cette évolution, les responsables de la Banque admettent que le système des Nations Unies a des compétences que la Banque n'a pas (et vice versa) et qu'il a, dans certains domaines liés à des problèmes de fond, une autorité morale et un mandat politique qu'elle ne revendique pas. Généralement parlant, on reconnaît également la sensibilité culturelle du système. S'il est encore possible d'envisager un partage des rôles, il concerne probablement des domaines dans lesquels il est indispensable à la bonne marche des programmes.

72. Le système des Nations Unies et la Banque ont la même volonté de coordonner leurs activités et d'assurer la cohérence des programmes, et donc de collaborer plus étroitement. Le pouvoir financier de la Banque, soutenu par un personnel qualifié et nombreux, aura sans conteste une incidence sur la nature de la future relation entre les deux parties. Il reste à savoir comment ces objectifs seront atteints et l'on trouvera en fin de compte plusieurs réponses. Le renforcement de la collaboration future pourrait s'appuyer sur des accords de coopération négociés entre la Banque et les organismes des Nations Unies. Dans l'immédiat, il serait peut-être plus utile de collaborer sur le terrain en matière de programmation. Les organismes des Nations Unies devront participer activement et mieux de façon cohérente à l'élaboration des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, et renforcer considérablement leur présence sur le terrain et leur aptitude à intervenir de façon cohérente sur le terrain, avec leurs partenaires du système et leurs partenaires extérieurs.

E. Promotion de la coordination et de la cohérence

73. On pourrait supposer que la rationalisation de l'offre de coopération technique du système des Nations Unies n'est pas si déterminante tant que l'on peut réunir les intrants adéquats en temps voulu pour satisfaire les besoins prioritaires dans le pays. Dans cette optique, la concurrence entre les organismes de coopération technique des Nations Unies permettrait d'avoir le choix, tandis que la cohérence générale serait assurée par le processus de programmation par pays. Sans méconnaître les avantages de la possibilité de choisir entre différentes sources parallèles, on estime dans le présent rapport que l'offre, la demande et les modes de financement doivent être en fin de compte tous complémentaires pour assurer la meilleure cohérence possible.

74. Étant donné que le présent document examine avant tout les activités de coopération technique des organismes des Nations Unies du point de vue de l'offre, il est utile d'examiner en premier lieu les mécanismes de coordination et de cohérence sous cet angle. On peut assurer la coordination et la cohérence de différentes façons, notamment par des mécanismes formels et informels. Le système des Nations Unies a de longue date tenté d'assurer la cohérence à la fois par la

coordination des apports du côté de l'offre et par la cohérence de la programmation au niveau des pays. Tout porte à croire que si un minimum de cohérence s'impose du côté de l'offre, on privilégie désormais nettement la cohérence de l'action sur le terrain.

75. Si l'on oublie un instant les processus formels, il est d'abord important de reconnaître que des directeurs de programme responsables assurent une coordination informelle par d'innombrables contacts personnels quotidiens dans l'ensemble du système. Le meilleur moyen d'assurer la cohérence du système au niveau opérationnel est de nommer un gestionnaire compétent, agissant de préférence dans un cadre stratégique commun à l'ensemble du système des Nations Unies et en phase avec le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté ou un autre processus mis en oeuvre dans le pays. Il est important de souligner que ce processus de coordination informelle, malgré les inévitables décalages, est bien ancré au sein du système, mais il est limité dans la pratique par des contraintes budgétaires.

76. Les récents efforts de réforme ont principalement consisté à appuyer les processus relationnels au moyen de mécanismes de coordination plus formels visant à assurer une meilleure cohérence générale et à obtenir de meilleurs résultats pour les activités de coopération technique du système et d'autres activités. En matière de promotion de la coordination, il convient cependant de garder à l'esprit un élément essentiel : la coordination a un coût dans un environnement complexe. Il convient donc d'évaluer le coût de l'absence ou de l'existence de la coordination. On ne pourra jamais obtenir une coordination parfaite, et si l'on peut atteindre des niveaux élevés de coordination, leur coût pourrait se révéler trop élevé.

77. Il existe plus d'une réponse à la question suivante : « Quel est le degré de coordination que le système des Nations Unies a les moyens d'atteindre? ». En général, s'agissant des activités menées dans des structures gouvernementale et intergouvernementale, la réponse à cette question est déterminée par des facteurs politiques plus que par des analyses coûts-avantages. Les difficultés politiques nées d'un manque réel ou supposé de coordination peuvent être bien plus préjudiciables pour un organe gouvernemental ou intergouvernemental que la perte effective. Dans le cas du système des Nations Unies, l'image de l'institution elle-même peut en pâtir, ou celle du Secrétaire général ou encore celle des nombreux programmes qui composent le système et de leurs directeurs exécutifs.

78. Dans le domaine de la coordination de la coopération technique, il existe de nombreux mécanismes officiels de nature assez différente pour promouvoir les objectifs de coordination. La création de l'ONUSIDA est un exemple assez singulier d'intervention directe des gouvernements pour répondre de façon novatrice à un besoin de coordination manifeste. Afin de promouvoir une action efficace et coordonnée du système des Nations Unies face à la pandémie de VIH/sida, le Conseil économique et social a créé l'ONUSIDA en tant que programme commun à six institutions des Nations Unies (désormais au nombre de huit). Le problème posé par la maladie a à l'évidence poussé les États Membres à prendre des mesures extraordinaires et novatrices pour porter à un niveau aussi élevé que possible l'efficacité et la rapidité de l'action du système des Nations Unies.

79. L'ONUSIDA vient de terminer l'évaluation de ses cinq premières années d'activité, qui rend compte des réalisations importantes du programme pendant cette période mais souligne aussi les difficultés initiales rencontrées pour s'assurer la participation de diverses parties prenantes du système dont « les rapports ont été guidés, durant les premières années, par des préoccupations concernant les mandats

et des rivalités interinstitutions³ ». Peu de problèmes ou de secteurs peuvent justifier la création d'un programme tel que l'ONUSIDA pour promouvoir la cohérence entre les diverses parties prenantes du système. Celui-ci s'appuie plutôt sur un ensemble de comités de coordination (y compris le Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement, le Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, le Comité exécutif pour les affaires humanitaires et le Comité exécutif pour la paix et la sécurité), sur de multiples équipes spéciales interinstitutions et sur des méthodes stratégiques et programmatiques communes telles que les bilans commun de pays et le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

80. Ces instruments ont fait l'objet d'autres évaluations et on n'en répétera pas ici les conclusions. En revanche, il peut être utile de rappeler que les entités s'occupant de coopération technique, en principe les plus petites (sans que ce soit toujours le cas), qui ne sont pas représentées sur le terrain souhaitent que leurs intérêts soient pris en compte dans certains de ces mécanismes.

81. Le système des Nations Unies a réalisé des progrès importants du côté de l'offre et de la demande en matière de coopération au cours de la période de réforme. Ce processus a bien entendu entraîné des coûts – les coûts directs des mécanismes de coordination et les coûts indirects supportés par les différents organismes pour participer à leurs travaux. Certains estiment que pour tirer pleinement parti des investissements réalisés jusqu'à présent dans la coordination du côté de l'offre, il convient d'en faire autant pour les mécanismes de coordination sur le terrain.

82. Ce problème de représentation sur le terrain est encore aggravé lorsque la décentralisation des pouvoirs de programmation de nombreuses institutions bilatérales et multilatérales s'ajoute à la nécessité de mobiliser des ressources supplémentaires (réservées) pour les activités de coopération technique. Dans la mesure où les programmes plus petits peuvent avoir une présence très limitée sur le terrain, alors que les responsables d'autres organismes sont de plus en plus habilités à prendre des décisions en matière d'engagements financiers, leur aptitude à mobiliser des ressources en pâtit sérieusement.

83. Un moyen évident d'améliorer la coordination du côté de l'offre serait de réduire le nombre d'organismes des Nations Unies participant à la coopération technique. Une autre solution serait de s'orienter davantage vers l'élaboration de programmes axés sur un problème précis et faisant appel à différents organismes des Nations Unies. L'ONUSIDA est un parfait exemple à cet égard. On pourrait également envisager d'autres stratégies moins formelles. Parmi les questions sélectionnées (voir en annexe), on examine brièvement un certain nombre de domaines où la rationalisation pourrait être nécessaire. La rationalisation éventuelle de l'offre pour un certain nombre de ces questions pourrait au bout du compte dépendre de l'interprétation à donner aux domaines d'intervention du PNUD dont la définition est très large. Une solution extrême serait de transférer au PNUD la responsabilité de certaines activités de coopération technique actuellement gérées par d'autres organismes. Une solution moins radicale consisterait à promouvoir des relations de travail plus étroites entre le PNUD et d'autres organismes qui ont des compétences particulières présentant un intérêt pour les domaines d'intervention du PNUD.

III. Conclusions

84. Le présent rapport contient des informations de fond sur les activités de coopération technique du système des Nations Unies concernant un certain nombre de questions importantes. La complexité du système de coopération technique des Nations Unies est réelle mais elle n'est pas sans fondement historique. Les multiples mécanismes de coopération technique existant au sein du système continuent de bénéficier du soutien financier des donateurs, et leurs services restent appréciés des pays en développement. Les pratiques de financement des donateurs ont une incidence notable sur la structure du système. Il convient donc d'aborder la rationalisation de la structure de l'offre avec prudence, car il n'est pas certain que les mécanismes de financement existants suivraient nécessairement en cas de réorganisation fonctionnelle du système. Tous ces facteurs font que l'on a tendance à préconiser une rationalisation progressive plutôt qu'une restructuration radicale. Le rapport souligne les liens entre l'offre, la demande et le système de financement, qui doivent tous se compléter et se soutenir si l'on veut mettre en place un système optimal.

85. Malgré le nombre important d'organismes participant en général et la diversité de ceux qui peuvent intervenir sur un problème particulier, on a constaté peu de chevauchements caractérisés. On a néanmoins répertorié un certain nombre de domaines qui pourraient nécessiter des précisions. La Vice-Secrétaire générale assurera le suivi des recommandations contenues dans le présent rapport et des mesures seront prises pour établir des synergies optimales au sein du système. On demandera à l'Administrateur du PNUD d'examiner, en étroite collaboration avec les chefs de département du Secrétariat de l'ONU intéressés, quelques-unes des questions clés sur lesquelles la division du travail peut être améliorée, et de faire rapport à la Vice-Secrétaire générale. On veillera également à instaurer une réelle collaboration entre les commissions régionales, les fonds et les programmes, lorsque les priorités sectorielles sont partagées et que les compétences requises existent. Les États Membres seront tenus informés de la suite donnée dans le cadre de l'examen triennal des activités opérationnelles, en 2004.

86. Un système complexe et manquant parfois de ressources semble fonctionner relativement bien. Les responsables sont conscients de leurs mandats et du fait qu'ils doivent collaborer avec d'autres pour obtenir les apports nécessaires. Le système n'a pas été conçu pour une efficacité optimale, mais a plutôt évolué au cours des décennies, au gré des décisions prises par les organes directeurs et les donateurs. Toute rationalisation structurelle de grande ampleur serait un processus complexe qui conduirait à remettre en cause la pertinence d'un certain nombre de mandats existants et à évaluer la volonté réelle des donateurs d'appuyer une telle rationalisation en réformant leurs propres pratiques de financement. Un processus qui compromettrait les courants de ressources pourrait s'avérer contraire au but recherché.

Notes

¹ *Capacity for Development – New Solutions to Old Problems*, Fukuda-Parr, Lopes, Malik, 2002, Earthscan publications limited et PNUD.

² *Rapport annuel de la Banque mondiale, 2002, Volume 1, Bilan de l'exercice*, p. 36.

³ Évaluation sur cinq ans de l'ONUSIDA, UNAIDS/PCB(13)02.2, novembre 2002, par. 3.58.

Annexe

Examen des questions choisies

Les questions retenues sont examinées dans les appendices ci-après. Chaque appendice présente d'abord sous forme de tableau sommaire les renseignements de base sur les rôles respectifs des différentes entités des Nations Unies au regard de la question. Ces entités ne sont pas citées nécessairement dans l'ordre qui correspond à l'importance de leur rôle, mais plutôt selon la séquence utilisée dans le tableau récapitulatif de l'appendice A. La deuxième partie des appendices analyse brièvement les éléments de clarification des rôles et des missions qui pourraient à terme s'avérer souhaitables des différentes entités.

Appendices

<i>Appendice</i>	<i>Numéro de la question</i>	<i>Question</i>
A		Tableau récapitulatif des entités concernées par les questions retenues
B	1	Catastrophes naturelles – Prévention, atténuation des effets, préparation
C	2	Commerce
D	3	Énergie
E	4	Consolidation de la paix – Prévention et coexistence – Processus de paix et réconciliation – Désarmement – Démobilisation – Réinsertion des ex-combattants – Les femmes et la consolidation de la paix – Les enfants et les adolescents dans les situations de conflit – Armes légères
F	5	État de droit – Législations – Élections – Justice – Drogues et criminalité – Trafic d'êtres humains – Corruption – Terrorisme
G	6	Gestion du secteur public
H	7	Technologies de l'information et des communications
I	8	Mines terrestres
J	9	VIH/sida
K	10	Femmes et sexes spécifiques

Appendice A

Entités concernées par les questions choisies

	PNUD	UNICEF	FNUAP	UNIFEM	VNU	FENU	ONUSIDA	Banque mondiale ⁶	CNUCED	OMC	CNUCED	CCI-OMC/	HCR	ONUDC
Catastrophes naturelles – prévention, atténuation des effets, préparation	X		X					X						
Commerce	X			X				X	X	X	X			
Énergie	X			X				X						
Consolidation de la paix														
Prévention et coexistence	X			X	X			X						X
Processus de paix et réconciliation	X			X										X
Désarmement	X			X										
Démobilisation	X	X						X						
Réinsertion des ex-combattants	X	X						X						
Les femmes et la consolidation de la paix					X	X		X						X
Les enfants et les adolescents dans les situations de conflit		X						X						
Armes légères	X													
État de droit														
Législations	X							X						
Élections	X			X	X									
Justice	X	X		X			X	X					X	X
Drogues et criminalité							X							X
Trafic d'êtres humains		X		X										X
Corruption	X							X						X
Terrorisme														X
Gestion du secteur public ³	X			X		X		X						
TIC ¹	X			X	X			X				X		
Mines terrestres	X	X						X						X
VIH/sida	X	X	X	X	X		X	X					X	X
Femmes et sexospécificité ⁵	X	X	X	X	X		X	X					X	

¹ Technologies de l'information et des communications.

² Informations concernant uniquement le commerce.

³ De nombreuses activités ont un rapport avec cette question. Ne figurent ici que les organismes qui définissent spécifiquement la gestion du secteur public comme un domaine de leur programme.

⁴ Le Haut Commissariat aux droits de l'homme appuie tout ce qui concerne les droits de l'homme pour toutes les questions retenues – ne sont prises en compte ici que les activités qui jouent un rôle direct de coopération technique.

⁵ La question des spécificités est de plus en plus prises en compte par toutes les entités dans leurs activités – ne figurent ici que les entités qui mentionnent spécifiquement les femmes et les sexospécificités dans leurs activités de coopération technique.

⁶ Y compris l'Association internationale de développement (IDA).

<i>Haut Commis- sariat aux droits de l'homme⁴</i>	<i>ONU- ONUDF²</i>	<i>OMPI</i>	<i>Habitat</i>	<i>PNUE</i>	<i>Dépar- tement des affaires sociales et économiques</i>	<i>OCHA</i>	<i>Stratégie prévention catastro- phes</i>	<i>Dépar- tement des opérations de maintien de la paix</i>	<i>Bureau des affaires juridiques</i>	<i>Dépar- tement des affaires politiques</i>	<i>Dépar- tement des affaires de désarme- ment</i>	<i>CEE</i>	<i>CEA</i>	<i>CESAP</i>	<i>CEPALC</i>	<i>CESA O</i>
			X	X		X	X							X	X	
	X	X			X				X			X	X	X	X	X
				X	X							X			X	X
X								X		X		X				
X										X						
								X		X	X					
					X											
X					X											
											X					
									X							
X																
					X											
										X						
				X	X								X		X	X
					X							X	X	X	X	X
							X	X								
X			X											X		
X					X							X	X	X	X	X

Appendice B

Question No 1 – Catastrophes naturelles (prévention, atténuation des effets, préparation)

Activités de coopération technique liées aux risques de catastrophes naturelles (prévention, atténuation des effets, préparation)

PNUD	• Programme des Nations Unies pour le développement
Rôle	• Réduction des risques liés aux catastrophes
Priorités	• Concertation et sensibilisation à l'atténuation des risques • Renforcement des capacités de réduction des risques • Appui aux activités de coordination du système des Nations Unies en matière de prévention en cas de catastrophe et de relèvement
Types d'activité	• Assistance technique et suivi des mesures de prévention des catastrophes – Assistance pour l'adaptation au changement climatique – Appui aux réseaux de connaissances sous-régionaux – Appui à la formulation et à la mise en oeuvre de stratégies de prévention des catastrophes et de programmes de renforcement des capacités • Intégration de mesures de réduction des risques liées aux catastrophes dans les activités de développement et de relèvement – Formulation de politiques et sensibilisation à la réduction durable des risques – Méthodes et outils requis pour intégrer le facteur risques dans le cycle d'élaboration des projets – Renforcement des structures institutionnelles nationales et régionales dans une perspective de réduction durable des risques de catastrophe – Établissement du World Vulnerability Report – Formation des équipes de pays des Nations Unies et des partenaires en matière de gestion des risques, à travers le Programme de formation à la gestion des opérations en cas de catastrophe • Action de concertation et de sensibilisation visant à intégrer l'élément réduction des effets des catastrophes dans les activités de développement et de relèvement • Réseau de connaissances du PNUD pour la prévention des crises et le relèvement en cas de catastrophe • Contribution à l'élaboration de cadres et d'activités de relèvement en cas de crise brutale et dans les situations d'après catastrophe • Dons d'urgence et aide en nature après les catastrophes de grande ampleur
Sources de financement	• Fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le relèvement • Fonds de contributions des donateurs

	• Budget de base du PNUD (jusqu'à 5 % des ressources pour l'ensemble des activités de prévention des crises et de relèvement) • Budget ordinaire de l'ONU
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans 131 pays • Conseillers en réduction des risques liés aux catastrophes dans les principales zones géographiques • Neuf centres de contact sous-régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• OCHA et un large éventail d'organismes des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales ou non gouvernementales • Un large éventail d'organisations régionales s'occupant de la réduction des risques liés aux catastrophes • Secrétariat interinstitutions chargé de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles
Programmes spéciaux	• Programme de formation en gestion des risques liés aux catastrophes
FNUAP	• Fonds des Nations Unies pour la population
Rôle	• Promouvoir l'égalité des sexes et l'accès à la santé procréative
Priorités	• Sensibiliser à la nécessité de mettre en place des services de santé procréative dans les situations d'urgence
Types d'activité	• Cours de formation
Sources de financement	• Ressources de base et complémentaires du FNUAP
Réseau sur le terrain	• 104 bureaux locaux • Équipes de services techniques (avec des organismes partenaires) dans neuf pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Spécialistes des services consultatifs techniques en poste au siège de l'OIT, de la FAO, de l'UNESCO, de l'OMS, d'UNIFEM, d'ONUSIDA et des commissions régionales • Programmes de partenariats stratégiques FNUAP – organismes des Nations Unies
Programmes spéciaux	• Programme de consultation technique
Banque mondiale	• Banque mondiale
Rôle	• Intégrer la prévention et la prévision des catastrophes naturelles dans les activités de développement

Priorités	• Améliorer la gestion des risques liés aux catastrophes dans les pays en développement • Promouvoir des projets viables prévoyant des mesures de prévention et d'atténuation efficaces • Promouvoir l'analyse des risques dans les opérations de la Banque mondiale et les stratégies d'assistance aux pays • Promouvoir la formation en matière de prévention et d'atténuation des effets des catastrophes • Définir les politiques, l'action des institutions et les interventions concrètes visant à réduire les pertes dues aux catastrophes
Types d'activité	• Formation à la prévention des catastrophes et à l'atténuation de leurs effets • Partenariats pour promouvoir le dialogue et la collaboration dans le cadre des activités, et pour étayer les activités de la Banque mondiale • Analyse des interventions de la Banque mondiale lors des catastrophes afin d'en tirer des enseignements pour les opérations futures. • Diffusion de l'information sur les pratiques de la Banque mondiale et d'autres organismes en matière de gestion des effets des catastrophes naturelles • Inclusion d'une composante appui à la coopération technique dans les prêts destinés aux projets/programmes
Sources de financement	• Prêts et dons de la Banque mondiale • Fonds de contributions des donateurs
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans plus de 100 pays membres
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Consortium ProVention (avec un large éventail de partenaires intergouvernementaux et gouvernementaux, d'ONG et d'organisations du secteur privé) • Secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles
DAES	• Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies
Rôle	• Promouvoir les politiques sociales et le développement social
Priorités	• Aspects sociaux des conflits et gestion de l'impact des catastrophes naturelles
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Fonds de contributions des donateurs
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents

Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD, OCHA, PAM, commissions régionales
ONU-Habitat	• Programme des Nations Unies pour les établissements humains
Rôle	• Protéger les établissements humains contre les risques de catastrophes naturelles
Priorités	• Sensibiliser les décideurs à la nécessité d'atténuer les effets des catastrophes naturelles sur les établissements humains
Types d'activité	• Missions d'évaluation et de consultation technique • Mise au point de techniques et d'outils capables d'atténuer les effets des catastrophes et la vulnérabilité des établissements humains • Programmes et activités de formation • Création de réseaux d'institutions et d'experts
Sources de financement	• PNUD • Fonds de contributions des donateurs • Fondations privées
Réseau sur le terrain	• Quatre bureaux régionaux et deux bureaux sous-régionaux (soit six au total) • Coordonnateurs résidents des Nations Unies
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles
OCHA	• Bureau de la coordination des affaires humanitaires
Rôle	• Mobiliser et coordonner l'action humanitaire
Priorités	• Concertation dans le cadre des politiques générales • Plaidoyer en faveur des causes humanitaires • Coordination de l'assistance
Types d'activité	• Assistance aux organismes opérationnels pour l'élaboration de politiques communes • Action de sensibilisation et promotion des mesures de préparation en cas de catastrophe naturelle • Évaluation des pays exposés au risque de catastrophe naturelle • Formation et assistance technique et stratégique aux gouvernements, organismes des Nations Unies et organisations régionales
Sources de financement	• Budget ordinaire de l'ONU • Contributions volontaires des donateurs

	– Fonds d’affectation spéciale pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur – Fonds d’affectation spéciale d’OCHA pour les secours en cas de catastrophe – Autres fonds de contributions
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies • Quatre conseillers régionaux en interventions en cas de catastrophe
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Tous les organismes des Nations Unies chargés de la prévention et des interventions en cas de catastrophe • De très nombreux contacts avec des organisations extérieures intervenant lors des catastrophes naturelles
Programmes spéciaux	• Réseau intégré d’informations régionales (RIIR) • ReliefWeb • Réseau d’information humanitaire
Stratégie internationale ONU de prévention des catastrophes	• Secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles
Rôle	• Faire en sorte que toutes les sociétés soient capables de résister aux effets des catastrophes naturelles, technologiques écologiques
Priorités	• Sensibiliser l’opinion publique à la prévention et aux effets des catastrophes • Mobiliser les pouvoirs publics • Construire des partenariats interdisciplinaires et intersectoriels • Enrichir les connaissances scientifiques sur les causes des catastrophes naturelles et les effets des aléas naturels • Appuyer la coopération internationale afin d’atténuer les effets d’El Niño et de La Niña • Atténuer les effets des catastrophes grâce à des dispositifs d’alerte rapide
Types d’activité	• Formulation de politiques et coordination interinstitutions • Coopération scientifique et transfert de technologies • Application des connaissances existantes dans des initiatives concrètes • Partage des connaissances et de l’information • Promotion de l’intégration des capacités de surveillance des risques et des systèmes d’alerte rapide dans un même processus
Sources de financement	• Fonds d’affectation spéciale pour la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles

Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Équipe spéciale interinstitutions pour la prévention des catastrophes naturelles – Divers organismes des Nations Unies, institutions régionales et ONG
CESAP	• Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Rôle	• Promouvoir le développement par la coopération et l'intégration régionales et sous-régionales
Priorités	• Appliquer les décisions prises lors du Sommet mondial pour le développement social en matière de prévention des catastrophes naturelles – Définir aux niveaux régional, sous-régional et national des stratégies efficaces pour gérer les effets des catastrophes naturelles – Renforcer les capacités institutionnelles des pays en développement en matière de prévention, de mesures d'atténuation et de préparation aux catastrophes naturelles – Aider les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés à se doter d'un système global de gestion des risques et des aléas, de prévention des catastrophes naturelles, de préparation et d'atténuation des effets • Promouvoir l'application de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles et du Plan d'action de Yokohama au niveau régional – Encourager la coopération régionale à l'occasion de la Journée de célébration de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles – Accroître la participation des pays en développement – Évaluer les résultats obtenus
Types d'activité	• Soutien et renforcement des réseaux sous-régionaux • Soutien à la planification stratégique et à la gestion des activités sous-régionales • Ateliers de formation et séminaires itinérants • Compilation des exemples de bonnes pratiques afin d'encourager la reproduction • Enquêtes régionales et sous-régionales • Formulation de principes directeurs et établissement de manuels de prévention et de préparation en cas de catastrophe naturelle • Services consultatifs
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Fonds d'affectation spéciale • Participation aux coûts • PNUD

Réseau sur le terrain	• CESAP/Comité des typhons (CESAP/OMM) • Groupe OMM-CESAP d'experts en cyclones tropicaux • Commission du Mékong • Réseau RESAP du CESAP • Appui fourni par les coordonnateurs résidents des Nations Unies
Liens avec d'autres entités	• Stratégie de prévention des catastrophes, DAES, PNUD, CEPALC, OMM, UNESCO, PNUE, Bureau ONU des affaires spatiales, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, FAO, Banque mondiale, secrétariat du Comité des typhons, Service d'appui technique du Groupe d'experts des cyclones tropicaux, Commission du Mékong, Banque asiatique de développement, Centre asiatique de prévention des catastrophes naturelles, Centre asiatique d'atténuation des effets des catastrophes, Institut international de gestion des risques liés aux catastrophes naturelles, Programme DIPECHO de l'Union européenne pour réduire l'impact des catastrophes naturelles, Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ANASE, ICIMOD, Institut international de gestion des ressources en eau, SOPAC, Conseil mondial de l'eau, Partenariat mondial pour l'eau
Programmes spéciaux	• Programme de coopération régionale du Comité des typhons CESAP-OMM • Plan technique coordonné du Groupe OMM-CESAP d'experts en cyclones tropicaux • Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement écologiquement rationnel et durable (RESAP)
CEPALC	• Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Rôle	• Promouvoir le développement économique et social de la région
Priorités	• Évaluer l'impact socioéconomique et écologique des catastrophes naturelles
Types d'activité	• Coopération technique pour l'évaluation de l'impact socioéconomique et écologique des catastrophes • Renforcement des capacités et formation à la méthodologie CEPALC d'évaluation de l'impact socioéconomique des catastrophes naturelles
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Contributions multilatérales et bilatérales
Réseau sur le terrain	• Deux antennes sous-régionales et quatre bureaux de pays • Appui fourni par les coordonnateurs résidents des Nations Unies
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Banque mondiale • Banque interaméricaine de développement • Centro de Coordinación para la Prevención de los Desastres Naturales en América Central (CEPREDENAC)

PNUE	• Programme des Nations Unies pour l'environnement
Rôle	• Intervenir sur les dimensions environnementales des catastrophes naturelles
Priorités	• Proposer des politiques • Promouvoir l'alerte et l'évaluation rapide • Développer les capacités • Coordonner l'aide (en coopération avec OCHA)
Types d'activité	• Renforcement des législations nationales et des institutions en matière de prévention des atteintes à l'environnement, de prévention, de préparation, d'évaluation et d'intervention en cas de catastrophe • Diffusion d'informations sur l'état, les changements et l'évolution de l'environnement pour favoriser l'alerte et l'intervention rapides en cas de catastrophe • Sensibilisation et renforcement des capacités d'intervention rapide en cas de crise écologique • Mobilisation de l'aide internationale et déploiement d'experts pour des évaluations urgentes
Sources de financement	• Fonds d'affectation spéciale pour l'environnement • Fonds de contributions des donateurs • Autres fonds d'affectation spéciale
Réseau sur le terrain	• Bureaux régionaux dans les zones géographiques névralgiques
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Équipe spéciale interinstitutions pour la prévention des catastrophes naturelles, OCHA et autres entités des Nations Unies, autres organisations intergouvernementales et ONG
Programmes spéciaux	• Groupe consultatif sur les crises écologiques

Observations

Le monde est de plus en plus conscient des conséquences sociales et économiques désastreuses des catastrophes naturelles. Depuis quelques années, l'ONU s'attache plus particulièrement à atténuer la vulnérabilité des pays face aux catastrophes naturelles, par le biais d'activités concrètes de prévention des catastrophes, de préparation et d'atténuation de leurs effets.

De nombreuses entités des Nations Unies participent aux activités de coopération technique dans ce domaine – cette participation s'inscrivant généralement dans l'exécution des programmes correspondant à leur principale mission. Il convient de noter que la présente analyse ne porte pas sur les interventions en urgence ou les activités de relèvement et de développement après les catastrophes, d'où l'absence de certaines entités des Nations Unies habituellement associées à ces dernières composantes du cycle global de gestion des catastrophes naturelles, par exemple l'UNICEF et le PAM.

Globalement, les missions du PNUD, d'OCHA et de la Stratégie de prévention des catastrophes en matière de prévention, de préparation et d'atténuation se recouvrent partiellement. Les trois entités concernées sont conscientes de cette situation et par conséquent de l'existence possible de redondances inefficaces. Elles ont donc engagé un processus conjoint d'auto-évaluation et d'examen de leurs modes d'interaction dans cinq domaines fondamentaux : coordination, plaidoyer, gestion de l'information, élaboration des politiques et renforcement des capacités. Le rapport d'examen est prêt; reste maintenant à prendre les décisions finales qui détermineront toute mesure qui pourrait s'avérer nécessaire pour rationaliser les activités dans ces importants domaines.

Il conviendra toutefois de confirmer au cours de ce processus que l'élément « prévention des catastrophes et relèvement » est l'un des secteurs de programmes clefs du PNUD, dont le vaste réseau de bureaux locaux devrait constituer un critère décisif pour la répartition des tâches dans le système des Nations Unies lorsque les rôles ne sont pas encore entièrement définis.

Les activités des autres entités dans ce domaine – notamment FNUAP, Département des affaires économiques et sociales, ONU-Habitat, PNUE et certaines commissions régionales – procèdent de l'exécution normale de leur mission essentielle, et ne semblent donc pas donner lieu à des redondances inefficaces au sein du système.

Appendice C

Question No 2 – Commerce

Activités de coopération technique liées au commerce

PNUD	• Programme des Nations Unies pour le développement
Rôle	• Promouvoir le commerce international comme vecteur de croissance économique et de développement humain
Priorités	• Placer le développement humain au coeur des échanges • Proposer des options autres que le Processus de Washington
Types d'activité	• Gestion du Fonds d'affectation spéciale destiné au Cadre intégré • Diagnostic et renforcement des capacités • Intégration des questions relatives au commerce dans les plans de développement • Services consultatifs sur les politiques commerciales • Participation des donateurs aux processus d'échanges sur le terrain • Utilisation du commerce comme outil de lutte contre la pauvreté • Exécution des projets sur la base du système de gestion (y compris financière) du PNUD • Harmonisation des procédures des donateurs en matière de contributions financières aux projets touchant le commerce
Sources de financement	• Ressources de base du PNUD et autres ressources du programme
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans 131 pays • Neuf centres de contacts sous-régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Cadre intégré – groupe de coopération élargi CCI/PNUCID/OMC/PNUD/Banque mondiale/FMI – pour l'inclusion du commerce dans les plans de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté
Programmes spéciaux	• Programme mondial CNUCED/PNUD pour la mondialisation, la libéralisation et le développement humain durable (renforcer les capacités nationales en matière de négociations commerciales)
UNIFEM	• Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
Rôle	• Promouvoir la sécurité économique et les droits des femmes
Priorité	• Étudier les incidences des régimes commerciaux sur la condition des femmes
Types d'activité	• Création de réseaux de femmes chefs d'entreprise • Formation des formateurs à la question des sexospécificités dans le contexte économique • Soutien de la participation des femmes aux débats sur les politiques commerciales • Formation aux mécanismes des marchés nationaux et internationaux

Sources de financement	• Ressources de base et contributions des donateurs bilatéraux au titre de la participation aux coûts • Fondation des Nations Unies • Autres organismes des Nations Unies, fondations privées, ONG
Réseau sur le terrain	• Directeurs régionaux de programmes dans 15 pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Liens étroits avec le PNUD • Réseau des économistes africaines • Partenariats avec d'autres réseaux militant pour la sécurité économique et les droits des femmes • Partenariats avec des organisations intergouvernementales régionales, dont l'IGAD, et la Communauté de développement de l'Afrique australe et d'autres entités
Banque mondiale	• Banque mondiale
Rôle	• Intégrer le commerce dans les plans de développement nationaux en vue de réduire la pauvreté
Priorités	• Pays bénéficiant du Cadre intégré/des DSRP et pays particulièrement importants pour le système du commerce mondial • Renforcer les capacités de formation et d'évaluation des institutions locales en matière de politiques et de décisions commerciales • Adhésion et participation à l'OMC
Types d'activité	• Cours de formation • Site Internet (information, exemples de meilleures pratiques, études de cas) • Inclusion d'une composante appui à la coopération technique dans les prêts destinés aux projets/programmes
Sources de financement	• Prêts et dons de la Banque mondiale • Fonds de contributions des donateurs
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans plus de 100 pays membres
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Cadre intégré – groupe de coopération élargi CCI/CNUCED/OMC/PNUD/Banque mondiale/FMI – pour l'inclusion du commerce dans les plans de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté
Programmes spéciaux	• Institut de la Banque mondiale
CNUCED	• Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
Rôle	• Intégrer les pays en développement et en transition dans l'économie mondiale

Priorités	• Articuler la coopération technique avec les activités de la CNUCED (organes intergouvernementaux, avec les fonctions de recherche et d'analyse des politiques) • Renforcement durable de la capacité d'intégration de la composante développement dans les échanges, les services financiers, les services, l'investissement, la technologie, la création d'entreprises • Les pays les moins avancés (environ 40 %) • Essentiellement le secteur public • La mondialisation et le développement • L'investissement, les technologies et la création d'entreprises • Les questions relatives au commerce international des marchandises, des services et des produits de base • Les services d'infrastructure pour le développement et l'efficacité commerciale
Types d'activité	• Analyse des politiques et renforcement des capacités humaines et institutionnelles dans les directions suivantes : – Négociations commerciales – Expansion et efficacité commerciales – Services organiques – douanes, transports, banques, assurances, gestion portuaire – nécessaires à l'efficacité commerciale – Élaboration et application du droit de la concurrence – Transports et facilitation du commerce
Sources de financement	• Fonds d'affectation spéciale de la CNUCED (environ 70 %) • PNUD • Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement
Réseau sur le terrain	• Appui fourni par les coordonnateurs résidents des Nations Unies • Quelques bureaux de projet dans les pays en développement • Un nombre croissant de réseaux locaux d'universités et d'ONG nationales
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• JITAP – Programme commun d'assistance technique intégré permettant aux partenaires (OMC, CNUCED, CCI) de coordonner leurs activités de coopération technique • Cadre intégré – groupe de coopération élargi CCI/CNUCED/OMC/PNUD/Banque mondiale/FMI – d'inclusion du commerce dans les plans de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté • OCDE • Commissions régionales • Groupes sous-régionaux de pays en développement (ANASE, CEE, CEDEAO, Communauté de développement de l'Afrique australe, COMESA et MERCOSUR) • Fonds commun pour les produits de base

Programmes spéciaux	• PNUE (pour les questions concernant le commerce et l'environnement) • Chambre de commerce internationale • Organisation mondiale des douanes • ONG et secteur privé • SYGADE (Système de gestion et d'analyse de la dette) • Système douanier informatisé • Système d'informations avancées sur les marchandises • Programme de formation et de développement des ressources humaines dans le domaine du commerce extérieur • Programme pour le développement de la formation dans le domaine des transports maritimes • EMPRETEC – renforcement des petites et moyennes entreprises • Équipe spéciale PNUE-CNUCED pour le renforcement des capacités dans les domaines du commerce, de l'environnement et du développement • Programme de diplomatie commerciale – formation des négociateurs – en particulier pour l'OMC, dans une optique de développement • Programme de diversification des produits de base • Programme CNUCED de renforcement des capacités et de coopération technique à l'appui du programme de travail de Doha (OMC) • Programme mondial CNUCED/PNUD pour la mondialisation, la libéralisation et le développement humain durable (renforcer les capacités nationales en matière de négociations commerciales) • La diplomatie au service des sciences et de la technologie
OMC	• Organisation mondiale du commerce Bien que ne faisant pas partie du système des Nations Unies, l'OMC travaille en étroite coopération avec le CCI, la CNUCED et d'autres entités pour les questions de la coopération technique
Rôle	• Négociation et respect des règles du commerce
Priorités	• Aider les pays à remplir les conditions nécessaires pour adhérer à l'OMC (par exemple bureau des brevets, organes normatifs, administration douanière) • Principalement le secteur public, mais s'étendant au secteur universitaire
Types d'activité	• Essentiellement cours et séminaires sur les questions de fond suivantes : – Comprendre les règles du système commercial multilatéral – Comprendre les droits et les obligations des membres de l'OMC – Activités découlant du cycle de Doha – Apprendre à négocier des accords commerciaux

Sources de financement	• Fonds mondial d'affectation spéciale destiné au programme de Doha pour le développement (contributions volontaires)
Réseau sur le terrain	• Aucun
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• JITAP – Programme commun d'assistance technique intégré, qui permet aux partenaires (OMC, CNUCED, CCI) de coordonner leurs activités de coopération technique • Cadre intégré – groupe de coopération élargi CCI/CNUCED/OMC/PNUD/Banque mondiale/FMI – d'inclusion du commerce dans les plans de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté • Partenaires du JITAP et du Cadre intégré, Organisation mondiale des douanes, ONUDI, OMPI, FAO, Organisation internationale de normalisation, PNUE • OCDE • Banques régionales de développement
Programmes spéciaux	• Institut de l'OMC pour la formation et la coopération technique – activités de formation et relations avec d'autres établissements d'enseignement compétents
CCI	• Centre CNUCED/OMC du commerce international
Rôle	• Promouvoir le développement et la promotion du commerce
Priorités	• Compétitivité internationale des entreprises, principalement les PME produisant pour l'exportation • Au siège – outils de compétitivité, méthodologies et recherches appliquées • Sur le terrain – renforcement des capacités concurrentielles et services aux entreprises exportatrices • Zones géographiques – Afrique et pays les moins avancés
Types d'activité	• Services d'information, de formation et de consultation dans sept domaines de programmes : – Analyse stratégique et opérationnelle des marchés – Consultations commerciales – Information commerciale – Capacités de formation dans le domaine de l'exportation – Création de produits et prospection de nouveaux marchés – Commerce des services – Passation des marchés internationaux et gestion de l'offre
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU et de l'Organisation mondiale du commerce (environ 50 %) • Fonds de contributions et fonds d'affectation spéciale (environ 40 %) • PNUD (environ 10 %)

Réseau sur le terrain	• Appui fourni par les coordonnateurs résidents des Nations Unies • Mise en place de « plates-formes régionales » d'exécution des activités de coopération technique du CCI par les institutions partenaires
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Organismes de commerce extérieur et organisations patronales des pays développés ou en développement • Réseaux partenaires – services spécialisés d'appui au commerce, établissements de formation/universités, etc. – dans les pays développés ou en développement • Autres organismes de coopération technique au commerce (par exemple le JITAP, programme commun intégré d'assistance technique permettant aux partenaires – OMC, CNUCED et CCI – de coordonner leurs activités de coopération technique) • Autres organismes de développement (par exemple Cadre intégré, groupe de coopération élargi CCI/CNUCED/OMC/PNUD/Banque mondiale/FMI pour l'inclusion du commerce dans les plans de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté) • Banques régionales de développement • ONG oeuvrant pour le commerce • Commissions régionales des Nations Unies • CAD/OCDE • Bureaux de promotion des importations dans les pays développés
Programmes spéciaux	• World Trade Net d'information des entreprises sur les questions en cours de négociation • Forum sur les stratégies nationales d'exportation – centre de référence sur les meilleures pratiques et réseau consultatif • Business for Cancun – consultations pour la défense du commerce, en particulier pour le programme de Doha pour le développement • Programme de transition au commerce électronique – renforcer les compétences informatiques des entreprises et les réseaux nationaux d'aide au commerce • Outil de compétitivité : y compris outil Internet pour l'analyse des flux commerciaux des différents produits et des marchés, les outils d'étalonnage concurrentiel, l'élaboration de stratégies et des modules de formation • Programme de promotion des échanges Sud-Sud : action en faveur du commerce intrarégional, notamment à travers la campagne Acheter pour l'Afrique, en Afrique • Programme de réduction de la pauvreté par les exportations : promouvoir et appuyer les initiatives locales de les reproduire à terme à l'échelle nationale et internationale
ONUDI	• Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Rôle	• Créer des industries compétitives sur les marchés mondiaux
Priorités	• Aider les pays en développement à mettre en place les principales infrastructures de contrôle de la qualité et des normes requises pour accroître leurs exportations

	• Aider des secteurs de production choisis pour leur fort potentiel d'exportation à améliorer la qualité de leurs produits et de leur production et à se conformer aux normes et règles en vigueur • Intervenir si les produits d'exportation sont handicapés par des facteurs techniques, et proposer des solutions • Renforcer les organisations et arrangements régionaux existants en matière de commerce
Types d'activité	• Renforcement des capacités nationales en matière de normes, d'améliorations qualitatives et quantitatives, d'accréditations, de métrologie et d'homologation • Renforcement des capacités productives et de la compétitivité • Assistance technique sectorielle aux entreprises exportatrices, en privilégiant l'amélioration des produits et de la productivité, les programmes d'amélioration permanente, l'application d'outils logiciels spéciaux
Sources de financement	• Fonds d'affectation spéciale d'ONUDI • Fonds de contributions • PNUD
Réseau sur le terrain	• Présence directe dans 30 pays en développement ou en transition
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD, PNUE, OMC, CNUCED, CCI, FAO, OMS, Banque mondiale • Normes : Organisation internationale des normalisations (ISO) • Accréditation : Forum international de l'accréditation et Conférence internationale d'accréditation des laboratoires (ILAC) • Métrologie : Bureau international des poids et mesures (BIPM) et Organisation internationale de métrologie légale (OIML)
OMPI	• Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
Rôle	• Protection de la propriété intellectuelle
Priorités	• Contribuer à l'élaboration de systèmes efficaces de propriété intellectuelle pour aider les pays à respecter les grands accords commerciaux en la matière et à en bénéficier • Prêter une attention particulière au secteur privé • Privilégier les pays les moins avancés et les pays émergents
Types d'activité	• Aide à la rédaction et la réforme des lois internes – notamment dans le cadre de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (TRIPS); accord avec l'OMC pour l'application des TRIPS au niveau national • Programme d'enseignement et de formation complets sur la gestion et le respect des droits, la valeur de la propriété intellectuelle, la création de valeur économique par la gestion efficace de la propriété intellectuelle • Renforcement des capacités requises pour la mise en place des structures nationales de protection de la propriété intellectuelle

Sources de financement	• Aide au développement de systèmes informatisés en matière de propriété intellectuelle • Assistance au secteur privé dans le cadre de l'exploitation de la propriété intellectuelle • Essentiellement ressources générales de l'OMPI, produites par les droits d'enregistrement et les ventes de publications • Fonds de contributions (environ 8 %)
Réseau sur le terrain	• Appui fourni par les coordonnateurs résidents des Nations Unies
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• OMC, CCI, CNUCED • Assistance à la Banque mondiale pour les composantes propriété intellectuelle de ses projets • Nombreux interlocuteurs dans les gouvernements et les ONG • Multiples contacts dans des secteurs tels que l'industrie pharmaceutique ou l'agriculture
Programmes spéciaux	• Réseau mondial de la propriété intellectuelle • OMPI – Académie mondiale – Formation des cadres des offices nationaux des brevets – Formation générale des hauts fonctionnaires – Formation à distance (principes de base de la propriété intellectuelle)
DAES	• Département des affaires économiques et sociales, ONU
Rôle	• Établir des statistiques du commerce international et du commerce des services
Priorités	• Collecte et traitement des données statistiques selon les normes reconnues
Types d'activité	• Dialogue constructif permanent avec les bureaux nationaux de la statistique
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • PNUD
Réseau sur le terrain	• Appui fourni par les coordonnateurs résidents des Nations Unies
Bureau des affaires juridiques	• Bureau des affaires juridiques, ONU/Service du droit commercial international
Rôle	• Conseiller les États Membres sur diverses questions d'ordre juridique
Priorités	• Conseil, recherche, analyse, formation concernant : – Les formalités nécessaires pour devenir partie à un traité – L'élaboration des lois internes requises en vertu des engagements internationaux ou pour incorporer les lois types des Nations Unies

	– La rédaction de textes non législatifs (par exemple règlements d'arbitrage basés sur les textes des Nations Unies)
Types d'activité	• Faire mieux connaître les conventions internationales relatives au droit commercial • Fournir une assistance pour la réforme du droit commercial et l'adoption des textes de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
Sources de financement	• Budget ordinaire de l'ONU - Fonds d'affectation spéciale pour les symposiums de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
CEE	• Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
Rôle	• Renforcement de la coopération économique entre les pays membres
Priorités	• Questions plurinationales et transfrontières • Entrepreneuriat (femmes et jeunes), rapprochements avec les multinationales et les PME • Promotion de l'investissement, y compris partenariats public/privé • Facilitation du commerce et abaissement des barrières commerciales • Cibles géographiques – Pays sans littoral (pays d'Asie centrale et Arménie) – Pays touchés par des conflits (Europe du Sud-Est et Sud-Caucase)
Types d'activité	• Renforcement des capacités (formation, ateliers, séminaires) • Recherche de partenaires/investisseurs pour les projets • Élaboration de projets • Collectes de fonds • Développement des institutions et élaboration des politiques • Assistance pour l'établissement et le respect des normes concernant des produits tels que les produits alimentaires, les fruits et le bois d'oeuvre
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Fonds locaux et/ou fonds d'affectation de la CEE • Ressources des organisations hôtes • Autres mécanismes spéciaux de financement des projets

Réseau sur le terrain	• Appui fourni par les coordonnateurs résidents de l'ONU
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD, ONUDI, OMC, CNUCED, UIT, Département des affaires économiques et sociales, OMPI, CEA, CESAO • Union européenne • Chambre de commerce internationale • Un large éventail de groupes de pays sous-régionaux et d'initiatives de coopération
Programmes spéciaux	• Liens avec l'équipe spéciale PNUE-CNUCED pour le renforcement des capacités dans les domaines du commerce de l'environnement et du développement • Programme des points multiplicateurs • Programme spécial pour les économies d'Asie centrale, avec la CESAP
CEA	• Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
Rôle	• Développement socioéconomique durable des États Membres
Priorités	• Promouvoir le commerce et renforcer les capacités des États Membres en matière de commerce et de négociations avec l'OMC
Types d'activité	• Conseils techniques sur la formulation des politiques et des stratégies commerciales • Conseils techniques sur la facilitation du commerce et les services d'appui • Examen des accords commerciaux régionaux dans une optique de cohérence avec les négociations mondiales • Identification des infrastructures, des données commerciales et des autres éléments qui entravent le commerce • Appui aux réseaux de personnes et d'institutions pour favoriser la mise en commun des ressources
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Fonds de contributions
Réseau sur le terrain	• 5 centres de développement sous-régionaux • Appui fourni par les coordonnateurs résidents des Nations Unies
Programmes spéciaux	• Forum africain du développement
CESAP	• Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique
Rôle	• Aider des pays en développement à gérer plus efficacement la mondialisation
Priorités	• Renforcement des capacités de négociation avec l'OMC • Facilitation de l'adhésion à l'OMC

	• Promotion du commerce intrarégional à travers des accords commerciaux régionaux • Facilitation du commerce et services d'appui en vue d'accroître la compétitivité des exportations • Développement des entreprises exportatrices, en particulier les PME • Promotion et facilitation de l'investissement • Transport terrestre inter et intrarégional • Technologies de l'information, des communications et de l'espace
Types d'activité	• Information sur les règles et les accords de l'OMC • Concertations régionales sur les négociations avec l'OMC et les procédures d'adhésion • Consultations secteur privé/secteur public sur les réformes, les politiques d'investissement et les créations d'entreprises induites par l'OMC • Mise en place, promotion et soutien des mécanismes et des réseaux de coopération régionale • Abaissement des barrières qui entravent la circulation internationale des marchandises, des personnes et des véhicules • Renforcement des capacités de planification et de gestion des infrastructures de transport • Aide au développement du transport multimodal et des services logistiques
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et Fonds pour le développement • Fonds de contributions • PNUD
Réseau sur le terrain	• Réseau des pays en développement engagés dans le processus d'adhésion • Réseau TISNET (information sur le commerce et l'investissement)
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Appui fourni par les coordonnateurs résidents des Nations Unies • CNUCED, OMC, CCI, FAO, ONUDI • Autres commissions régionales • ANASE, CEAP • Banque asiatique de développement • Forum pour le développement global de l'Indochine
Programmes spéciaux	• Accords de Bangkok • Programme de formation commun CESAP/OMC • Projet relatif au développement des infrastructures de transport terrestre en Asie • Programme Asie-Pacifique relatif au développement de la consultance technique • Programme spécial pour les économies d'Asie centrale – avec la CEE • Développement du secteur privé dans la sous-région Bassin du Mékong (Plan Hi-Fi)

	• Coopération économique Bangladesh-Inde-Myanmar-Sri Lanka-Thaïlande • Centre Asie-Pacifique du Génie et de la machine agricole • Réseau d'information maritime (MARINET)
CEPALC	• Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Rôle	• Développement économique et social de la région
Priorités	• Coopération technique à l'échelle de l'hémisphère et des sous-régions • Étude de l'impact de l'intégration régionale dans les pays de taille modeste sur le plan économique • Étude de l'impact des investissements internationaux sur le commerce • Transports maritimes et règlements portuaires propices au commerce • Intégration des infrastructures régionales pour faciliter le commerce • Initiatives commerciales régionales pour le développement des pays sans littoral et des pays de transit
Types d'activité	• Services consultatifs de professionnels spécialisés • Renforcement des capacités (formation, ateliers, séminaires) • Matériel technique préparé à la demande des présidents des groupes de négociateurs intergouvernementaux
Sources de financement	• Budget de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Banques régionales de développement
Réseau sur le terrain	• Deux sièges sous-régionaux et quatre bureaux de pays • Appui fourni par les coordonnateurs résidents des Nations Unies
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• CNUCED, OMC • Autres commissions régionales • BID, OEA, Zone de libre-échange des Amériques, système d'intégration de l'Amérique centrale, CARICOM, Initiative de l'hémisphère occidental sur les transports
CESAO	• Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale
Rôle	• Promouvoir le développement par la coopération et l'intégration régionale et sous-régionale
Priorités	• Assistance directe aux États membres dans le cadre des négociations avec l'OMC, y compris pour le programme de Doha – établissement des mémorandums nationaux, formation des équipes de négociateurs, communication de renseignements en arabe, base régionale de données commerciales • Aide au renforcement des capacités juridiques, humaines et institutionnelles

Types d'activité	• Infrastructures et services de transports pour le commerce
	• Modules de formation, matériel pédagogique, ateliers
	• Promotion des consultations et recherches régionales à l'appui des politiques et des positions communes
	• Études de cas sur les questions d'intérêt régional
Sources de financement	• Aide à la conception de projets concernant les systèmes de transports régionaux
	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement
	• Fonds arabe de développement économique et social, Banque islamique de développement
	• Donateurs bilatéraux
Réseau sur le terrain	• Aucun
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• CNUCED, OMC, CCI, CEE et autres fonds, programmes et institutions spécialisés des Nations Unies
	• Ligue des États arabes et organisations affiliées
	• Organisation des ingénieurs-conseils des industries du Golfe
Programmes spéciaux	• Système de transports intégrés du Mashreq arabe

Observations

Les politiques d'aide privilégient maintenant beaucoup plus la réduction de la pauvreté, et donnent donc lieu à des stratégies de plus en plus axées sur la croissance et le développement durables. Le résultat direct de cette évolution est que presque tous les pays veulent aujourd'hui améliorer leurs performances commerciales. Le Consensus de Monterrey a insisté sur la nécessité de financer de manière adéquate les activités de développement liées au commerce. La Déclaration ministérielle de Doha place la coopération technique et le renforcement des capacités au cœur de la composante développement du système commercial multilatéral.

La nécessité d'augmenter les aides s'impose pour une raison évidente : les pays en développement ne pourront pas profiter des perspectives nouvelles ouvertes par la libéralisation des échanges s'ils ne savent pas s'intégrer dans le système, ou s'ils n'ont pas les ressources nécessaires pour accroître leurs capacités productives, renforcer la compétitivité de leurs produits et, d'une manière générale, engager un dialogue fructueux avec leur secteur privé. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que les entités des Nations Unies soient si nombreuses à appuyer, de multiples manières, les activités liées au commerce.

Malgré la multiplicité des acteurs présents, les redondances pures et simples semblent marginales, voire inexistantes. On en revient de nouveau au point de départ foncièrement différent des différentes entités, déjà souligné dans le corps du rapport. À certains égards, les initiatives relatives au commerce déployées dans le système des Nations Unies représentent un modèle de cohérence basée sur la

spécialisation des missions et des compétences, et cela en dépit du nombre d'entités concernées.

On notera en particulier les relations de travail fructueuses qui se sont nouées à Genève entre la CNUCED, l'OMC et leur programme commun, le Centre du commerce international (CCI). L'OMC doit par définition être neutre et aider en toute égalité tous les membres à comprendre et respecter leurs engagements et à tirer parti de leur adhésion. En revanche, la CNUCED n'est pas tenue à la neutralité et peut aider spécifiquement les pays en développement à profiter au mieux de leur adhésion à l'OMC et aux autres accords commerciaux. Comme la CNUCED et l'OMC traitent beaucoup avec les gouvernements, le CCI se consacre presque exclusivement à l'assistance au secteur privé, en privilégiant les pays les moins avancés. Cette coopération étroite entre les trois entités est illustrée par le Programme commun d'assistance technique intégrée (JITAP), qui couvre un certain nombre de pays africains.

Outre le JITAP, les trois entités basées à Genève ont noué des liens avec la Banque mondiale, le PNUD et le FMI, l'objectif étant en l'occurrence d'intégrer le commerce dans les plans de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté grâce au processus du Cadre intégré. Cette initiative relativement complexe a connu quelques difficultés initiales, mais il est primordial qu'elle aboutisse pour que les bienfaits essentiels du commerce ne soient pas négligés dans les documents de planification stratégique. La coopération en bonne et due forme qui s'est instaurée entre l'ONU et les institutions de Bretton Woods dans ce domaine illustre bien le type de coopération susceptible d'avoir un impact renforcé et d'accroître l'efficacité des deux familles institutionnelles.

Les commissions régionales oeuvrent elles aussi dans le domaine du commerce. Les préoccupations régionales, à commencer par des intérêts partagés et (parfois) des besoins linguistiques communs ou spécifiques, ne font que confirmer la pertinence des activités de ces commissions, dont les perspectives et les opérations régionales enrichissent considérablement le processus global.

Les activités d'entités telles qu'UNIFEM, ONUDI (non inclus spécifiquement dans le présent examen), le DAES et le Bureau des affaires juridiques sont des composantes logiques de leurs responsabilités plus larges. On notera que les activités du Département des affaires économiques et sociales dans ce domaine sont essentiellement de nature statistique. Le travail statistique du Département est reconnu et apprécié dans tout le système.

Aucune redondance évidente n'a été repérée dans les activités des entités des Nations Unies liées au commerce.

Appendice D

Question No 3 – Énergie

Activités de coopération technique liées à l'énergie

PNUD	• Programme des Nations Unies pour le développement
Rôle	• Renforcer les capacités à parvenir au développement durable • En amont – Établir un environnement propice et les politiques requises pour appuyer les options énergétiques favorables au développement durable • En aval – Promouvoir les activités énergétiques intégrées à objectifs sociaux, économiques et environnementaux pour réduire la pauvreté et promouvoir le développement durable • Rechercher et diffuser les meilleures pratiques • Donner des conseils novateurs • Rapprocher les partenaires à travers des projets pilotes
Types d'activité	• Renforcer les schémas d'orientation nationaux pour que l'énergie serve à réduire la pauvreté et à favoriser le développement durable • Promouvoir les services énergétiques ruraux au service de la croissance et de l'équité • Promouvoir les techniques énergétiques non polluantes dans une perspective de développement durable • Favoriser l'investissement dans l'énergie durable • Produire des analyses et du matériel didactique sur les techniques et les politiques d'énergie durable
Sources de financement	• Ressources de base et complémentaires du PNUD • Fonds d'affectation spéciale thématique pour l'énergie au service d'un développement durable • Fonds pour l'environnement mondial • Fonds de dépôt
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans 131 pays • Neuf centres de contact sous-régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUE, Département des affaires économiques et sociales, ONUDI, FAO, UNIFEM, CNUCED, Banque mondiale, Banques régionales de développement • Conseil mondial de l'énergie • Initiative internationale pour l'énergie • Réseau E-7 des compagnies d'électricité • Conseil mondial des entreprises pour le développement durable • Association mondiale des GPL (pour le défi GPL)

Programmes spéciaux	• Organisme d'exécution du Fonds pour l'environnement mondial • Programme conjoint PNUD/Banque mondiale d'assistance à la gestion du secteur énergétique • Global Village Energy Partnership • Liquefied Petroleum Gas Rural Energy Challenge (défi GPL)
UNIFEM	• Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
Rôle	• Promouvoir la sécurité économique et les droits des femmes
Priorités	• Incidences sexospécifiques des systèmes d'approvisionnement énergétique
Types d'activité	• Promotion des systèmes d'énergie renouvelable qui allègent la charge de travail des femmes
Sources de financement	• Fonds d'affectation spéciale UNIFEM à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes • Fondation des Nations Unies • Autres organismes des Nations Unies, fondations privées, ONG
Réseau sur le terrain	• Appui fourni par les coordonnateurs résidents des Nations Unies • Directeurs de programmes régionaux dans 14 pays • Conseillers au programme pour l'égalité des sexes dans 11 pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD, UNICEF, FNUAP, ONUSIDA, Département des opérations de maintien de la paix • Équipe spéciale interinstitutions sur les femmes et le VIH/sida • Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (23 experts indépendants élus, spécialistes des droits des femmes) • Comités nationaux d'UNIFEM dans 19 pays
Banque mondiale	• Banque mondiale
Rôle	• Associer financement et renforcement des capacités, services consultatifs et transfert de connaissances (également assistance technique hors prêt)
Priorités	• Réforme et restructuration du secteur énergétique selon les lois du marché • Accès à des sources d'énergie efficaces et d'un coût abordable • Viabilité écologique de la production, du transport, de la distribution et de la consommation d'énergie
Types d'activité	• Concourir à l'élaboration et à la réforme des politiques énergétiques • Promouvoir l'accès aux ressources énergétiques dans les zones rurales et urbaines, surtout pour les plus défavorisés • Analyser les corrélations énergie-environnement aux niveaux local, régional et mondial

	• Populariser les technologies de mise en valeur des énergies renouvelables • Encourager l'adoption de pratiques énergétiques plus efficaces • Faciliter le commerce international de l'énergie • Appuyer la coopération technique hors prêt ou dans le cadre de prêts ou de dons pour des projets/programmes polyvalents
Sources de financement	• Fonds de dépôt des contributions des donateurs • Prêts et dons de la Banque mondiale
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans plus de 100 pays membres
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Liens très diversifiés, y compris avec le PNUD et le FEM
Programmes spéciaux	• Programme PNUD/Banque mondiale d'assistance à la gestion du secteur énergétique • Programme asiatique des énergies de substitution
PNUE	• Programme des Nations Unies pour l'environnement
Rôle	• Promouvoir la prise en compte de la dimension écologique dans les décisions dans le secteur énergétique
Priorités	• Appuyer la mise au point, l'application et le transfert de techniques d'exploitation des énergies propres, efficaces et renouvelables • Fournir conseils et services de consultation sur les politiques, les cadres réglementaires et les questions de financement • Encourager l'investissement dans les énergies durables, à travers les banques et autres institutions financières
Types d'activité	• Contribution à l'analyse et à l'évaluation des dimensions environnementales des politiques énergétiques, des options en matière d'atténuation des effets du changement climatique, de la réforme du secteur énergétique, de l'efficacité et du transport de l'énergie dans l'industrie • Aider les institutions financières à mieux comprendre les possibilités d'investissement dans les énergies renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie • Aider les nouvelles entreprises qui utilisent des énergies non polluantes à trouver rapidement des financements • Évaluer les ressources en énergie solaire et éolienne
Sources de financement	• Fonds pour l'environnement mondial • Fondation des Nations Unies • Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement

Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD, DAES, ONUDI, FAO, UNIFEM, CNUCED, Banque mondiale, Banque régionale de développement • Centre collaborateur PNUE sur l'énergie et l'environnement – groupe spécialisé de scientifiques, ingénieurs et économistes • Diverses ONG et organisations professionnelles
Programmes spéciaux	• Réseau PNUE des énergies et du développement durables
DAES	• Département des affaires économiques et sociales (ONU)
Rôle	• Mettre l'énergie et les ressources naturelles au service du développement durable
Priorités	• Promouvoir les politiques et les stratégies énergétiques propices au développement durable • Promouvoir les mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique, y compris au moyen de normes et de règles d'étiquetage • Favoriser l'approvisionnement énergétique en milieu rural et l'exploitation des nouvelles sources d'énergie renouvelable • Promouvoir les techniques et systèmes de mise en valeur des combustibles fossiles non polluants • Oeuvrer pour les politiques des transports et les questions énergétiques • Élaborer des systèmes d'information sur l'énergie
Types d'activité	• Assistance technique, formation, séminaires, ateliers, voyages d'étude sur les thèmes suivants : exploration de nouvelles sources d'énergie, énergies renouvelables, articulation environnement-énergie-transports, utilisation finale rationnelle de l'énergie, gestion de la demande, développement énergétique, utilisation des ressources hydrauliques et protection de l'environnement dans le contexte de la production et de la consommation d'énergie • Projets pilotes et services consultatifs sur les nouvelles sources d'énergie renouvelables dans les zones rurales • Réforme des politiques sectorielles • Coopération régionale et interrégionale pour la mise en valeur des ressources énergétiques
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Ressources de base et complémentaires du PNUD • Fonds d'affectation spéciale thématique pour l'énergie au service d'un développement durable • Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux • Fonds de dépôt des contributions des donateurs

Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD, PNUE, ONUDI, FAO, UNIFEM, CNUCED, Banque mondiale, Banques régionales de développement • Perspective énergétique mondiale – analyse indépendante de la situation énergétique mondiale par des experts issus du monde universitaire, de la communauté scientifique, des administrations publiques, de l'industrie et des ONG • Partenariats avec le secteur privé pour l'étude des ressources énergétiques dans le contexte du marché
Programmes spéciaux	• Partenariats pour des carburants et des véhicules propres • Partenariats pour l'étiquetage et les normes énergétiques de l'électroménager • Partenariat Électricité pour tous • Partenariat pour l'énergie du village planétaire
CEE	• Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
Rôle	• Améliorer la gestion des économies d'énergie
Priorités	• Projets d'amélioration du rendement énergétique • Priorités géographiques – Pays sans littoral (Asie centrale et Arménie) – Pays touchés par les conflits (Europe du Sud-Est et Sud-Caucase)
Types d'activité	• Renforcement des capacités (formation, ateliers, séminaires) • Assistance pour la recherche de partenaires/investisseurs pour les projets • Élaboration de projets • Développement des institutions et formulation de politiques
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Fonds locaux et/ou fonds d'affectation de la CEE • Ressources des organisations hôtes • Autres mécanismes de financement spécial de projets
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD, UNIFEM, DAES, PNUE • Large éventail de groupements de pays sous-régionaux et d'initiatives de coopération
Programmes spéciaux	• Projet Efficacité énergétique 21

CEPALC	• Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Rôle	• Promouvoir le développement économique et social de la région
Priorités	• Politiques de régulation des services publics du secteur énergétique • Orientations et modernisation du cadre juridique régissant la mise en valeur durable des ressources énergétiques • Intégration des ressources énergétiques
Types d'activité	• Services consultatifs de professionnels spécialisés • Renforcement des capacités et formation (ateliers et séminaires)
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Contributions multilatérales et bilatérales
Réseau sur le terrain	• 2 sièges sous-régionaux et 4 bureaux de pays • Appui fourni par les coordonnateurs résidents des Nations Unies
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• OLADE
CESAO	• Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale
Rôle	• Promouvoir le développement par la coopération et l'intégration régionales et sous-régionales
Priorités	• Services d'énergie renouvelables pour les zones rurales • Reconstruction après les conflits notamment dans le domaine énergétique
Types d'activité	• Modules de formation, matériel pédagogique, ateliers • Services consultatifs • Autres projets sur le terrain
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Fonds arabe de développement économique et social, Banque islamique de développement • Donateurs bilatéraux (financement de projets)
Réseau sur le terrain	• Aucun
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Autres fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies • Ligue des États arabes et organisations affiliées • Organisations des ingénieurs-conseils des industries du Golfe • Institut fédéral des sciences de la terre et des matières premières (Allemagne)

	• Agence allemande de coopération technique (GTZ) • Institut international de génie hydraulique et environnemental (Pays-Bas)
CESAP	• Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Rôle	• Promouvoir le développement par la coopération et l'intégration régionales et sous-régionales
Priorités	• Accès à des services énergétiques fiables et d'un coût abordable et promotion de l'utilisation accrue des énergies renouvelables pour renforcer les capacités nationales dans les domaines suivants : – Planification stratégique et gestion des ressources énergétiques intégrant les dimensions économiques, sociales et environnementales – Formation aux énergies renouvelables (Asie) – Intégration de la planification énergétique dans le développement rural (Pacifique) – Prestation de services de base, notamment énergétiques, aux pauvres à travers des partenariats secteur public-secteur privé • Promotion de la maîtrise énergétique et des modes de consommation durables – Renforcer les capacités institutionnelles de sensibilisation aux économies d'énergie ainsi que les capacités techniques et humaines d'évaluation et d'exploitation du potentiel de gains énergétiques • Sensibiliser aux technologies énergétiques non polluantes et aux changements climatiques – Mener une action de sensibilisation et donner aux responsables du secteur énergétique les moyens de mieux tirer parti des initiatives relatives au changement climatique • Transferts de technologies et mobilisation de ressources financières – Faire mieux connaître les techniques de mise en valeur des énergies renouvelables et accroître la capacité d'investissement dans ces technologies • Commerce et coopération transfrontières en matière énergétique – Promouvoir et faciliter la coopération nord-est asiatique dans le domaine énergétique (échanges et commerce)
Types d'activité	• Renforcement des capacités institutionnelles et mise en valeur des ressources humaines (ateliers, formation) • Forums de discussion sous-régionaux, établissement de normes et négociations • Diffusion des données d'expérience et des bonnes pratiques (partage d'informations, séminaires, réseaux) • Services consultatifs
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Donateurs bilatéraux de la CESAP (Chine, Japon, Pays-Bas, République de Corée) • Fonds de dépôt

	• PNUD
Réseau sur le terrain	• Aucun
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD, PNUE, UNESCO, Banque asiatique de développement, ANASE, Secrétariat du Forum, Pacifique Power Association (PPA), Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), Commission du Pacifique Sud pour les géosciences appliquées (SOPAC), Secrétariat de la Communauté du Pacifique
Programmes spéciaux	• Projets contribuant à la mise en oeuvre du Plan d'action de Johannesburg et aux décisions d'autres forums régionaux sur l'énergie au service du développement durable • Programme spécial des Nations Unies pour l'économie des pays d'Asie centrale – avec la CEE

Observations

« L'approvisionnement énergétique est un facteur essentiel du développement. Bien que ne faisant pas en elle-même partie des besoins humains de base, l'énergie est un élément essentiel pour répondre à tous les besoins. Près d'un tiers de la population mondiale n'a pas accès à l'électricité, et un autre tiers n'y a que peu accès. L'utilisation des combustibles traditionnels pour la cuisine et le chauffage peut avoir de graves répercussions sur l'environnement et sur la santé. Il existe toujours de très grandes disparités en matière de consommation énergétique, aussi bien au sein d'un même pays qu'entre différents pays. Il convient de revoir en profondeur les systèmes actuels de distribution afin que l'énergie devienne un facteur de développement durable. La modification du modèle existant de façon à accorder la priorité aux services nécessitera des réajustements fondamentaux des politiques publiques en faveur de modes de production et de consommation durables⁴. »

L'examen de la question énergétique dans le présent rapport soulève un point important quant à la future organisation de la coopération technique des Nations Unies dans ce domaine et peut-être dans d'autres tout aussi importants. Il s'agit en déterminer quelles devraient être à l'avenir les relations entre le PNUD et le DAES dans les domaines d'intervention du PNUD, où le Département a jusqu'à présent assuré l'essentiel de la capacité fonctionnelle et de l'exécution de projet.

Le tableau qui précède fait apparaître de nombreux chevauchements entre les activités techniques du PNUD et celles du DAES. L'une des explications possibles est tout simplement que le PNUD fait largement appel au Département pour exécuter les activités qu'il finance et que par conséquent les mêmes activités se retrouvent dans les deux entités. La question est toutefois plus complexe. Premièrement, le PNUD se tourne de plus en plus vers d'autres interlocuteurs que le Département, y compris ses propres centres de contact sous-régionaux et des partenaires extérieurs au système des Nations Unies. Deuxièmement, le Département intervient souvent à la demande du PNUD ou des pays de programme. Il arrive aussi que les pays de programme demandent au Département d'exécuter des activités financées par d'autres sources que le PNUD. Certaines ont été décidées par l'Assemblée et sont financées sur le budget ordinaire. Les entités des Nations Unies

⁴ Cadre d'action pour l'énergie, Groupe de travail WEHAB, août 2002.

concernées étudieront la répartition de leurs tâches de manière à pouvoir répondre de manière cohérente et rationnelle aux demandes des pays de programme.

Comme pour les autres questions traitées dans les appendices précédentes, les activités d'UNIFEM, du PNUE et des commissions régionales peuvent être considérées comme des composantes logiques des responsabilités plus générales de ces entités. Elles ne semblent pas soulever de véritable problème.

Appendice E

Question No 4 – Consolidation de la paix

On trouvera à l'appendice E une série de tableaux portant sur les questions ayant trait essentiellement à la consolidation de la paix. À l'appendice F qui suit, les questions abordées ont trait à l'état de droit mais certaines d'entre elles sont également importantes pour la consolidation de la paix.

Activités de coopération technique concernant la prévention et la coexistence

PNUD	• Programme des Nations Unies pour le développement
Rôle	• Prévention des crises et redressement
Priorités	• Favoriser le développement dans le cadre de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix • Aider les parties prenantes nationales à renforcer leur capacité de prévention des crises • Faire le lien entre les secours et le développement en soutenant les mécanismes de relèvement précoce • Zone géographique : pays à faible revenu, PMA, Afrique
Types d'activité	• Prévention des conflits et relèvement – Missions interdisciplinaires d'évaluation/d'appui stratégique au niveau des pays – Intégration de la prévention des conflits dans les programmes des Nations Unies – Soutien à la réorientation des programmes de pays – Promotion de la réalisation d'un consensus entre les différentes parties prenantes dans les situations de crise • Réseau de savoir sur la prévention des crises et le relèvement (PNUD) – Promotion d'un consensus entre les différentes parties prenantes sur les questions de gouvernance démocratique
Sources de financement	• Fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le redressement – Compte subsidiaire : Fonds pour l'autorité intérimaire de l'Afghanistan – Compte subsidiaire : Réduction des stocks d'armes légères et démobilisation • Fonds en dépôt provenant de donateurs • Budget ordinaire du PNUD (jusqu'à 5 % des ressources de base pour l'ensemble des activités de prévention des crises et de redressement)
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans 131 pays • Neuf centres de ressources sous-régionaux

Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Réseau pour la prévention des conflits et la reconstruction après les conflits (29 organisations actives dans le domaine de la prévention des conflits) • HCR, UNICEF, PAM, DOMP, DAP, Bureau des affaires juridiques, OMS
UNICEF	• Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Rôle	• Pour chaque enfant : santé, éducation, égalité et protection
Priorités	• Protéger les enfants de la violence, de l'exploitation, des sévices et de la discrimination
Types d'activité	• Sensibilisation et assistance pour intégrer pleinement la protection de l'enfance aux activités de rétablissement, de maintien et de consolidation de la paix • Promotion de cessez-le-feu et de couloirs de la paix en vue de la prestation de services essentiels aux enfants
Sources de financement	• Ressources ordinaires et supplémentaires de l'UNICEF
Réseau sur le terrain	• Plus de 200 bureaux extérieurs • 8 bureaux régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Représentant spécial pour les enfants et les conflits armés, DOMP, DAP, OMS et autres organismes des Nations Unies • Comités nationaux pour l'UNICEF dans 37 pays • Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations actives dans le domaine de la prévention des conflits)
UNIFEM	• Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
Rôle	• Placer les femmes au cœur de la consolidation de la paix
Priorités	• Comprendre les conséquences des conflits armés sur les femmes • Améliorer la protection et l'assistance en faveur des femmes • Faire en sorte que la promotion de la femme et l'égalité entre les sexes soient au cœur des processus de paix • Promouvoir la justice entre les hommes et les femmes dans la consolidation de la paix après les conflits
Types d'activité	• Promotion du dialogue entre les régions • Soutien au dialogue entre les parties en conflit ouvert ou potentiel • Aide à la création d'une culture populaire de la paix au moyen de campagnes d'information • Aide à la mise au point de programmes d'éducation pour le règlement des conflits et la participation à la vie politique • Promotion de la participation active des femmes au processus de désarmement populaires

	• Promotion de la participation des femmes aux programmes de collecte et de destruction volontaires d'armes • Soutien et assistance aux groupes de femmes pour favoriser leur présence au sein des instances dirigeantes • Aide à la recherche différenciée selon le sexe sur les grandes questions d'intérêt local
Sources de financement	• Ressources de base et participation aux coûts des donateurs bilatéraux • Fonds d'affectation spéciale d'UNIFEM pour l'élimination de la violence contre les femmes • Fondations privées, y compris la Fondation pour les Nations Unies • Autres organismes des Nations Unies, donateurs privés et ONG
Réseau sur le terrain	• Directeurs de programmes régionaux dans 15 pays • Conseillers régionaux chargés des questions de paix et de sécurité (3) et du VIH/sida (1) • Conseiller pour les questions d'égalité entre les sexes auprès du coordonnateur résident dans un pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Étroites relations de travail avec d'autres organismes des Nations Unies tels que le PNUD, le HCR, le FNUAP et le DOMP • Les Amis de 1325, le Groupe de travail d'ONG sur les femmes et les conflits et le Réseau interorganisations sur les femmes, la paix et la sécurité • Solides partenariats avec les réseaux de femmes et de défenseurs de l'égalité entre les sexes aux niveaux national, régional et international • Fédération des réseaux de femmes africaines pour la paix (FERFAP) • Réseau de prévention des conflits et reconstruction après les conflits (29 organisations actives dans le domaine de la prévention des conflits)
VNU	• Volontaires des Nations Unies
Rôle	• Mobilisation de bénévoles qualifiés et promotion du bénévolat
Priorités	• Aide bénévole à l'instauration d'un climat propice à la paix
Types d'activité	• Aide bénévole dans les domaines de l'administration civile, des processus électoraux et des droits de l'homme • Mobilisation des femmes compte tenu de leur contribution essentielle à la consolidation de la paix
Sources de financement	• Fonds bénévole spécial des Volontaires des Nations Unies • PNUD et autres organismes des Nations Unies • Subventions de donateurs bilatéraux et contributions de pays hôtes

Réseau sur le terrain	• Assuré par les bureaux extérieurs du PNUD dans 131 pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD et DOMP
Banque mondiale	• Banque mondiale
Rôle	• Prévention des conflits et reconstruction en tant que facteur critique de la réduction de la pauvreté
Priorités	• Prévention des conflits
Types d'activité	• Soutien à la coopération technique sous forme de prêts ou de subventions destinés à des projets/programmes ayant un ou plusieurs objectifs • Formation • Sites Web d'information, pratiques optimales et monographies • Stratégies d'appui transitoires
Sources de financement	• Prêts et subventions de la Banque Mondiale • Fonds en dépôt provenant de donateurs • Fonds d'aide aux pays sortant d'un conflit (subventions)
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans plus de 100 pays membres
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Nombreux liens avec les organismes des Nations Unies, les banques régionales, les commissions régionales et autres organismes régionaux, les gouvernements et les organisations intergouvernementales et les ONG • Réseaux de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations actives dans le domaine de la prévention des conflits)
Programmes spéciaux	• Module de formation : « The Transition from War to Peace » (De la guerre à la paix), avec l'Institut de la Banque mondiale et Interworks • Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations actives dans le domaine de la prévention des conflits)
HCR	• Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
Rôle	• Protection des réfugiés
Priorités	• Faire intervenir les femmes réfugiées dans les processus de paix
Types d'activité	• Donner aux femmes réfugiées et rapatriées les moyens de participer aux initiatives de règlement des conflits et de consolidation de la paix – Formation à la négociation et au règlement des conflits • Diffusion des pratiques optimales

Sources de financement	• Aide à la mise au point de programmes d'éducation pour la paix en vue de l'amélioration des compétences et de l'adoption de comportements pacifiques et constructifs • Contributions au budget ordinaire et aux fonds supplémentaires du HCR • Budget ordinaire de l'ONU • Différentes organisations intergouvernementales, fondations privées, ONG et autres sources de dons privés
Réseau sur le terrain	• Un ou plusieurs bureaux dans environ 120 pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• UNICEF, PAM, OMS, OIT, PNUD, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, HCDH, DAES, DOMP, Banque mondiale • Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge • OIM et plus de 500 ONG • Institut international de droit humanitaire • Women's Commission for Refugee Women and Children • Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations actives dans le domaine de la prévention des conflits)
Programmes spéciaux	• Programme d'éducation pour la paix du HCR
HCDH	• Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
Rôle	• Promotion et protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales
Priorités	• Les aspects des activités de rétablissement, de maintien et de consolidation de la paix ayant trait aux droits de l'homme
Types d'activité	• Assistance aux acteurs de la société civile pour qu'ils suivent la situation des droits de l'homme et défendent ces droits avec efficacité • Formation des fonctionnaires et sensibilisation des élus aux mécanismes de défense des droits de l'homme • Projet mondial de renforcement des programmes d'éducation en matière de droits de l'homme • Soutien au suivi de la situation dans les prisons et centres de détention • Soutien à la mise en place d'un pouvoir judiciaire indépendant et à son suivi • Soutien au respect du droit foncier et au règlement des différends portant sur les ressources naturelles
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et Compte pour le développement • Contributions volontaires des gouvernements, d'ONG, de fondations et d'autres donateurs privés

	• Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies • Représentants régionaux dans six pays • Bureaux chargés du suivi dans six pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• DOMP, DAP, UNOPS et autres organes de l'ONU et organismes des Nations Unies • Comité des droits de l'homme : Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, Comité contre la torture, Comité des droits de l'enfant • Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations actives dans le domaine de la prévention des conflits)
Programmes spéciaux	• Programme conjoint de promotion des droits de l'homme du HCDH et du PNUD (HURIST)
DAES	• Département des affaires économiques et sociales
Rôle	• Renforcement du rôle des femmes dans la consolidation de la paix
Priorités	• Renforcement des capacités et des réseaux pour la participation des femmes à la consolidation de la paix en Afrique
Types d'activité	• Opération de renforcement des capacités et formation pour appuyer la participation des femmes au processus de paix • Soutien à la constitution de réseaux de groupes de femmes oeuvrant pour la paix et la réconciliation • Organisation des électrices en vue des élections • Renforcement des capacités de prévention des conflits et de gestion des conflits – Organisation d'activités des questions pour la paix et de réconciliation et de reconstruction sociales à base communautaire – Ateliers et cours visant à faire évoluer les mentalités au sujet de la violence à l'égard des femmes • Réconciliation sociale après les conflits – Élimination de la discrimination dans la remise en route des services sociaux, notamment de l'éducation primaire et des soins de santé primaire – Modification des valeurs dans le sens d'une reconnaissance de l'importance des ressources et des capacités des femmes mises au service de leurs propres intérêts
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU – Compte pour le développement et chapitre 21 • PNUD • Contributions des donateurs versées sur des comptes spéciaux • Fonds d'affectation spéciale

Réseau sur le terrain	Appui des coordonnateurs résidents des Nations Unies et des commissions régionales
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD, UNIFEM, commissions régionales, DOMP, DAP, DAD • Équipe spéciale interorganisations sur les femmes, la paix et la sécurité • Comité africain sur les femmes, la paix et le développement • Femmes africaines Solidarité • Centre africain pour la femme • Centre pour le règlement des conflits • Réseau de femmes de l'Union du fleuve Mano
DOMP	• Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat de l'ONU
Rôle	• Consolidation de la paix en tant que composante du maintien de la paix
Priorités	• Cohérence maximale des décisions entre les opérations de maintien de la paix et les activités de consolidation de la paix du DAP et des autres services de l'ONU, agences, fonds et programmes
Types d'activité	• Réforme, formation à la réinsertion et renforcement des capacités des forces de police civile – Y compris l'accréditation des unités de police et certification des policiers – Liens avec les autorités pénitentiaires, le système pénal et le pouvoir judiciaire
Sources de financement	• Budget ordinaire de l'ONU • Contributions volontaires des donateurs
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies • Quatre bureaux de soutien à la consolidation de la paix (Libéria, Guinée-Bissau, République centrafricaine, Tadjikistan)
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations actives dans le domaine de la prévention des conflits)
DAP	• Département des affaires politiques du Secrétariat de l'ONU
Rôle	• Département responsable des activités de consolidation de la paix après les conflits à l'ONU – Convocation des réunions du Comité exécutif pour la paix et la sécurité (CEPS) – Prévention des conflits, rétablissement et consolidation de la paix
Priorités	• Renforcement de la sécurité sur les plans intérieur et extérieur • Renforcement des institutions politiques et des mécanismes de bonne gouvernance • Promotion du développement économique et social et des activités de reconstruction

Types d'activité	• Soutien au dialogue intérieur sur les politiques et réconciliation nationale • Participation, soutien et conseils à l'équipe de pays des Nations Unies en vue de la mise au point de stratégies de consolidation de la paix adaptées à chaque pays • Conseils aux gouvernements sur les mesures visant à prévenir et régler les conflits • Conseils aux gouvernements sur les activités de consolidation de la paix après les conflits
Sources de financement	• Budget ordinaire de l'ONU • Contributions volontaires des donateurs
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies • 12 bureaux extérieurs – Dont quatre bureaux de soutien à la consolidation de la paix (Libéria, Guinée-Bissau, République centrafricaine, Tadjikistan)
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations actives dans le domaine de la prévention des conflits) • Organisations membres d'autres comités exécutifs – Comité exécutif pour les affaires humanitaires, Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM)
CEE	• Commission économique pour l'Europe de l'ONU
Rôle	• Développement de la coopération économique entre les États Membres
Priorités	• Questions multinationales ou transfrontières • Dimensions économiques de la sécurité • Zone géographique – Pays enclavés (pays d'Asie centrale et Arménie) – Pays touchés par des conflits (Europe du Sud-Est et Sud-Caucase)
Types d'activité	• Renforcement des capacités (formation, ateliers, séminaires) • Aide à la recherche de méthodes statistiques pour la mise au point d'indicateurs de la sécurité humaine
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et Compte pour le développement • Fonds d'affectation spéciale locaux et/ou généraux de la CEE • Ressources des organisations hôtes • Autres mécanismes spéciaux de financement des projets
Réseau sur le terrain	• Appui des coordonnateurs résidents des Nations Unies
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• OSCE

Activités de coopération technique concernant les processus de paix et la réconciliation

PNUD	• Programme des Nations Unies pour le développement
Rôle	• Prévention des crises et redressement
Priorités	• Favoriser le développement dans le cadre de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix • Aider les parties prenantes nationales à renforcer leur capacité de prévention des crises • Faire le lien entre les secours et le développement en soutenant les mécanismes de relèvement précoce • Zone géographique : pays à faible revenu, PMA, Afrique
Types d'activité	• Prévention des conflits et relèvement – Missions interdisciplinaires d'évaluation/d'appui stratégique au niveau des pays – Intégration de la prévention des conflits dans les programmes des Nations Unies – Soutien à la réorientation des programmes de pays • Redressement – Assistance au titre des cadres stratégiques et programmes de redressement qui lient les secours au développement – Assistance en vue du renforcement des capacités nationales : capacités en période de crise et capacités en matière de politiques • Réseau de savoir sur la prévention des crises et le relèvement (PNUD)
Sources de financement	• Fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le redressement – Compte subsidiaire : Fonds pour l'autorité intérimaire de l'Afghanistan – Compte subsidiaire : Réduction des stocks d'armes légères et démobilisation • Fonds en dépôt provenant de donateurs • Budget ordinaire du PNUD (jusqu'à 5 % des ressources de base pour l'ensemble des activités de prévention des crises et de redressement)
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans 131 pays • Neuf centres de ressources sous-régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Réseau pour la prévention des conflits et la reconstruction après les conflits (29 organisations actives dans le domaine de la prévention des conflits) • HCR, UNICEF, PAM
UNICEF	• Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Rôle	• Pour chaque enfant : santé, éducation, égalité et protection
Priorités	• Protéger les enfants de la violence, de l'exploitation, des sévices et de la discrimination

Types d'activité	• Sensibilisation et assistance pour intégrer pleinement la protection de l'enfance aux activités de rétablissement, de maintien et de consolidation de la paix • Promotion de cessez-le-feu et de couloirs de la paix en vue de la prestation de services essentiels aux enfants • Soutien en vue de la reprise des services sociaux essentiels après les conflits (notamment l'enseignement primaire)
Sources de financement	• Ressources ordinaires et supplémentaire de l'UNICEF
Réseau sur le terrain	• Plus de 200 bureaux extérieurs • 8 bureaux régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Représentant spécial pour les enfants et les conflits armés, DOMP, DAP, OMS et autres organismes des Nations Unies • Comités nationaux pour l'UNICEF dans 37 pays • Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations actives dans le domaine de la prévention des conflits)
UNIFEM	• Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
Rôle	• Placer les femmes au coeur de la consolidation de la paix
Priorités	• Faire en sorte que la promotion de la femme et l'égalité entre les sexes soient au coeur des processus de paix • Promouvoir la justice entre les hommes et les femmes dans la consolidation de la paix après les conflits
Types d'activité	• Soutien technique et formation en vue notamment de l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité • Promotion de la participation des femmes aux pourparlers de paix et plaidoyer pour leur représentation lors des négociations pour la paix • Soutien direct et formation aux négociations pour la paix portant sur les aspects des conflits et des activités de reconstruction qui ont trait à l'égalité des sexes, notamment les droits fonciers, la gouvernance, la réinstallation et la réinsertion des réfugiés, les systèmes judiciaires et électoraux et les réformes constitutionnelles et foncières • Organisation de conférences et de séminaires nationaux sur la paix à l'intention des femmes et soutien à ces manifestations • Promotion du dialogue entre les régions • Mise en place d'un cadre favorable à l'égalité des sexes en vue des processus et réformes de nature constitutionnelle, législative, judiciaire et électorale et de désarmement dans les sociétés sortant de conflits et formation à ce cadre – Soutien direct aux groupes de femmes appelant ou participant à la rédaction de nouvelles constitutions ou à la révision de celles existantes dans le sens de l'égalité entre les hommes et les femmes

Sources de financement	• Aide à la recherche différenciée selon le sexe sur les grandes questions d'intérêt local • Ressources de base et participation aux coûts des donateurs bilatéraux • Fonds d'affectation spéciale d'UNIFEM pour l'élimination de la violence contre les femmes • Fondations privées, y compris la Fondation pour les Nations Unies • Autres organismes des Nations Unies, donateurs privés et ONG
Réseau sur le terrain	• Directeurs de programmes régionaux dans 15 pays • Conseillers régionaux chargés des questions de paix et de sécurité (3) et du VIH/sida (1) • Conseiller pour les questions d'égalité entre les sexes auprès du coordonnateur résident dans un pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Étroites relations de travail avec d'autres organismes des Nations Unies comme le PNUD, le HCR, le FNUAP et le DOMP • Les Amis de 1325, le Groupe de travail d'ONG sur les femmes et les conflits et le Réseau interorganisations sur les femmes, la paix et la sécurité • Solides partenariats avec les réseaux de femmes et de défenseurs de l'égalité entre les sexes aux niveaux national, régional et international • Fédération des réseaux de femmes africaines pour la paix (FERFAP) • Réseau de prévention des conflits et reconstruction après les conflits (29 organisations actives dans le domaine de la prévention des conflits)
VNU	• Volontaires des Nations Unies
Rôle	• Mobilisation de bénévoles qualifiés et promotion du bénévolat
Priorités	• Aide bénévole à l'instauration d'un climat propice à la paix
Types d'activité	• Aide bénévole dans les domaines de l'administration civile, des processus électoraux et des droits de l'homme • Mobilisation des femmes compte tenu de leur contribution essentielle à la consolidation de la paix
Sources de financement	• Fonds bénévole spécial des Volontaires des Nations Unies • PNUD et autres organismes des Nations Unies • Subventions des donateurs bilatéraux et contributions de pays hôtes
Réseau sur le terrain	• Assuré par les bureaux extérieurs du PNUD dans 131 pays
HCR	• Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
Rôle	• Protection des réfugiés
Priorités	• Faire intervenir les femmes réfugiées dans les processus de paix

Types d'activité	• Donner aux femmes réfugiées et rapatriées les moyens de participer aux initiatives de règlement des conflits et de consolidation de la paix – Formation à la négociation et au règlement des conflits – Promotion de la participation des réfugiées aux délégations pour la paix et aux conférences à ce sujet • Diffusion des pratiques optimales • Aide à la mise au point de programmes d'éducation pour la paix en vue de l'amélioration des compétences et de l'adoption de comportements pacifiques et constructifs
Sources de financement	• Contributions au budget ordinaire et aux fonds supplémentaires du HCR • Budget ordinaire de l'ONU • Différentes organisations intergouvernementales, fondations privées, ONG et autres sources de dons privés
Réseau sur le terrain	• Un ou plusieurs bureaux dans environ 120 pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• UNICEF, PAM, OMS, OIT, PNUD, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, HCDH, DAES, DOMP, Banque mondiale • Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge • OIM et plus de 500 ONG • Institut international de droits humanitaires • Women's Commission for Refugee Women and Children • Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations actives dans le domaine de la prévention des conflits)
Programmes spéciaux	• Programme d'éducation pour la paix du HCR
HCDH	• Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
Rôle	• Promotion et protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales
Priorités	• Les aspects des activités de rétablissement, de maintien et de consolidation de la paix ayant trait aux droits de l'homme
Types d'activité	• Assistance aux acteurs de la société civile pour qu'ils suivent la situation des droits de l'homme et défendent ces droits avec efficacité • Formation des fonctionnaires et sensibilisation des élus aux mécanismes de défense des droits de l'homme • Projet mondial de renforcement des programmes d'éducation en matière de droits de l'homme
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et Compte pour le développement

	• Contributions volontaires des gouvernements, d'ONG, de fondations et d'autres donateurs privés • Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies • Représentants régionaux dans six pays • Bureaux chargés du suivi dans six pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• DOMP, DAP, UNOPS et autres organes de l'ONU et organismes des Nations Unies • Comité des droits de l'homme, Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, Comité contre la torture, Comité des droits de l'enfant • Réseaux de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations actives dans le domaines de la prévention des conflits)
Programmes spéciaux	• Programme conjoint de promotion des droits de l'homme du HCDH et du PNUD (HURIST)
DAES	• Département des affaires économiques et sociales
Rôle	• Renforcement du rôle des femmes dans la consolidation de la paix
Priorités	• Renforcement des capacités et des réseaux pour la participation des femmes à la consolidation de la paix en Afrique
Types d'activité	• Activités de renforcement des capacités et formation pour appuyer la participation des femmes au processus de paix • Soutien à la constitution de réseaux de groupes de femmes oeuvrant pour la paix et la réconciliation • Assistance en vue de l'organisation d'activités d'éducation pour la paix • Renforcement des capacités de prévention et de gestion des conflits • Réconciliation sociale après les conflits – Organisation d'activités d'éducation pour la paix et de réconciliation et de reconstruction sociales à base communautaire – Organisation des électrices en vue des élections – Élimination de la discrimination lors de la remise en route des services sociaux, notamment de l'enseignement primaire et des soins de santé primaires – Ateliers et cours visant à faire évoluer les mentalités au sujet de la violence à l'égard des femmes – Modification des valeurs dans le sens d'une reconnaissance de l'importance des ressources et des capacités des femmes mises au service de leurs propres intérêts
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU – Compte pour le développement et chapitre 21 • PNUD

	• Fonds en dépôt provenant de donateurs • Fonds d'affectation spéciale
Réseau sur le terrain	• Appui des coordonnateurs résidents des Nations Unies et des commissions régionales
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD, UNIFEM, commissions régionales, DOMP, DAP, DAD • Équipe spéciale interorganisations sur les femmes, la paix et la sécurité • Comité africain sur les femmes, la paix et le développement • Femmes africaines Solidarité • Centre africain pour la femme • Centre pour le règlement des conflits • Réseau de femmes de l'Union du fleuve Mano
DAP	• Département des affaires politiques du Secrétariat de l'ONU
Rôle	• Département responsable des activités de consolidation de la paix après les conflits à l'ONU – Convocation des réunions du Comité exécutif pour la paix et la sécurité (CEPS) – Prévention des conflits, rétablissement et consolidation de la paix
Priorités	• Renforcement de la sécurité sur les plans intérieur et extérieur • Renforcement des institutions politiques et des mécanismes de bonne gouvernance • Promotion du développement économique et social et des activités de reconstruction • Soutien au dialogue intérieur sur les politiques et réconciliation nationale
Types d'activité	• Participation, soutien et conseils à l'équipe de pays des Nations Unies en vue de la mise au point de stratégies de consolidation de la paix adaptées à chaque pays
Sources de financement	• Budget ordinaire de l'ONU • Contributions volontaires des donateurs
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies • 12 bureaux extérieurs – Dont quatre bureaux de soutien à la consolidation de la paix (Libéria, Guinée-Bissau, République centrafricaine, Tadjikistan)
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations actives dans le domaine de la prévention des conflits) • Organisations membres d'autres comités exécutifs – Comité exécutif pour les affaires humanitaires, Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM)

Activités de coopération technique concernant le désarmement

PNUD	• Programme des Nations Unies pour le développement
Rôle	• Prévention des crises et redressement
Priorités	• Interventions souples et adaptées aux circonstances dans les situations d'après conflit • Programmes de prévention visant à réduire le niveau de violence armée dans les régions sujettes aux conflits • Promotion du développement dans les activités de prévention des conflits et de consolidation de la paix • Établissement de liens entre les secours et le développement en soutenant les mécanismes de relèvement précoce • Zone géographique – pays à faible revenu, PMA et Afrique
Types d'activité	• Aide à la préparation et la planification du désarmement pour le DOMP • Réduction des stocks d'armes légères, désarmement et démobilisation – Financement initial et assistance en vue des activités préparatoires et de la mise en route des projets – Évaluations techniques indispensables à la mise au point des stratégies nationales – Assistance à la mise au point et à la mise en place des cadres régionaux de gestion des armes légères – Programmes de réduction de la demande et du trafic d'armes – Assistance en vue de la collecte, de la gestion et de la destruction des armes • En l'absence de processus de paix officiel – Programmes visant à démanteler les groupes dispersés (mais non dissous ou désarmés) – Assujettissement des projets de soutien (formation, emploi, microcrédit) à la remise volontaire des armes – Réseau de savoir sur la prévention des crises et le redressement du PNUD • Centre de ressources sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration
Sources de financement	• Fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le redressement – Compte subsidiaire – Fonds pour l'autorité intérimaire de l'Afghanistan – Compte subsidiaire – Réduction des stocks d'armes légères et démobilisation • Fonds en dépôt provenant de donateurs • Budget ordinaire du PNUD (jusqu'à 5 % des ressources de base pour l'ensemble des activités de prévention des crises et de redressement)
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans 131 pays • Neuf centres de ressources sous-régionaux

Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Réseau pour la prévention des conflits et la reconstruction après les conflits (29 organisations actives dans le domaine de la prévention des conflits) • HCR, UNICEF, VNU, PAM, OIM, OIT, OMS, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, UNIFEM, FAO, HCDH, DOMP, DAD, Interpol • Institut pour le contrôle démocratique des forces armées • Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations actives dans le domaine de la prévention des conflits)
UNIFEM	• Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
Rôle	• Placer les femmes au coeur de la consolidation de la paix
Priorités	• Comprendre les conséquences des conflits armés sur les femmes • Améliorer la protection et l'assistance en faveur des femmes • Faire en sorte que la promotion de la femme et l'égalité entre les sexes soient au coeur des processus de paix • Promouvoir la justice entre les hommes et les femmes dans la consolidation de la paix après les conflits
Types d'activité	• Mise en place d'un cadre favorable à l'égalité des sexes en vue des processus et réformes de nature constitutionnelle, législative, judiciaire et électorale et de désarmement dans les sociétés sortant de conflits et formation à ce cadre – Promotion de la participation active des femmes dans les processus de désarmement de la population – Soutien à la participation des femmes dans les programmes de collecte et de destruction volontaires d'armes
Sources de financement	• Ressources de base et participation aux coûts des donateurs bilatéraux • Fonds d'affectation spéciale d'UNIFEM pour l'élimination de la violence contre les femmes • Fondations privées, y compris la Fondation pour les Nations Unies • Autres organismes des Nations Unies, donateurs privés et ONG
Réseau sur le terrain	• Directeurs de programmes régionaux dans 15 pays • Conseillers régionaux chargés des questions de paix et de sécurité (3) et du VIH/sida (1) • Conseiller pour les questions d'égalité entre les sexes auprès du coordonnateur résident dans un pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Étroites relations de travail avec d'autres organismes des Nations Unies tels que le PNUD, le HCR, le FNUAP et le DOMP • Les Amis de 1325, le Groupe de travail d'ONG sur les femmes et les conflits et le Réseau interorganisations sur les femmes, la paix et la sécurité • Solides partenariats avec les réseaux de femmes et de défenseurs de l'égalité entre les sexes aux niveaux national, régional et international

	• Fédération des réseaux de femmes africaines pour la paix (FERFAP) • Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations actives dans le domaine de la prévention des conflits)
DAD	• Département des affaires de désarmement du Secrétariat de l'ONU
Rôle	• Promotion de normes internationales en matière de désarmement
Priorités	• Désarmement • Prévention de la prolifération des armes classiques
Types d'activité	• Bourses de perfectionnement pour jeunes diplomates concernant le désarmement • Formation aux instruments juridiques relatifs au désarmement • Sensibilisation au problème des armes légères, y compris le trafic illicite de ces armes, et promotion de son règlement • Conseils sur l'élaboration de programmes de collecte d'armes
Sources de financement	• Budget ordinaire de l'ONU • Contributions volontaires supplémentaires des donateurs
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• DAP, DOMP, DAES, Bureau des affaires juridiques, PNUD
Programmes spéciaux	• Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères

Activités de coopération technique relatives à la démobilisation

PNUD	• Programme des Nations Unies pour le développement
Rôle	• Prévention des crises et relèvement
Priorités	• Trouver des solutions souples et adaptées à chaque cas dans les situations d'après conflit • Mettre en oeuvre des programmes préventifs visant à réduire le niveau de violence armée dans les régions exposées à des conflits • Traiter les aspects de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix ayant trait au développement • Rapprocher les activités de secours et celles consacrées au développement en appuyant les mécanismes de relèvement précoce • Priorité géographique : pays à faible revenu, pays les moins avancés (PMA) et Afrique
Types d'activité	• Fourniture d'une assistance au Département des opérations de maintien de la paix en matière de préparation et de planification de la démobilisation • Pendant la phase de cantonnement :

	– Aide au recensement – Études socioéconomiques visant à recenser les besoins en matière de formation et d'emploi – Santé et dépistage du VIH – Éducation en matière de droits civiques et de droits de l'homme – Planification en vue du retour des combattants et de leur famille dans leur région d'origine • Protection et réinsertion des femmes, des hommes mineurs et de ceux qui appuient, volontairement ou non, des groupes armés mais ne sont pas considérés comme des combattants dans la plupart des accords de paix • Réseau du savoir sur la prévention des crises et le relèvement géré par le PNUD • Centre de documentation sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion
Sources de financement	• Fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le redressement – Sous-compte – Fonds pour l'Autorité intérimaire de l'Afghanistan – Sous-compte – Réduction des armements légers et démobilisation • Fonds en dépôt provenant de donateurs • Budget de base du PNUD (jusqu'à 5 % des ressources de base pour l'ensemble des activités de prévention des crises et de relèvement)
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans 131 pays • 9 centres de contact sous-régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations participant à la prévention des conflits) • HCR, UNICEF, VNU, PAM, OIM, OIT, OMS, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, UNIFEM, FAO, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Département des opérations de maintien de la paix, Département des affaires de désarmement, Interpol • Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées
UNICEF	• Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Rôle	• Pour chaque enfant : santé, éducation, égalité et protection
Priorités	• Protéger les enfants de la violence, de l'exploitation, des sévices et de la discrimination
Types d'activité	• Sensibilisation et assistance visant à prendre dûment en considération la protection des enfants dans les activités de rétablissement, de maintien et de consolidation de la paix • Appui aux activités intermédiaires de soins, de conseil, de formation professionnelle et de réinsertion des enfants anciens combattants – Promotion de la démobilisation immédiate des enfants soldats

	– Élaboration et exécution des programmes de réinsertion à l'intention des enfants quittant les forces armées – Réunification des familles – Prévention du recrutement d'enfants soldats
Sources de financement	• Ressources ordinaires et supplémentaires de l'UNICEF
Réseau sur le terrain	• Plus de 200 bureaux extérieurs • 8 bureaux régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, Département des opérations de maintien de la paix, Département des affaires politiques, OMS et autres organismes des Nations Unies • Comités nationaux pour l'UNICEF dans 37 pays • Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations participant à la prévention des conflits)
Banque mondiale	• Banque mondiale
Rôle	• Prévention des crises et reconstruction, activités indispensables dans la lutte contre la pauvreté
Priorités	• Démobilisation et réinsertion des combattants – Assistance technique aux programmes nationaux de désarmement, démobilisation et réinsertion, l'accent étant mis sur les deux derniers éléments
Types d'activité	• Appui à la coopération technique, autonome ou faisant partie de projets ou programmes polyvalents de prêts et de subventions • Formation • Sites Web d'information, meilleures pratiques et études de cas • Stratégies d'appui à la transition
Sources de financement	• Prêts ou dons de la Banque mondiale • Fonds en dépôt provenant de donateurs • Fonds d'aide aux pays sortant d'un conflit
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans plus de 100 pays membres
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Nombreux liens avec les organismes du système des Nations Unies, les banques régionales, les commissions régionales et d'autres organes régionaux, les gouvernements et d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales • Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations participant à la prévention des conflits)
Programmes spéciaux	• Programme multinational de démobilisation et de réinsertion pour la région des Grands Lacs (avec l'ONU, les donateurs, les pays clients et d'autres parties prenantes)

- Module de formation « The Transition from War to Peace » (De la guerre à la paix) (en collaboration avec l'Institut de la Banque mondiale et Interworks)
- Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations participant à la prévention des conflits)

Activités de coopération technique relatives à la réinsertion des anciens combattants

PNUD	• Programme des Nations Unies pour le développement
Rôle	• Prévention des crises et relèvement
Priorités	• Trouver des solutions souples et adaptées à chaque cas dans les situations d'après conflit • Mettre en oeuvre des programmes préventifs visant à réduire le niveau de violence armée dans les régions exposées à des conflits • Traiter les aspects de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix ayant trait au développement • Rapprocher les activités de secours et celles consacrées au développement en appuyant les mécanismes de relèvement précoce • Appuyer les pays à faible revenu, les pays les moins avancés (PMA) et l'Afrique
Types d'activité	• Fourniture d'une assistance au Département des opérations de maintien de la paix pour la préparation et la planification de la phase de réinsertion du programme DDR – Indemnités de réinsertion (notamment en espèces et en nature : transport, semences, outils, rations alimentaires, vêtements civils) – Planification des programmes de réinsertion à moyen terme (3 ans) sur les lieux de retour • Programme de réinsertion, notamment : – Appui à l'agriculture – Emploi dans des projets de travaux publics – Programmes de microcrédit – Microsubventions pour les entreprises familiales – Formation et suivi professionnels – Centres d'aide aux entreprises – Rattrapage scolaire – Services d'information et d'orientation • Réseau de savoir sur la prévention des crises et le relèvement géré par le PNUD • Centre de documentation DDR (désarmement, démobilisation et réinsertion)
Sources de financement	• Fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le redressement – Sous-compte – Fonds pour l'Autorité intérimaire de l'Afghanistan

	– Sous-compte – Réduction des armements légers et démobilisation • Fonds en dépôt provenant de donateurs • Budget de base du PNUD (jusqu'à 5 % des ressources de base pour l'ensemble des activités de prévention des crises et de relèvement)
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans 131 pays • 9 centres de contact sous-régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations participant à la prévention des conflits) • HCR, UNICEF, VNU, PAM, OIM, OIT, OMS, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, UNIFEM, FAO, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Département des opérations de maintien de la paix, Département des affaires de désarmement, Interpol • Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées
UNICEF	• Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Rôle	• Pour chaque enfant : santé, éducation, égalité et protection
Priorités	• Protéger les enfants de la violence, de l'exploitation, des sévices et de la discrimination
Types d'activité	• Sensibilisation et assistance visant à prendre dûment en considération la protection des enfants dans les activités de rétablissement, de maintien et de consolidation de la paix • Appui à la reprise des services sociaux essentiels (notamment l'enseignement primaire) après les conflits • Appui aux activités intermédiaires de soins, de conseil, de formation professionnelle et de réinsertion des enfants anciens combattants
Sources de financement	• Ressources ordinaires et supplémentaires de l'UNICEF
Réseau sur le terrain	• Plus de 200 bureaux extérieurs • 8 bureaux régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, Département des opérations de maintien de la paix, Département des affaires politiques (DAP), OMS et autres organismes des Nations Unies • Comités nationaux pour l'UNICEF dans 37 pays • Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations participant à la prévention des conflits)
Banque mondiale	• Banque mondiale
Rôle	• Prévention des crises et reconstruction, activités indispensables dans la lutte contre la pauvreté
Priorités	• Démobilisation et réinsertion des combattants

Types d'activité	• Appui à la coopération technique, autonome ou faisant partie de projets ou programmes polyvalents de prêts et de subventions • Formation • Sites Web d'information, meilleures pratiques et études de cas • Stratégies d'appui technique
Sources de financement	• Prêts ou dons de la Banque mondiale • Fonds en dépôt provenant de donateurs • Fonds d'aide aux pays sortant d'un conflit
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans plus de 100 pays membres
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Nombreux liens avec les organismes du système des Nations Unies, les banques régionales, les commissions régionales et d'autres organes régionaux, les gouvernements et d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales • Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations participant à la prévention des conflits)
Programmes spéciaux	• Programme multinational de démobilisation et de réinsertion pour la région des Grands Lacs (avec l'ONU, les donateurs, les pays clients et d'autres parties prenantes) • Module de formation « The Transition from War to Peace » (De la guerre à la paix) (en collaboration avec l'Institut de la Banque mondiale et Interworks) • Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations participant à la prévention des conflits)
DAES	• Département des affaires économiques et sociales • Division de la promotion de la femme
Rôle	• Renforcement du rôle des femmes en matière de consolidation de la paix
Priorités	• Renforcement des capacités et mise en place de réseaux ayant trait à la consolidation de la paix pour les femmes africaines
Types d'activité	• Opérations de renforcement des capacités et formation visant à : – Prendre en considération dans les activités d'après conflit les besoins propres aux femmes, plus particulièrement en ce qui concerne les enfants et les maladies sexuellement transmissibles, notamment le VIH/sida; ainsi que les difficultés auxquelles elles se heurtent pour acquérir une qualification leur permettant de trouver un travail rémunérateur – Reconnaître les besoins des femmes, qu'elles soient anciennes combattantes ou qu'elles aient soutenu autrement, volontairement ou non, des combattants – Assurer l'accès des femmes concernées à des indemnités et prestations adaptées à leurs besoins – Évaluer les moyens de réadaptation psychologique adaptés à la culture des intéressés – Prévenir les violations des droits de l'homme et enquêter sur les cas signalés

- Appuyer la mise en place de réseaux de soutien et d'émancipation des femmes qui jouent un rôle important, au sein de leur famille, en tant qu'éléments stabilisateurs dans les situations de conflit et d'après conflit :
 - En s'attaquant aux problèmes liés au régime foncier et autres problèmes relatifs aux moyens de subsistance dans le secteur agricole
 - En consacrant des capitaux et des activités de formation au petit commerce et aux petites entreprises
 - En facilitant l'accès à l'emploi traditionnel, grâce à l'enseignement et à la lutte contre la discrimination
- Réconciliation sociale après les conflits :
 - Organisation d'activités de sensibilisation à la paix, à la réconciliation centrée sur la communauté et à la reconstruction sociale
 - Soutien logistique aux électrices lors des scrutins
 - Lutter contre la discrimination lors de la remise sur pied des services sociaux, notamment l'enseignement primaire et les soins de santé primaires
 - Cours et ateliers visant à modifier les comportements relatifs à la violence à l'égard des femmes
 - Faire connaître le fait que les femmes représentent des ressources et des capacités précieuses et ont leurs propres priorités

Sources de financement

- Budget-programme de l'ONU – Compte pour le développement et section 21
- PNUD
- Fonds en dépôt provenant de donateurs
- Fonds d'affectation spéciale

Réseau sur le terrain

- Appuyé par les coordonnateurs résidents et les commissions régionales

Liens – organismes des Nations Unies/autres

- PNUD, UNIFEM, commissions régionales, Département des opérations de maintien de la paix, Département des affaires politiques, Programme d'action pour les médicaments essentiels
- Équipe spéciale interorganisations sur les femmes, la paix et la sécurité
- Commission africaine pour les femmes, la paix et le développement
- Femmes africaines Solidarité
- Centre africain pour la femme
- Centre pour le règlement des conflits
- Réseau des femmes de l'Union du fleuve Mano pour la paix

Activités de coopération technique relatives à l'égalité des sexes dans la consolidation de la paix

UNIFEM	• Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
Rôle	• Placer les femmes au coeur de la consolidation de la paix
Priorités	• Comprendre les conséquences des conflits armés pour les femmes • Renforcer les activités de protection et d'assistance en faveur des femmes • Placer les femmes et l'égalité des sexes au centre des processus de paix • Favoriser le respect des droits des femmes dans les activités de consolidation de la paix
Types d'activité	• Appui technique et formation, en particulier dans le cadre du suivi de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité • Encourager la participation des femmes aux négociations de paix et renforcer leur représentation dans ces négociations • Promotion du dialogue entre les régions • Développement et formation aux questions relatives à l'égalité des sexes dans les domaines constitutionnel, législatif, judiciaire et électoral, ainsi qu'en matière de désarmement et de réforme dans les sociétés sortant d'un conflit
Sources de financement	• Ressources de base et contributions de donateurs bilatéraux au titre de la participation aux coûts • Fonds d'affectation spéciale pour l'élimination de la violence contre les femmes • Fondations privées, notamment la Fondation pour les Nations Unies • Autres organismes des Nations Unies, fondations privées et organisations non gouvernementales
Réseau sur le terrain	• Directeurs de programmes régionaux présents dans 15 pays • Trois conseillers thématiques régionaux sur la paix et la sécurité et un sur le VIH/sida • Un conseiller auprès du réseau de coordonnateurs résidents sur les questions relatives à l'égalité des sexes présent dans un pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Étroites relations de travail avec les autres organismes des Nations Unies, notamment le PNUD, le HCR, le FNUAP et le Département des opérations de maintien de la paix • Friends of 1325, Groupe de travail des ONG sur les femmes et les conflits, et réseau interinstitutions pour les femmes, la paix et la sécurité • Établissement de partenariats importants avec les réseaux de femmes et avec les défenseurs de l'égalité des sexes aux niveaux national, régional et international, à travers le monde • Fédération des réseaux des femmes africaines pour la paix (FERFAP) • Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations participant à la prévention des conflits)

VNU	• Volontaires des Nations Unies
Rôle	• Mobiliser des volontaires qualifiés et promouvoir le volontariat
Priorités	• Aide bénévole à l'instauration d'un climat propice à la paix
Types d'activité	• Aide bénévole dans les domaines de l'administration civile, des affaires électorales et des droits de l'homme en mobilisant les femmes, qui jouent un rôle essentiel dans la consolidation de la paix
Sources de financement	• Fonds bénévole spécial des Volontaires des Nations Unies • PNUD et autres organismes des Nations Unies • Subventions de donateurs bilatéraux, contributions des pays hôtes
Réseau sur le terrain	• Activités menées par l'intermédiaire des bureaux extérieurs du PNUD dans 131 pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD et Département des opérations de maintien de la paix
Banque mondiale	• Banque mondiale
Rôle	• Prévention des crises et reconstruction, activités indispensables dans la lutte contre la pauvreté
Priorités	• Questions relatives à l'égalité des sexes et aux femmes (en particulier aide aux femmes vivant dans des pays se relevant d'un conflit)
Types d'activité	• Appui à la coopération technique, autonome ou faisant partie de projets ou programmes polyvalents de prêts et de subventions • Formation • Sites Web d'information, meilleures pratiques et études de cas • Stratégies d'appui technique
Sources de financement	• Prêts ou dons de la Banque mondiale • Fonds en dépôt provenant de donateurs • Fonds d'aide aux pays sortant d'un conflit
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans plus de 100 pays membres
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Nombreux liens avec les organismes du système des Nations Unies, les banques régionales, les commissions régionale et d'autres organes régionaux, les gouvernements et d'autres organisations intergouvernementale et non gouvernementales • Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations participant à la prévention des conflits)
Programmes spéciaux	• Programme multinational de démobilisation et de réinsertion pour la région des Grands Lacs (avec l'ONU, les donateurs, les pays clients et d'autres parties prenantes)

- Module de formation « The Transition from War to Peace » (« De la guerre à la paix ») (en collaboration avec l'Institut de la Banque mondiale et Interworks)
- Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations participant à la prévention des conflits)

HCR**• Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés****Rôle****• Protéger les réfugiés****Priorités**

- Faire participer les femmes réfugiées aux processus de paix

Types d'activité

- Facilitation de la participation des femmes réfugiées et rapatriées aux initiatives de règlement des conflits et de consolidation de la paix
 - Formation aux techniques de négociation et de règlement des conflits
 - Appui à la participation des femmes réfugiées aux délégations et aux conférences relatives à la paix
- Diffusion des bonnes pratiques
- Aide à la mise en place de programmes éducatifs en faveur de la paix, afin de développer des connaissances et des comportements propices à la paix et constructifs

Sources de financement

- Ressources ordinaires et supplémentaires du Haut Commissariat
- Budget ordinaire de l'ONU
- Divers donateurs intergouvernementaux, fondations privées, organisations non gouvernementales et autres donateurs privés

Réseau sur le terrain

- Un ou plusieurs bureaux dans environ 120 pays

Liens – organismes des Nations Unies/autres

- UNICEF, PAM, OMS, OIT, PNUD, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, HCDH, DAES, Département des opérations de maintien de la paix, Banque mondiale
- Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- OIM et plus de 500 organisations non gouvernementales
- Institut international de droit humanitaire
- Women's Commission for Refugee Women and Children
- Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations participant à la prévention des conflits)

Programmes spéciaux

- Programme d'éducation pour la paix du HCR

HCDH**Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme****Rôle**

- Promotion et protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Priorités	• Aspects des activités de rétablissement, de maintien et de consolidation de la paix ayant trait aux droits de l'homme
Types d'activité	• Sensibilisation des Casques bleus aux droits de l'homme • Appui aux composantes des missions de paix ayant trait aux droits de l'homme • Aide aux agents de la société civile en matière de suivi et de promotion des questions relatives aux droits de l'homme • Formation des membres du personnel et sensibilisation des chargés de mission aux mécanismes relatifs aux droits de l'homme • Projet mondial visant à renforcer les programmes d'éducation en matière de droits de l'homme • Appui en matière de contrôle des prisons et des centres de détention • Appui à l'instauration et à la surveillance de l'indépendance de la magistrature • Appui à la mise en oeuvre du droit foncier et au règlement des litiges relatifs aux ressources naturelles
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Dons des gouvernements, des organisations non gouvernementales, des fondations et autres donateurs privés • Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents de l'ONU • Représentants régionaux présents dans six pays • Bureaux de contrôle dans six pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Département des opérations de maintien de la paix, Département des affaires politiques, UNOPS et d'autres organismes des Nations Unies • Comité des droits de l'homme, Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, Comité contre la torture, Comité des droits de l'enfant • Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations participant à la prévention des conflits)
Programmes spéciaux	• Programme conjoint de promotion des droits de l'homme du Haut Commissariat aux droits de l'homme et du PNUD (HURIST)
DAES	• Département des affaires économiques et sociales Division de la promotion de la femme
Rôle	• Renforcement du rôle des femmes en matière de consolidation de la paix
Priorités	• Renforcement des capacités et mise en place de réseaux ayant trait à la consolidation de la paix pour les femmes africaines

Types d'activité	• Opérations de renforcement des capacités et formation en faveur de la participation des femmes aux processus de paix • Appui à l'établissement de réseaux pour les groupes de femmes oeuvrant pour la paix et la réconciliation • Soutien logistique aux électrices lors des scrutins • Renforcement des capacités en matière de prévention et de gestion des conflits : – Organisation d'activités de sensibilisation à la paix, à la réconciliation centrée sur la communauté et à la reconstruction sociale – Cours et ateliers visant à modifier les comportements relatifs à la violence à l'égard des femmes • Réconciliation sociale après les conflits : – Lutter contre la discrimination lors de la remise sur pied des services sociaux, notamment l'enseignement primaire et les soins de santé primaires – Faire reconnaître le fait que les femmes représentent des ressources et des capacités précieuses et ont leurs propres priorités
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU - Compte pour le développement et Section 21 • PNUD • Fonds en dépôt provenant de donateurs • Fonds d'affectation spéciale
Réseau sur le terrain	• Appuyé par les coordonnateurs résidents et les commissions régionales
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD, UNIFEM, commissions régionales, Département des opérations de maintien de la paix, Département des affaires politiques, Programme d'action pour les médicaments essentiels • Équipe spéciale interorganisations sur les femmes, la paix et la sécurité • Commission africaine pour les femmes, la paix et le développement • Femmes africaines Solidarité • Centre africain pour la femme • Centre pour le règlement des conflits • Réseau des femmes de l'Union du fleuve Mano pour la paix

Activités de coopération technique relatives aux enfants et aux jeunes dans les conflits

UNICEF	• Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Rôle	• Pour chaque enfant : santé, éducation, égalité et protection
Priorités	• Protéger les enfants de la violence, de l'exploitation, des sévices et de la discrimination

Types d'activité	• Sensibilisation et assistance visant à prendre dûment en considération la protection des enfants dans les activités de maintien et de consolidation de la paix • Promotion des cessez-le-feu et des couloirs de paix afin de permettre la fourniture des services essentiels destinés aux enfants • Appui à la reprise des services sociaux essentiels (notamment l'enseignement primaire) après les conflits • Appui aux activités intermédiaires de soins, de conseil, de formation professionnelle et de réinsertion des enfants anciens combattants
Sources de financement	• Ressources ordinaires et supplémentaires de l'UNICEF
Réseau sur le terrain	• Plus de 200 bureaux extérieurs • Huit bureaux régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, Département des opérations de maintien de la paix, Département des affaires politiques, OMS et d'autres organismes des Nations Unies • Comités nationaux pour l'UNICEF dans 37 pays • Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations participant à la prévention des conflits)
Banque mondiale	• Banque mondiale
Rôle	• Prévention des crises et reconstruction, activités indispensables dans la lutte contre la pauvreté
Priorités	• Prévention des conflits • Reconstruction • Enfants et jeunes dans les combats • Démobilisation et réinsertion des combattants • Ressources naturelles et conflit • Questions relatives à l'égalité des sexes et aux femmes (en particulier appui aux femmes dans les situations d'après conflit) • Réfugiés et déplacés
Types d'activité	• Appui à la coopération technique, autonome ou faisant partie de projets ou programmes polyvalents de prêts et de subventions • Formation • Sites Web d'information, meilleures pratiques et études de cas • Stratégies d'appui technique
Sources de financement	• Prêts ou dons de la Banque mondiale • Fonds en dépôt provenant de donateurs

	• Fonds d'aide aux pays sortant d'un conflit
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans plus de 100 pays membres
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Nombreux liens avec les organismes du système des Nations Unies, les banques régionales, les commissions régionales et d'autres organes régionaux, les gouvernements et d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales
Programmes spéciaux	• Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations participant à la prévention des conflits) • Programme multinational de démobilisation et de réinsertion pour la région des Grands Lacs (avec l'ONU, les donateurs, les pays clients et d'autres parties prenantes) • Module de formation « The Transition from War to Peace » (« De la guerre à la paix ») (en collaboration avec l'Institut de la Banque mondiale et Interworks) • Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations participant à la prévention des conflits)

Activités de coopération technique relatives aux armes légères

PNUD	• Programme des Nations Unies pour le développement
Rôle	• Prévention des crises et relèvement
Priorités	• Traiter les aspects de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix ayant trait au développement • Rapprocher les activités de secours et celles consacrées au développement en appuyant les mécanismes de relèvement précoce • Appuyer les pays à faible revenu, les pays les moins avancés (PMA) et l'Afrique
Types d'activité	• Assistance à la planification nationale en matière de démobilisation, de désarmement et de réinsertion • Réduction des armes légères, désarmement et démobilisation – Financement initial des activités préparatoires et desancements de projet et fourniture d'une assistance en la matière – Évaluations techniques préalables à l'élaboration des stratégies nationales – Assistance en faveur de l'élaboration et de la mise en oeuvre de cadres régionaux pour la gestion des armes légères – Assistance en matière de récupération, gestion et destruction d'armes – Assistance en matière de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des anciens combattants • Réseau de savoir sur la prévention des crises et le relèvement géré par le PNUD • Centre de documentation DDR (désarmement, démobilisation et réinsertion)
Sources de financement	• Fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le redressement – Sous-compte – Fonds pour l'Autorité intérimaire de l'Afghanistan

	– Sous-compte – Réduction des armements légers et démobilisation • Fonds en dépôt provenant de donateurs • Budget de base du PNUD (jusqu'à 5 % des ressources de base pour l'ensemble des activités de prévention des crises et de relèvement)
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans 131 pays • Neuf centres de contact sous-régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations participant à la prévention des conflits) • HCR, UNICEF et PAM
DAD	• Département des affaires de désarmement
Rôle	• Promotion des normes internationales en matière de désarmement
Priorités	• Désarmement • Prévenir la prolifération des armes conventionnelles
Types d'activité	• Bourses pour les jeunes diplomates qui se consacrent au désarmement • Formation consacrée aux instruments juridiques relatifs au désarmement • Défense et promotion des questions relatives aux armes légères, notamment le commerce illicite
Sources de financement	• Budget ordinaire de l'ONU • Contributions supplémentaires volontaires des donateurs
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents de l'ONU
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Département des affaires politiques, Département des opérations de maintien de la paix, Département des affaires économiques et sociales, Bureau des affaires juridiques, PNUD
Programmes spéciaux	• Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères

Observations

Toutes les activités regroupées sous la rubrique plus générale de la gouvernance démocratique, du respect de la légalité et de la consolidation de la paix ont une caractéristique commune : elles sont politiquement et culturellement sensibles. C'est pourquoi, dans ces domaines, l'ONU a, plus que toute autre organisation, un rôle à jouer. La fourniture de ces services gagnerait à être quelque peu rationalisée. Il faudrait notamment examiner l'étendue des activités qui pourraient éventuellement être regroupées au sein du PNUD, dont l'un des domaines d'intervention a trait à la gouvernance démocratique. Le champ des possibilités est toutefois restreint, en raison du caractère politiquement sensible des activités de consolidation de la paix et de leurs liens, souvent étroits, avec les responsabilités opérationnelles du Département des opérations de maintien de la paix.

Si un certain nombre d'organismes des Nations Unies participent aux activités de coopération technique relatives à la consolidation de la paix, le nombre de parties apparaissant dans chaque sous-rubrique n'est pas aussi important que pour certaines autres questions examinées dans le présent rapport. Comme cela a été souligné dans de précédentes observations, les divers organismes abordent le sujet à partir de perspectives différentes et, dans un certain nombre de cas, les activités entreprises sont assez limitées.

En matière de consolidation de la paix, il est parfois extrêmement difficile d'établir la distinction entre les activités opérationnelles de certains organismes des Nations Unies (notamment le Département des opérations de maintien de la paix) et ce qui pourrait être considéré comme des activités de coopération technique. De plus, cette distinction varie en fonction de la définition plus ou moins large de la coopération technique que l'on adopte. Une définition très large étant utilisée dans le présent rapport, il est possible que l'étendue des chevauchements y soit surestimée.

Les quatre Bureaux d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix gérés par le Département des affaires politiques constituent un des éléments intéressants de la structure de la consolidation de la paix sur le terrain. Ledit département et le PNUD ont procédé récemment à un bilan de l'action de ces bureaux sur le terrain, en accordant une attention particulière à leurs relations avec les équipes de pays des Nations Unies. Leur rapport souligne que, si les principales fonctions politiques assumées par les représentants du Secrétaire général et les bureaux de consolidation de la paix bénéficient d'un soutien quasi universel, les difficultés surviennent lorsque ces bureaux participent aux activités opérationnelles qui relèvent traditionnellement des fonds, programmes et organismes, en particulier lorsqu'il n'existe aucune stratégie de consolidation de la paix. Dans la mesure du possible, les bureaux de consolidation de la paix devraient servir de catalyseurs et de facilitateurs plutôt que d'organes directement chargés de la mise en oeuvre. Le rapport explique également de quelle manière les responsabilités devraient être réparties entre les bureaux de consolidation de la paix et les équipes de pays des Nations Unies.

Appendice F

Question No 5 – État de droit

Activités de coopération technique concernant le pouvoir législatif

PNUD	• Programme des Nations Unies pour le développement
Rôle	• Gouvernance démocratique
Priorités	• Favoriser la participation équitable de tous les citoyens à la vie politique du pays par le renforcement des organes législatifs
Types d'activité	• Aider à la réorganisation de l'assemblée législative • Former les parlementaires et les fonctionnaires • Favoriser la concertation dans les processus de révision et de réforme constitutionnelles • Renforcer les moyens d'action des partis politiques et des organisations de la société civile • Donner aux femmes les moyens d'assumer des fonctions de direction et de participer aux délibérations • Lancer, à titre d'essai dans certains pays, des projets de renforcement de l'assemblée législative, en mettant l'accent sur les femmes et les problèmes liés à leur condition (participation des femmes, appui aux groupes de femmes parlementaires, exercice des fonctions de direction par les femmes, etc.)
Sources de financement	• Ressources de base et fonds supplémentaires du PNUD • Fonds d'affectation spéciale thématique pour la gouvernance démocratique
Réseau sur le terrain	• 131 bureaux extérieurs • 9 centres de contact sous-régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Département des affaires économiques et sociales, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), Banque mondiale
Programmes spéciaux	• Centre d'Oslo pour la gouvernance (Norvège) • Programme mondial (s'inscrivant dans le Cadre de coopération mondiale)
Banque mondiale	• Banque mondiale
Rôle	• Institutions législatives de l'économie de marché
Priorités	• Réforme institutionnelle – Assemblée législative et autres organes législatifs • Réforme de la législation
Types d'activité	• Sites Web d'information, méthodes d'action optimales et études de cas

	• Prise en compte des activités de coopération technique dans le financement des projets et programmes
Sources de financement	• Prêts et subventions de la Banque mondiale
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans plus de 100 pays membres

Bureau des affaires juridiques de l'ONU (Section des traités)

Rôle	• Conseiller les États Membres sur la pratique et le droit conventionnels
Priorités	• Établir les formalités à suivre par les pays souhaitant devenir parties aux 500 traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général et couvrant toute la gamme des relations internationales • Enregistrer les traités, conformément à l'Article 102 de la Charte des Nations Unies • Renforcer le cadre institué par les traités internationaux, qui est à l'origine de la plupart des progrès sociaux, économiques et politiques accomplis au cours du siècle dernier, ainsi que les normes internationales pertinentes
Types d'activité	• Faire office de dépositaire de plus de 500 traités multilatéraux • Assurer des services d'assistance et d'information sur la pratique et le droit conventionnels et les questions connexes : – Formulation d'avis juridiques – Organisation à New York et dans d'autres régions de sessions de formation à la pratique et au droit conventionnels – Organisation de réunions d'information annuelles sur les traités afin de susciter une plus grande adhésion à ces instruments et une meilleure compréhension des normes mondiales qui y sont consacrées – Tenue d'une base de données électroniques complète et accessible à tous sur l'ensemble des questions relatives aux traités
Sources de financement	• Budget ordinaire de l'ONU • PNUE et PNUD
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies • PNUE
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD, PNUE

UNIFEM	• Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
Rôle	• Donner aux femmes les moyens d'exercer des responsabilités dans l'administration des affaires publiques et le renforcement de la paix

Priorités	• Accroître la participation et l'influence des femmes en les encourageant à se présenter aux élections et à voter
Types d'activité	• Renforcer les capacités des femmes et organiser des réunions lors desquelles des femmes occupant des postes de responsabilité conviendront de la marche à suivre pour se faire entendre sur la scène politique • Faire mieux connaître le rôle important que les femmes peuvent jouer dans les régimes démocratiques en participant aux instances délibératives locales, nationales et régionales • Donner aux femmes les moyens de se présenter aux élections, en particulier dans les pays sortant d'un conflit
Sources de financement	• Ressources de base et contributions versées par les organismes bilatéraux au titre de la participations aux coûts • Contrats d'association conclus avec des organismes des Nations Unies • Fondations privées et ONG
Réseau sur le terrain	• Directeurs de programmes régionaux dans 15 pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Solide partenariat avec le PNUD et le FNUAP, ainsi qu'avec les missions de maintien de la paix dans les régions sortant d'un conflit • Groupes thématiques interorganisations de l'ONU • Union parlementaire • Réseaux régionaux et sous-régionaux oeuvrant pour la participation des femmes à la vie politique, dont les réseaux de femmes parlementaires en Afrique australe et d'autres réseaux à composition plus large en Asie et dans le Pacifique

Activités de coopération technique concernant les élections

PNUD	• Programme des Nations Unies pour le développement
Rôle	• Organiser des élections indépendantes et transparentes pour asseoir la légitimité du pouvoir
Priorités	• Maintenir un processus électoral transparent • Faire en sorte que les organes législatifs prennent des engagements et s'emploient à les réaliser concrètement • Étendre les services d'assistance de la simple mise en place d'un processus électoral à la construction d'un régime pérenne
Types d'activité	• Exécuter des programmes d'éducation des électeurs, en faisant une place spéciale aux femmes et aux catégories sociales sous-représentées • Former le personnel des organes nationaux chargés des opérations électorales, les observateurs électoraux et le personnel des bureaux de vote • Réduire le coût des élections et consacrer les fonds ainsi dégagés aux programmes de lutte contre la pauvreté

	• Renforcer l'indépendance et les capacités des organismes chargés de contrôler le déroulement des élections • Mobiliser et coordonner les fonds nécessaires à l'assistance électorale
Sources de financement	• Ressources de base et fonds extrabudgétaires du PNUD • Fonds d'affectation spéciale thématique pour la gouvernance démocratique du PNUD • Fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le redressement
Réseau sur le terrain	• 131 bureaux extérieurs • 9 centres de contact sous-régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques, Département des affaires économiques et sociales, UNIFEM • HCDH • Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale
Programmes spéciaux	• Programme commun du PNUD et du HCDH pour le renforcement des droits de l'homme (HURIST)
VNU	• Volontaires des Nations Unies
Rôle	• Mobiliser des volontaires qualifiés et promouvoir le volontariat
Priorités	• Envoyer des volontaires aider à l'organisation et à la vérification du déroulement des élections
Types d'activité	• Vérification du déroulement des élections • Éducation civique, information, assistance le jour des élections, inscription • Formation du personnel des bureaux de vote
Sources de financement	• Fonds bénévole spécial pour les Volontaires des Nations Unies • PNUD et autres organismes des Nations Unies • Subventions de donateurs bilatéraux, contributions du pays hôte
Réseau sur le terrain	• Coopération avec les 131 bureaux extérieurs du PNUD
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Large coopération avec les autres organismes des Nations Unies, les banques multilatérales de développement, les organisations non gouvernementales et les organisations communautaires
HCDH	• Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
Rôle	• Promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales
Priorités	• Droits de l'homme et élections
Types d'activité	• Notes d'orientation pour l'analyse des lois et procédures électorales • Guides et information sur les droits de l'homme et les élections

Sources de financement	• Budget ordinaire de l'ONU • Contributions volontaires de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, de fondations et d'autres donateurs privés • Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies • Représentants régionaux dans six pays • Bureaux d'observation dans six pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD, UNICEF, UNESCO, FNUAP, UNIFEM, Division de la promotion de la femme, Département des opérations de maintien de la paix, École des cadres des Nations Unies, HCR • Organisation de l'unité africaine (OUA) • Commission africaine des droits de l'homme et des peuples • Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) • Organisation des États américains (OEA) • Institut interaméricain des droits de l'homme • Institut latino-américain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (ILANUD) • Commission andine de juristes
Programmes spéciaux	• Programme commun du PNUD et du HCDH pour le renforcement des droits de l'homme (HURIST)

Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques de l'ONU

Rôle	• Fournir une assistance électorale aux pays pour y faire prévaloir les principes démocratiques
Priorités	• Aider à la consolidation des démocraties nouvelles ou rétablies et oeuvrer pour l'application des principes démocratiques par des réformes institutionnelles
Types d'activité	• Aider le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques à examiner et à coordonner les demandes d'assistance électorale de façon à éviter le chevauchement des tâches • Assurer un contrôle de qualité et veiller à l'application cohérente des règles d'engagement de l'ONU • Assurer des services de conseils et de formation techniques sur le processus de démocratisation, les lois électorales, l'organisation et la vérification du déroulement des élections et le renforcement des institutions électorales nationales • Tenir un fichier d'experts électoraux • Élaborer des directives, des documents pédagogiques et des études techniques

Sources de financement	• Budget ordinaire de l'ONU • Contributions de donateurs au fonds d'affectation spéciale • Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'observation du processus électoral • PNUD (dont le Fonds d'affectation spéciale thématique pour la gouvernance démocratique)
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies • Coopération étroite sur le terrain avec les missions de maintien de la paix
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Département des opérations de maintien de la paix, Département des affaires économiques et sociales, HCDH, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, PNUD, Volontaires des Nations Unies, UNOPS • Collaboration avec de nombreuses institutions électorales nationales • Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale • Fondation internationale pour les systèmes électoraux • Partenariat pour la mise en place du processus électoral et l'instauration de la démocratie • Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Activités de coopération technique relatives à la justice et aux systèmes judiciaires

PNUD	• Programme des Nations Unies pour le développement
Rôle	• Justice et réforme du système judiciaire
Priorités	• Faire en sorte que la justice et le respect des droits de l'homme s'appliquent à tous • Aider les pays en situation de crise ou sortant d'un conflit à entreprendre les réformes nécessaires à leur développement durable
Types d'activité	• Associer les ONG à l'exécution des programmes de réforme du secteur judiciaire • Mettre les données juridiques et judiciaires à la disposition des magistrats, des avocats, des procureurs et des avocats commis d'office, ainsi qu'au grand public • Aider les pays à renforcer leur système d'aide juridique et à offrir aux indigents et aux autres groupes des services d'aide juridique plus étendus et de meilleure qualité • Organiser des stages de formation et fournir des services d'appui informatique aux autorités de police et aux administrations pénitentiaires • Promouvoir le règlement des litiges par voie extrajudiciaire • Réduire les obstacles d'ordre institutionnel et culturel à la justice
Sources de financement	• Ressources de base et fonds extrabudgétaires du PNUD • Fonds d'affectation spéciale thématique pour la gouvernance démocratique • Fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le redressement

Réseau sur le terrain	• 131 bureaux extérieurs • 9 centres de contact sous-régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Équipe de travail du Comité exécutif pour la paix et la sécurité, chargée d'élaborer pour les opérations de paix des stratégies globales concernant l'état de droit • HCDH, Département des opérations de maintien de la paix, Département des affaires politiques, Département des affaires économiques et sociales • Académie mondiale pour la paix • Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale • Centre d'Oslo pour la gouvernance • Partenariats stratégiques avec d'autres institutions internationales et nationales
Programmes spéciaux	• Programme commun du PNUD et du HCDH pour le renforcement des droits de l'homme (HURIST)
UNICEF	• Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Rôle	• Pour chaque enfant : santé, éducation, égalité et protection
Priorités	• Administration de la justice pour mineurs
Types d'activité	• Faire campagne contre l'emprisonnement des enfants et contribuer à la recherche d'autres options • Faire en sorte que les délinquants mineurs soient pris en main par les organes non judiciaires et non par le système de justice habituel • Promouvoir le recours à des méthodes de justice fondées sur la réparation plutôt que sur la détention • Promouvoir l'éducation et le développement du jeune enfant comme moyens de lutter contre la délinquance juvénile
Sources de financement	• Ressources générales et additionnelles de l'UNICEF
Réseau sur le terrain	• Plus de 200 bureaux extérieurs • 8 bureaux régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Partenariat pour des stratégies durables pour l'éducation des filles (avec le Ministère britannique du développement international et la Banque mondiale) • 37 comités nationaux de l'UNICEF • Kennedy School of Government de l'Université de Harvard • Réseau international des filles (INfG) (400 ONG opérant dans 86 pays) • Programme mondial de lutte contre la traite des êtres humains (Office pour le contrôle des drogues et la prévention du crime) • Autres organisations gouvernementales et non gouvernementales • CESAP, PNUD, OIM

Programmes spéciaux	• OIT – Programme international pour l’abolition du travail des enfants (IPEC) • Centre Innocenti de l’UNICEF
UNIFEM	• Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
Rôle	• Promouvoir la sécurité et les droits économiques des femmes
Priorités	• Promouvoir les droits fondamentaux de la femme et éliminer la violence à l’égard des femmes • Aider à l’application de la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes • Faire mieux comprendre aux gouvernements, aux défenseurs des droits de la femme et aux organismes partenaires des Nations Unies la corrélation entre les droits fondamentaux, la condition de la femme et le VIH/sida pour améliorer les mesures de lutte contre l’épidémie
Types d’activité	• Favoriser les initiatives nouvelles prises par les collectivités pour faire face à la violence sexiste • Créer des conditions favorables à l’élimination de la violence à l’égard des femmes en favorisant l’adoption de nouvelles lois plus énergiques • Améliorer l’application et le suivi de la Convention, ainsi que l’établissement des rapports concernant sa mise en oeuvre • Inciter les gouvernements et les ONG à se fonder sur la Convention pour élaborer les stratégies et les cadres juridiques nécessaires à la réalisation de l’égalité des sexes (notamment en favorisant la coopération entre pouvoirs publics et ONG) • Mettre au point et essayer de nouvelles méthodes visant à renforcer, dans la lutte contre le VIH/sida, l’application de stratégies nationales de prévention, de traitement et de prise en charge adaptées aux besoins de la femme • Aider à former le personnel de police et les fonctionnaires de l’appareil judiciaire sur les questions liées à l’égalité des sexes
Sources de financement	• Fonds d’affectation spéciale à l’appui de la lutte contre la violence à l’égard des femmes • Fondation pour les Nations Unies • Autres organismes des Nations Unies, fondations privées et ONG • Contributions des pays donateurs aux fonds d’affectation spéciale
Réseau sur le terrain	• Directeurs de programmes régionaux dans 15 pays • Conseillers régionaux sur la paix et la sécurité (3) et sur le VIH/sida (1) • Conseiller sur les questions liées à l’égalité des sexes auprès du système des coordonnateurs résidents dans un pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD, UNICEF, FNUAP, ONUSIDA, Département des opérations de maintien de la paix • Équipe spéciale interinstitutions sur la condition de la femme et le VIH/sida

	• Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (23 experts indépendants élus pour leurs compétences concernant les droits de la femme) • 19 comités nationaux
ONUSIDA	• Programme commun des Nations Unies sur le syndrome d'immunodéficience acquise et le virus d'immunodéficience humaine
Rôle	• Assurer l'action coordonnée des organismes des Nations Unies dans la lutte contre le VIH/sida
Priorités	• Éliminer la discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH/sida • Communiquer aux partenaires les données stratégiques qui peuvent les aider à prendre des mesures • Suivre l'évolution de l'épidémie et en évaluer les conséquences ainsi que les mesures prises pour y faire face • Associer la société civile à la lutte et favoriser l'établissement de partenariats • Mobiliser les moyens financiers, techniques et politiques requis
Types d'activité	• Contribution à l'élaboration de lois antidiscriminatoires • Protection et promotion des droits de l'homme – Renforcement des activités de sensibilisation – Mobilisation des personnes vivant avec le VIH/sida – Multiplication des efforts d'intégration d'une perspective sexospécifique dans les activités de lutte contre le VIH/sida
Sources de financement	• Ressources de base et fonds supplémentaires de l'ONUSIDA • Ressources de base et fonds supplémentaires des organismes coparrains de l'ONUSIDA • ONG et autres donateurs privés
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies • Aide prêtée par le personnel des bureaux extérieurs des organismes coparrains • Personnel du secrétariat de l'ONUSIDA détaché auprès des groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH et le sida établis dans 60 pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Ample coopération avec les organismes coparrains et d'autres organismes des Nations Unies • Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge • ONG nationales et internationales • Réseau international d'organisations d'entraide et de lutte contre le sida, Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH/sida, Communauté internationale des femmes vivant avec le VIH/sida, Réseau mondial de recherche sur la prévention du VIH chez les toxicomanes, Coalition internationale pour l'accès aux traitements contre le VIH, Société internationale du sida, etc.

Programmes spéciaux	• Partenariat international contre le sida en Afrique
Banque mondiale	• Banque mondiale
Rôle	• Institutions législatives de l'économie de marché
Priorités	• Réforme des institutions – Pouvoirs judiciaires et tribunaux – Juristes • Meilleur accès à la justice
Types d'activité	• Sites Web d'information, pratiques optimales et études de cas • Prise en compte des activités de coopération technique dans le financement des projets et programmes
Sources de financement	• Prêts et subventions de la Banque mondiale
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans plus de 100 pays membres
HCR	• Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
Rôle	• Protéger les réfugiés
Priorités	• Dispositions législatives visant à protéger les réfugiés
Types d'activité	• Promouvoir l'adhésion aux conventions sur les réfugiés et les personnes déplacées et aux protocoles s'y rapportant • Établir des instructions administratives et des directives opérationnelles afin d'aider les États à promulguer ou à réviser des lois sur les réfugiés • Aider les États à appliquer les procédures d'octroi du statut de réfugié • Aider les États à renforcer les instances administratives et judiciaires chargées de la question des réfugiés • Former le personnel des organismes gouvernementaux et des organisations non gouvernementales sur la protection des réfugiés et leurs droits • Favoriser la coopération avec les organes qui s'occupent des droits de l'homme
Sources de financement	• Ressources générales et fonds supplémentaires du HCR • Budget ordinaire de l'ONU • Organismes intergouvernementaux, fondations privées, ONG et autres donateurs
Réseau sur le terrain	• Un ou plusieurs bureaux dans environ 120 pays

Liens – organismes des Nations Unies/autres	• UNICEF, PAM, OMS, OIT, PNUD, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, HCDH, Département des affaires économiques et sociales, Département des opérations de maintien de la paix, Banque mondiale • Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge • OIM et plus de 500 ONG • Institut international de droit humanitaire • Association internationale de juges en matière de droit des réfugiés • Groupe d'action sur l'asile et la migration (avec l'OIM)
ONUSD	• Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
Rôle	• Favoriser la coopération internationale et renforcer les capacités nationales dans le domaine de la justice
Priorités	• Trouver un règlement global aux problèmes de la drogue et du crime • Replacer les problèmes de la drogue et du crime dans le cadre du développement durable • Concilier prévention et répression • Définir les opérations en s'appuyant sur les connaissances acquises et sur les grandes orientations • Aider les pays à mettre en place des institutions chargées de diffuser les meilleures méthodes d'action internationales • Mobiliser les ressources nécessaires pour exploiter le potentiel des relations de partenariat
Types d'activité	• Renforcement des capacités dans les domaines ci-après : justice pour mineurs, problèmes des victimes, administration pénitentiaire, violence à l'égard des femmes, justice réparatrice, prévention de la criminalité par le développement social
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Contributions volontaires des pays donateurs
Réseau sur le terrain	• 22 bureaux régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) • Large coopération avec des institutions et associations intergouvernementales et privées
Programmes spéciaux	• Programme d'assistance juridique • Réseau d'information des Nations Unies sur la criminalité et la justice
HCDH	• Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
Rôle	• Promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales
Priorités	• Administration de la justice

	• Réforme constitutionnelle et législative • Primauté du droit et respect des droits de l'homme dans les activités des forces armées • Présentation des rapports aux organes créés par traités • Enseignement des droits de l'homme • Plans d'action mondiaux
Types d'activité	• Contribuer à l'intégration des normes relatives aux droits de l'homme dans les lois et politiques nationales • Mettre en place des institutions nationales de défense des droits de l'homme ou renforcer celles qui existent déjà • Définir des plans d'action visant à promouvoir et protéger les droits de l'homme • Prendre des mesures en matière d'éducation et de formation • Promouvoir une culture des droits de l'homme
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Contributions volontaires des gouvernements, des organisations non gouvernementales, des fondations et d'autres donateurs privés • Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies • Représentants régionaux dans six pays • Bureaux d'observation dans six pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD, UNICEF, UNESCO, FNUAP, UNIFEM, Division de la promotion de la femme, Département des opérations de maintien de la paix, École des cadres des Nations Unies, HCR • OUA • Commission africaine des droits de l'homme et des peuples • OSCE • Organisation des États américains (OEA) • Institut interaméricain des droits de l'homme • Institut latino-américain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (ILANUD) • Commission andine de juristes
Programmes spéciaux	• Programme commun du PNUD et du HCDH pour le renforcement des droits de l'homme (HURIST)

DAES	• Département des affaires économiques et sociales
Rôle	• Gestion du secteur public
Priorités	• Appui à l'administration et à la gestion des systèmes judiciaires • Meilleur accès des pauvres aux services juridiques • Éthique de la fonction publique • Systèmes de gestion financière et de contrôle des obligations liées aux responsabilités
Types d'activité	• Services consultatifs en matière d'évaluation des besoins • Services consultatifs en matière d'analyses des politiques et de développement • Analyses • Appui à la conception et à l'application des programmes • Mise en valeur et formation des ressources humaines
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Contributions des donateurs aux fonds d'affectation spéciale • PNUD
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Organismes des Nations Unies, en particulier le PNUD et la Banque mondiale
Programmes spéciaux	• Réseau d'information en ligne de l'Organisation des Nations Unies pour les institutions régionales de renforcement des capacités en administration et en finances publiques
DPKO	• Département des opérations de maintien de la paix
Rôle	• Instauration de la justice et consolidation de la paix dans le cadre du maintien de la paix
Priorités	• Coordonner les opérations de maintien de la paix et l'action d'instauration de l'état de droit et de consolidation de la paix entreprise par le Département des affaires politiques et d'autres départements, organismes, fonds et programmes
Types d'activité	• Au titre des activités de réforme, de formation et de renforcement des capacités des forces de police civile entreprises dans le cadre des opérations de maintien de la paix : – Accréditer les unités de police et délivrer des autorisations aux officiers de police; – Collaborer avec les systèmes judiciaire et pénitentiaire.
Sources de financement	• Budget ordinaire de l'ONU • Contributions des donateurs au titre des fonds supplémentaires

Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies • 4 bureaux d'appui pour la consolidation de la paix (Libéria, Guinée-Bissau, République centrafricaine, Tadjikistan)
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Réseau de prévention des conflits et de relèvement après les conflits (29 organisations oeuvrant pour la prévention des conflits)

Activités de coopération technique relatives à la drogue et au crime

ONUSIDA	• Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
Rôle	• Traiter le VIH/sida chez les toxicomanes par voie intraveineuse
Priorités	• Aider les pays à élaborer des stratégies, des politiques et des programmes visant à protéger et à promouvoir la santé des toxicomanes par voie intraveineuse afin d'empêcher la propagation du VIH/sida
Types d'activité	• Par l'intermédiaire de l'ONUSDC (qui parraine le Programme) : – Favoriser la diversification des services de prévention et de traitement du VIH destinés aux toxicomanes par voie intraveineuse – Exécuter des projets interinstitutions de traitement de la toxicomanie – Renforcer les moyens d'action des organisations de la société civile s'occupant des groupes très vulnérables – Répertorier et diffuser les meilleures méthodes de prévention de la toxicomanie et du VIH/sida – Renforcer la capacité d'intervention et l'efficacité des programmes des organes gouvernementaux et des organisations non gouvernementales
Sources de financement	• Ressources de base et fonds supplémentaires de l'ONUSIDA • Ressources de base et fonds supplémentaires des organismes coparrains de l'ONUSIDA • Organisations non gouvernementales et donateurs privés
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies • Appui prêté par le personnel des bureaux extérieurs des organismes coparrains • Personnel du secrétariat de l'ONUSIDA détaché auprès des groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH et le sida établis dans 60 pays • 22 bureaux régionaux de l'ONUSDC
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Ample coopération entre les parrains d'ONUSIDA et d'autres organismes des Nations Unies • Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge • ONG nationales et internationales

	• Réseau international d'organisations d'entraide et de lutte contre le sida, Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH/sida, Communauté internationale des femmes vivant avec le VIH/sida, Réseau mondial de recherche sur la prévention du VIH chez les toxicomanes, Coalition internationale pour l'accès aux traitements contre le VIH, Société internationale du sida, etc.
Programmes spéciaux	• Partenariat international contre le sida en Afrique
ONUSD	• Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
Rôle	• Renforcer la capacité des gouvernements d'honorer les engagements pris sur le plan international
Priorités	• Trouver un règlement global aux problèmes de la drogue et du crime • Replacer les problèmes de la drogue et du crime dans le cadre du développement durable • Concilier prévention et répression • Définir les opérations en s'appuyant sur les connaissances acquises et sur les grandes orientations • Aider les pays à mettre en place des institutions chargées de diffuser les meilleures méthodes d'action internationales • Mobiliser les ressources nécessaires pour exploiter le potentiel des relations de partenariat
Types d'activité	• Favoriser la ratification des protocoles internationaux • Aider les pays à élaborer et appliquer la législation voulue pour tenir les engagements pris sur le plan international • Définir des lois types et fournir des exemples de dispositions législatives • Contribuer à l'évaluation de la situation sur les plans national et régional • Diffuser des données sur les cultures illicites et aider à la mise en place de systèmes de surveillance de ces cultures • Aider à élaborer des programmes visant à réduire la demande de drogues illicites • Aider à mettre en place des systèmes de traitement des détenus toxicomanes • Aider à mettre en place des programmes de culture de substitution pour les fermiers qui tirent leur subsistance des cultures illicites • Aider à appliquer des programmes de protection, d'assistance et d'indemnisation des victimes de la traite des personnes • Favoriser les échanges d'informations, les programmes communs d'action et la mise en commun de méthodes d'action optimales • Aider à élaborer des stratégies de lutte contre le crime organisé • Contribuer à l'élaboration de politiques et de directives visant à prévenir et à combattre la criminalité transnationale organisée • Former les juristes en droit pénal

	• Aider à mettre au point des programmes de prévention et de répression du trafic d'armes à feu et du blanchiment d'argent • Aider à mettre en place des services de renseignement financier afin de réprimer le blanchiment d'argent
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Contributions volontaires des pays donateurs
Réseau sur le terrain	• 22 bureaux régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) • PNUD, UNOPS • Institutions et associations intergouvernementales et privées
Programmes spéciaux	• Programme d'assistance juridique • Programme mondial de lutte contre la corruption • Programme mondial de lutte contre la criminalité transnationale organisée • Programme mondial de lutte contre la traite des êtres humains • Programme mondial de lutte contre le terrorisme • Programme mondial contre le blanchiment d'argent • Réseau d'information des Nations Unies sur la criminalité et la justice • Programme mondial de surveillance des cultures illicites • Programme mondial d'évaluation de l'abus de drogues (base de données mondiale sur les modes de consommation des drogues) • Réseau mondial des jeunes pour la prévention de l'abus des drogues • Organismes associés à la lutte (organisations communautaires oeuvrant contre l'abus de drogues)
Habitat	• Programme des Nations Unies pour les établissements humains
Rôle	• Protéger les établissements humains des risques de catastrophe
Priorités	• Pour bâtir des « villes sûres » – Aider les municipalités à faire face à l'insécurité urbaine – Contribuer à l'instauration d'une culture de prévention
Types d'activité	• Répertoire et mobiliser les principaux partenaires au niveau communautaire • Favoriser la création d'un mouvement en faveur de la sécurité au sein des collectivités • Aider les collectivités à analyser les problèmes de sécurité et à élaborer des stratégies (et notamment à les appliquer)

	• Faire en sorte que tous les organes de la fonction publique et de l'appareil judiciaire incluent dans leur action la prévention du crime au niveau local
Sources de financement	• PNUD • Contributions de donateurs aux fonds d'affectation spéciale • Fondations privées
Réseau sur le terrain	• Quatre bureaux régionaux et deux bureaux sous-régionaux (six au total)

Activités de coopération technique concernant la traite des êtres humains

UNICEF	• Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Rôle	• Pour chaque enfant : santé, éducation, égalité et protection
Priorités	• Protéger les enfants de la violence, de l'exploitation, de la maltraitance et de la discrimination
Types d'activité	• Diffuser l'information, les résultats de recherche et les documents sur le trafic et la prostitution d'enfants • Aider les pays à réviser leur législation • Aider à la mise en place de systèmes de surveillance, de prévention et de protection au niveau des collectivités
Sources de financement	• Ressources générales et additionnelles de l'UNICEF
Réseau sur le terrain	• Plus de 200 bureaux extérieurs • 8 bureaux régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Partenariat pour des stratégies durables pour l'éducation des filles (avec le Ministère britannique du développement international et la Banque mondiale) • 37 comités nationaux de l'UNICEF • Kennedy School of Government de l'Université de Harvard • Réseau international des filles (INfG) (400 organisations non gouvernementales opérant dans 86 pays) • Programme mondial de lutte contre la traite des êtres humains (ONUDC) • Autres organisations gouvernementales et non gouvernementales • CESAP, PNUD, OIM • OIT – Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)
Programmes spéciaux	• Centre Innocenti de l'UNICEF

UNIFEM	• Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
Rôle	• Promouvoir les droits fondamentaux de la femme et éliminer la violence à l'égard des femmes
Priorités	• Aider les pays et les régions à appliquer les conventions et à honorer les engagements pris en matière de lutte contre la traite des femmes et des filles • Renforcer la coopération aux niveaux sous-régional, régional et mondial pour lutter contre la traite
Types d'activité	• Fournir un appui techniques et assurer une formation concernant les sexospécificités, à l'intention des institutions et groupes intéressés • Favoriser le dialogue et la coopération entre les gouvernements, les ONG et les organismes des Nations Unies s'occupant de cette question • Mettre au point et promouvoir l'application de méthodes pratiques (élaborer par exemple un modèle de contrat pour les migrantes employées de maison)
Sources de financement	• Fonds d'affectation spéciale à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes • Contributions des donateurs bilatéraux au titre de la participation aux coûts • Autres organismes des Nations Unies, fondations privées et ONG
Réseau sur le terrain	• Directeurs de programmes régionaux dans 15 pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• OIM • Étroite coopération avec l'Association sud-asiatique de coopération régionale • Organisations de défense des droits de l'homme et organisations de femmes actives aux niveaux local, national et régional • Groupes de travail interinstitutions des Nations Unies s'occupant des questions de l'égalité des sexes, de la traite et des problèmes associés
ONUSD	• Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
Rôle	• Favoriser la coopération internationale et renforcer les capacités nationales en matière de lutte contre la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants
Priorités	• Trouver un règlement global aux problèmes de la drogue et du crime • Replacer les problèmes de la drogue et du crime dans le cadre du développement durable • Concilier prévention et répression • S'appuyer sur les connaissances acquises et sur les grandes orientations pour définir les opérations • Aider les pays à mettre en place des institutions chargées de diffuser les meilleures méthodes d'action internationales • Mobiliser les ressources nécessaires pour exploiter le potentiel des relations de partenariat
Types d'activité	• Aider les pays à devenir parties aux protocoles internationaux

	• Recueillir et diffuser des données sur les tendances mondiales et sur les méthodes d'action qui ont fait leur preuve • Pour opposer au problème de la traite des mesures de répression plus efficaces : – Aider les pays à renforcer leurs unités de police spécialisée – Encourager les organes chargés de l'application des lois, les bureaux des procureurs et la société civile à coopérer entre eux • Offrir protection et assistance aux victimes • Lancer des campagnes de prévention et de sensibilisation
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Contributions volontaires des pays donateurs
Réseau sur le terrain	• 22 bureaux régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) • PNUD, UNICEF, UNOPS, Université des Nations Unies • OIM, Interpol, OSCE, Union européenne • Institutions et associations intergouvernementales et privées
Programmes spéciaux	• Programme mondial de lutte contre la traite d'êtres humains • Programme d'assistance juridique
HCDH	• Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
Rôle	• Promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales
Priorités	• Administration de la justice • Réforme constitutionnelle et législative • Primauté du droit et respect des droits de l'homme dans les activités des forces armées • Présentation de rapports aux organes créés par traités • Enseignement des droits de l'homme • Plans d'action nationaux
Types d'activité	• Contribuer à l'intégration des normes relatives aux droits de l'homme dans les lois et politiques nationales • Aider les pays à élaborer des lois, programmes et stratégies visant à protéger les femmes migrantes des pratiques traditionnelles préjudiciables • Aider les intervenants de la société civile à vérifier et à promouvoir le respect des droits de l'homme

	• Favoriser le renforcement au niveau mondial des programmes d'enseignement des droits de l'homme
Sources de financement	• Budget ordinaire de l'ONU • Contributions volontaires de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, de fondations et d'autres donateurs privés • Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies • Représentants régionaux dans six pays • Bureaux d'observation dans six pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• ONUDC et autres entités des Nations Unies • Comité des droits de l'homme; Comité des droits économiques, sociaux et culturels; Comité pour l'élimination de la discrimination raciale; Comité contre la torture; Comité des droits de l'enfant
Programmes spéciaux	• Programme commun du PNUD et du HCDH pour le renforcement des droits de l'homme (HURIST)
DAES	• Département des affaires économiques et sociales
Rôle	• Condition féminine et promotion de la femme
Priorités	• Droits fondamentaux de la femme, traite des femmes et violence à l'égard des femmes
Types d'activité	• Aider les pays à ratifier et à appliquer la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et, à cet effet : – Renforcer les capacités concernant la présentation de rapports – Organiser des colloques juridiques à l'intention des avocats et des magistrats
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • PNUD
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD, UNIFEM et commissions régionales

Activités de coopération technique concernant la lutte contre la corruption

PNUD	• Programme des Nations Unies pour le développement
Rôle	• Renforcer le sens des responsabilités, la transparence et l'intégrité dans les régimes démocratiques

Priorités	• Traiter la corruption comme un problème de gouvernement
Types d'activité	• En matière de prévention : – Promouvoir une fonction publique professionnelle, reposant sur la compétence – Renforcer la gestion des finances publiques et les systèmes de contrôle – Étudier le fonctionnement de l'administration publique afin d'améliorer la prestation de services – Utiliser les technologies de l'information et des communications pour rendre les services publics plus efficaces, accessibles et transparents • En matière de répression : – Assurer l'indépendance des enquêteurs, des procureurs et des juges – Ouvrir l'accès à la justice et renforcer l'intégrité judiciaire – Renforcer les moyens d'intervention et l'intégrité de la police • En matière de sensibilisation et de création de partenariat : – Renforcer la capacité de contrôle de la société civile – Accroître l'accès à l'information – Soutenir la liberté et l'indépendance de la presse, notamment en organisant des stages de formation au journalisme d'enquête – Aider à l'organisation de consultations à l'échelle du pays, de la province ou de la collectivité pour mobiliser la société civile • Pour consolider les institutions : – Renforcer les moyens d'action des organismes indépendants de lutte contre la corruption et d'autres organes de surveillance – Fournir une assistance aux médiateurs du Bureau du Vérificateur général des comptes
Sources de financement	• Ressources de base et fonds supplémentaires du PNUD • Fonds d'affectation spéciale thématique pour la gouvernance démocratique
Réseau sur le terrain	• 131 bureaux extérieurs • 9 centres de contacts sous-régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• ONUDC, Département des affaires économiques et sociales, Banque mondiale, OCDE, Banque africaine de développement, Transparency International, donateurs bilatéraux, ONG locales
Programmes spéciaux	• Centre d'Oslo pour la gouvernance (Norvège) • Programme mondial (s'inscrivant dans le Cadre de coopération mondiale) • Programme sur la responsabilité et la transparence

Banque mondiale	• Banque mondiale
Rôle	• Combattre la corruption en tant que principal obstacle au développement économique et social
Priorités	• Renforcer la responsabilité politique • Consolider la participation de la société civile • Créer un secteur privé dynamique • Imposer des limites d'ordre institutionnel au pouvoir • Améliorer la gestion des affaires publiques
Types d'activité	• Sites Web d'information, analyse des pratiques optimales et études de cas • Prise en compte des activités de coopération technique dans le financement des projets et programmes • Stage de formation sur la gouvernance et la lutte contre la corruption
Sources de financement	• Prêts et subventions de la Banque mondiale • Contribution de donateurs aux fonds d'affectation spéciale
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans plus de 100 pays membres
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Large coopération avec divers organismes intergouvernementaux, ONG, organisations régionales et organismes et commissions nationales de lutte contre la corruption • Partenariat pour les réformes et la gouvernance de la Banque mondiale et du PNUD
ONUDC	• Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
Rôle	• Favoriser la coopération internationale et renforcer les capacités nationales
Priorités	• Trouver un règlement global aux problèmes de la drogue et du crime • Replacer les problèmes de la drogue et du crime dans le cadre du développement durable • Concilier prévention et répression • S'appuyer sur les connaissances acquises et sur les grandes orientations pour définir les opérations • Aider à mettre en place des institutions chargées de diffuser les meilleures méthodes d'action internationales • Mobiliser les ressources nécessaires pour exploiter le potentiel des relations de partenariat
Types d'activité	• Mettre en commun l'expérience des spécialistes et des professionnels • Examiner les institutions, les stratégies, les politiques, les mesures et les moyens de lutte contre la corruption • Formuler des conseils d'ordre législatif • Formuler des conseils sur la mise en place et le renforcement des organes anticorruption • Promouvoir l'intégrité judiciaire

	• Former les parties prenantes aux mesures anticorruption • Entreprendre des campagnes de sensibilisation • Mettre en place des codes de conduite • Établir des systèmes de recours crédibles • Aider à la déclaration et au contrôle des avoirs • Ouvrir l'accès à l'information
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU • Contributions volontaires des pays donateurs
Réseau sur le terrain	• 22 bureaux régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI)
Programmes spéciaux	• Programme mondial de lutte contre la corruption • Programme d'assistance juridique
DAES	• Département des affaires économiques et sociales
Rôle	• Gestion du secteur public
Priorités	• Éthique de la fonction publique, gestion des finances publiques et responsabilités • Appui technique à la lutte contre la corruption et pour la préservation de l'intégrité
Types d'activité	• Services consultatifs concernant l'évaluation des besoins • Services consultatifs concernant l'analyse et l'élaboration de politiques • Analyses • Appui à la conception et à l'application de programmes • Appui à la mise en valeur et à la formation des ressources humaines
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Contribution de donateurs aux fonds d'affectation spéciale • PNUD
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Nombreux organismes du système, en particulier le PNUD et la Banque mondiale • Comité d'experts de l'administration publique • Diverses instances s'occupant de l'administration publique, de l'intégrité, de la corruption et d'autres questions

Programmes spéciaux	• Réseau d'information en ligne de l'ONU sur l'administration et les finances publiques
----------------------------	---

Activités de coopération technique relatives au terrorisme

ONUDC	• Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
Rôle	• Favoriser la coopération internationale et le renforcement des capacités nationales dans les politiques et mesures de lutte contre le terrorisme
Priorités	• Renforcer le système juridique de lutte contre le terrorisme
Types d'activité	• Aide à la ratification, à l'adhésion et à l'application d'instruments juridiques internationaux • Guide législatif sur les conventions et protocoles internationaux contre le terrorisme • Examen de la législation interne et conseil sur l'élaboration de projets de loi d'habilitation • Formation sur la nouvelle législation dispensée aux administrations nationales • Assistance de fond pour la mise en oeuvre de la nouvelle législation • Aide au renforcement des accords d'extradition et à l'entraide judiciaire
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : compte pour le programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Contributions volontaires des pays donateurs
Réseau sur le terrain	• Vingt-deux bureaux régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Comité contre le terrorisme (Conseil de sécurité) • Secrétariat du Commonwealth, Organisation des États américains (OEA), Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) • Divers organismes gouvernementaux nationaux
Programmes spéciaux	• Programme mondial contre le terrorisme • Programme d'assistance juridique
DAP	• Département des affaires politiques de l'ONU
Rôle	• Centre de coordination des activités de consolidation de la paix après les conflits menées par l'ONU – Organisateur des réunions du Comité exécutif pour la paix et la sécurité (CEPS) – Prévention des conflits, rétablissement de la paix, consolidation de la paix
Priorités	• Préserver la sécurité intérieure et extérieure • Renforcer les institutions politiques et la bonne gouvernance • Promouvoir le développement économique et social et les activités de relèvement

	• Favoriser la concertation interne et la réconciliation nationale
Types d'activité	• Mise au point et maintenance d'une base de données sur les exigences de la lutte contre le terrorisme • Aide pour recourir à d'autres entités du système des Nations Unies ou à des donateurs bilatéraux aux fins de la coopération technique en matière de lutte contre le terrorisme • Appui aux travaux du Comité contre le terrorisme (Conseil de sécurité) – Rôle de catalyseur avec d'autres entités du système des Nations Unies
Sources de financement	• Budget ordinaire de l'ONU • Financement complémentaire par les contributions volontaires de donateurs
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents de l'ONU • Douze bureaux extérieurs – Dont 4 bureaux d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix (Libéria, Guinée-Bissau, République centrafricaine, Tadjikistan)
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits (29 organisations s'occupant de la prévention des conflits sur le terrain) • Organisations membres des autres comités exécutifs – Comité exécutif pour les affaires humanitaires, Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, Groupe des Nations Unies pour le développement

Observations

Comme pour la consolidation de la paix, les questions relatives à l'état de droit se caractérisent par leur complexité politique et culturelle. Différents organismes des Nations Unies participent aux activités de coopération technique en matière d'état de droit mais, comme indiqué précédemment, selon différents angles d'attaque. Le personnel de ces organismes a mené des travaux considérables sur un certain nombre de questions pertinentes, à l'issue desquels de nombreuses observations et recommandations ont été formulées.

Parmi les travaux ainsi menés, on peut citer le récent examen que le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) a effectué sur les progrès réalisés sur la voie du règlement de certaines questions en suspens entre le PNUD et la Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques, ou encore le rapport établi par un consultant sur le renforcement de la capacité du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) d'aider les équipes de pays des Nations Unies à tenir compte des questions relatives aux droits de l'homme dans les programmes de développement.

Si, dans le contexte de ce vaste examen, il n'a pas été véritablement possible d'examiner en détail chacune des questions de relations abordées dans ces différents rapports, on peut néanmoins conclure que, bien que l'on continue d'enregistrer des progrès, il subsiste des éléments qui n'ont pas encore été résolus.

Devant le risque que le PNUD et l'ONUSD travaillent de façon isolée, un dialogue entre les deux organismes a été instauré et se poursuit en vue de les rapprocher davantage et de mieux délimiter les domaines particuliers dans lesquels

chacun est plus compétent que l'autre. La séparation géographique des sièges du PNUD et de l'ONUDC est probablement encore accentuée par le fait que l'ONUDC a pour rôle de contribuer à la mise en oeuvre des différents protocoles internationaux ainsi que par la nature fondamentalement différente des organes directeurs respectifs des deux organismes, celui de l'ONUDC étant plus axé sur les compétences techniques et celui du PNUD adoptant une approche plus générale de la gestion de l'aide. Les modes de financement respectifs du PNUD et de l'ONUDC diffèrent, eux aussi. Le PNUD rencontre certes des difficultés pour ses ressources de base, mais à l'ONUDC, plus de 90 % des ressources destinées à la coopération technique sont des contributions volontaires pourvues d'une affectation spéciale. À l'évidence, une telle structure financière limite la capacité de l'ONUDC de suivre les directives stratégiques établies par ses conseils d'administration. Quelles que soient les orientations à plus long terme pour le domaine d'intervention du PNUD qu'est la gouvernance démocratique, l'ONUDC dispose de capacités importantes – mais ne bénéficiant pas d'un financement approprié – que l'on doit continuer de prendre pleinement en compte dans toute démarche de programmation conjointe envisagée à terme pour le PNUD et l'ONUDC en matière d'état de droit.

Appendice G

Question No 6 – Gestion du secteur public

Activités de coopération technique relatives à la gestion du secteur public

PNUD	• Programme des Nations Unies pour le développement
Rôle	• Gouvernance démocratique
Priorités	• Favoriser une administration publique responsable, accessible et comptable de ses décisions
Types d'activité	• Promotion d'une fonction publique professionnelle, fondée sur le mérite et neutre • Examen des activités en matière de réforme de l'administration publique • Promotion de la transparence et de la responsabilisation – Lutte contre la corruption et codes de conduite – Mécanismes de surveillance, de vérification et de justification • Formation des fonctionnaires • Recours aux technologies de l'information et des communications pour améliorer l'efficacité, la transparence et les possibilités d'accès
Sources de financement	• Ressources de base et fonds extrabudgétaires du PNUD • Fonds d'affectation spéciale thématique pour la gouvernance démocratique • Fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le redressement
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans 131 pays • Neuf centres de contact sous-régionaux
UNIFEM	• Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
Rôle	• Faire participer les femmes occupant des postes de responsabilité à la gouvernance
Priorités	• Mener une analyse budgétaire prenant en compte les préoccupations des femmes • Aider à la mise en oeuvre véritable de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes • Exécuter des programmes d'action régionaux, nationaux et locaux en faveur de l'égalité des sexes • Intégrer une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans les politiques d'intérêt général
Types d'activité	• Aide à l'analyse des dépenses et recettes publiques du point de vue de leur effet sur l'égalité des sexes • Renforcement de l'efficacité dans l'établissement des rapports, la surveillance et l'application de la Convention

	• Renforcement de la capacité des pouvoirs publics et des organisations non gouvernementales d'utiliser la Convention pour créer des cadres juridiques et politiques plus solides en faveur de l'égalité des sexes (notamment par la promotion des partenariats entre gouvernements et organisations non gouvernementales) • Appui à l'action menée par les pouvoirs publics et la société civile en faveur de la production et de l'exploitation de données ventilées par sexe et d'indicateurs par sexe, en vue de faire rendre compte des engagements pris en faveur de l'égalité des sexes
Sources de financement	• Soutien principal et contributions des donateurs bilatéraux au titre de la participation aux coûts • Autres organismes des Nations Unies, fondations privées et organisations non gouvernementales
Réseau sur le terrain	• Directeurs de programmes régionaux présents dans 15 pays • Trois conseillers thématiques régionaux sur la paix et la sécurité et un sur le VIH/sida • Un conseiller auprès du réseau de coordonnateurs résidents sur les questions relatives à l'égalité des sexes présent dans un pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD, FNUAP, UNICEF • Secrétariat du Commonwealth et Centre de recherches pour le développement international • Réseaux d'économistes dont les travaux sont axés sur l'égalité des sexes • Commissions économiques régionales des Nations Unies • Ministère des finances et mécanismes nationaux de promotion de la femme
FENU	• Fonds d'équipement des Nations Unies
Rôle	• Gouvernance locale/décentralisation et microfinancement du secteur financier
Priorités	• Investir et renforcer les capacités à l'appui de la décentralisation et du microfinancement • Accorder la priorité aux pays les moins développés
Types d'activité	• Gouvernance locale et décentralisation – Facilitation de l'accès des pauvres aux infrastructures et services socioéconomiques de base – Promotion de la participation de la population à la définition des nouvelles priorités et à l'exploitation et à la préservation des biens collectifs locaux – Renforcement des capacités des autorités locales dans la gestion des biens collectifs dans l'intérêt commun – Promotion de la décentralisation fiscale et amélioration de l'accès des autorités locales à des sources de financement durables – Plaidoyer en faveur de politiques nationales à l'appui de la décentralisation et de la transposition de programmes pilotes

	• Microfinancement – Facilitation d'un accès durable aux services de crédit pour les pauvres et les clients à faible revenu, notamment les femmes – Investissement dans le développement du microcrédit comme composante à part entière du système financier officiel – Appui à l'élaboration et à la mise en oeuvre de stratégies et de programmes d'action pour le secteur du microcrédit national – Investissement dans les opérations de microcrédit aux particuliers • Services consultatifs
Sources de financement	• Ressources de base et fonds extrabudgétaires du FENU • Fondation pour les Nations Unies • Fonds pour la sécurité humaine
Réseau sur le terrain	• Représentants résidents du PNUD • Conseillers techniques régionaux en Afrique (Asie en préparation)
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD, banques multilatérales de développement, UNIFEM, VNU, DAES, OIT, Groupe consultatif pour l'aide aux plus pauvres (CGAP), ONUSIDA, UNOPS
Banque mondiale	• Banque mondiale
Rôle	• Créer des institutions du secteur public efficaces et comptables de leurs décisions
Priorités	• Réforme administrative et de la fonction publique – Structure du secteur public – Gestion du personnel – Questions relatives à l'organisme et au secteur – Décentralisation visant à mettre les services à la portée des personnes – E-gouvernement (technologies de l'information et des communications au service de l'efficacité, de l'efficience, de la transparence et de la responsabilisation) • Réforme des institutions de contrôle • Assistance à la réforme politique et au renforcement des institutions • Dépenses publiques • Politique et administration fiscales • Gestion de la dette souveraine
Types d'activité	• Sites Web d'information, meilleures pratiques et études de cas • Appui à la coopération technique associé aux prêts et subventions octroyés pour les projets ou programmes • Gestion de la dette souveraine

	– Ateliers particuliers pour chaque pays – Formation à la modélisation des risques – Services consultatifs
	• Instruments fondamentaux – Examens des dépenses publiques (EDP) – Évaluations de la responsabilité financière dans les pays – Examens analytiques sur la passation des marchés dans les pays
Sources de financement	• Prêts ou dons de la Banque mondiale
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans plus de 100 pays membres
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Partenariat entre la Banque mondiale et le PNUD dans le domaine de la bonne gouvernance • Liens très divers avec d'autres organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales, des organisations régionales et des commissions ou organismes gouvernementaux de lutte contre la corruption
ONU-Habitat	• Programme des Nations Unies pour les établissements humains
Rôle	• Gouvernance urbaine
Priorités	• Le Programme de gestion urbaine
Types d'activité	• Élaboration de cadres et d'outils de gestion urbaine – Aménagement foncier – Financement et administration municipaux – Infrastructures – Environnement urbain – VIH/sida – Administration favorable aux pauvres • Renforcement des capacités au niveau régional grâce à des groupes d'experts et à des ateliers, et ancrage institutionnel
Sources de financement	• PNUD • Fonds de dépôt provenant de donateurs • Fondations privées
Réseau sur le terrain	• Quatre bureaux régionaux et deux bureaux sous-régionaux (six bureaux au total)

Liens – organismes des Nations Unies/autres • Programme conjoint avec le PNUD et la Banque mondiale

DAES

• **Département des affaires économiques et sociales de l'ONU**

Rôle

• **Gestion du secteur public**

Priorités

- Réforme et modernisation de l'administration publique nationale et réforme du secteur civil
- Systèmes et institutions de gouvernance prévoyant la décentralisation
- Amélioration des capacités nationales d'élaboration de politiques nationales favorables aux pauvres
- Assistance au renforcement des capacités en vue d'améliorer la pertinence et la qualité des services fournis
- Éthique et systèmes de gestion financière publique et de responsabilisation
- Reconstruction des institutions et de l'administration publique après un conflit
- Renforcement des capacités en matière de mobilisation et de gestion des ressources financières – administration fiscale, en particulier
- Application des technologies de l'information dans l'administration (e-gouvernement)
- Fonctions statistiques liées au secteur public
 - Mise sur pied et gestion de systèmes statistiques nationaux
 - Recensements de population, enquêtes auprès des ménages et autres enquêtes
 - Comptabilité nationale et de l'environnement
 - Statistiques sur le commerce
 - Statistiques sur l'environnement, l'énergie et l'industrie
 - Gestion de l'information
- Reconstruction de la gouvernance et de l'administration publique dans les pays se relevant d'un conflit
 - Décentralisation et administration locale
 - Renforcement des capacités (ressources institutionnelles et humaines)
 - Transparence et responsabilisation

Types d'activité

- Services consultatifs pour l'évaluation des besoins
- Services consultatifs pour l'analyse et l'élaboration des politiques
- Études analytiques
- Assistance à la conception et à la mise en oeuvre des programmes
- Développement des ressources humaines et formation

Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : compte pour le programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Fonds en dépôt provenant de donateurs • PNUD
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Relations étroites avec tous les organismes du système des Nations Unies, en particulier avec le PNUD et la Banque mondiale • Comité d'experts de l'administration publique de l'ONU • Diverses instances s'occupant de l'administration publique, de l'intégrité, de la corruption et de l'e-gouvernement • Forum mondial Réinventer l'État
Programmes spéciaux	• Réseau mondial d'information en ligne sur l'administration et les finances publiques (UNPAN)
CEA	• Commission économique pour l'Afrique
Rôle	• Améliorer les flux financiers à destination de l'Afrique
Priorités	• Élaborer, adopter et mettre en oeuvre des politiques favorisant une gestion financière publique saine et renforçant les systèmes de réglementation et financiers • Aider au renforcement des capacités humaines et institutionnelles
Types d'activité	• Services consultatifs régionaux sur demande • Ateliers et séminaires de formation • Bourses • Projets opérationnels axés sur le renforcement des capacités nationales et l'échange de pratiques optimales
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : compte pour le programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Fonds en dépôt
Réseau sur le terrain	• Cinq centres de développement sous-régionaux • Appui fourni par les coordonnateurs résidents des Nations Unies
Programmes spéciaux	• Forum africain du développement
CEPALC	• Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Rôle	• Développement économique et social de la région
Priorités	• Réformes économiques et gestion stratégique de l'État

	• Efficacité du secteur public dans la gestion des établissements humains • Politiques de réglementation des services publics liés aux ressources naturelles, à l'énergie, aux infrastructures et aux transports • Évaluation des politiques et programmes sociaux • Analyse et surveillance des économies régionales et nationales en vue de l'élaboration des politiques
Types d'activité	• Services consultatifs assurés par du personnel spécialisé • Renforcement des capacités (cours, séminaires et ateliers de formation aux niveaux régional et national)
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : compte pour le programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Contributions bilatérales
Réseau sur le terrain	• Deux sièges sous-régionaux et quatre bureaux de pays • Appui fourni par les coordonnateurs résidents des Nations Unies
Programmes spéciaux	• Système de comptabilité nationale
CESAO	• Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
Rôle	• Développement par la coopération et l'intégration régionales et sous-régionales
Priorités	• Recours aux technologies de l'information et des communications dans l'administration publique – e-gouvernance • Amélioration de la gouvernance urbaine • Développement communautaire
Types d'activité	• Assistance à l'élaboration des projets et politiques • Formation en matière de production et d'exploitation des statistiques • Services consultatifs et ateliers de formation sur l'utilisation de l'énergie • Services consultatifs et ateliers de formation sur la gestion des ressources en eau • Campagne régionale sur la sécurité d'occupation et la bonne gouvernance urbaine • Formation des agents spécialisés dans le développement des communautés locales
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : compte pour le programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Fonds arabe de développement économique et social, Banque islamique de développement • Financement des projets par les donateurs bilatéraux • ONU-Habitat, Fonds d'affectation spéciale de la CESAO, Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies

- Liens – organismes des Nations Unies/autres**
- Département des affaires économiques et sociales et autres fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies
 - Désignée antenne régionale de l'UNPAN (Réseau mondial d'information en ligne sur l'administration et les finances publiques)
 - Ligue des États arabes et organisations affiliées
 - Organisation des ingénieurs-conseils des industries du Golfe

Observations

La gestion du secteur public soulève, elle aussi, la question de l'étendue du champ d'action du PNUD en matière de gouvernance démocratique. Bon nombre des questions soulevées dans le cadre de l'état de droit seraient aussi applicables à la gestion du secteur public.

Une rationalisation partielle des travaux a déjà conduit le PNUD et le Département des affaires économiques et sociales à se répartir ainsi les tâches : le PNUD s'intéresse en premier lieu au corps législatif, tandis que le Département concentre ses efforts sur l'administration publique. Toutefois, si l'objectif visé est de rationaliser l'offre, il n'est pas évident que les fonctions décrites ci-dessus doivent nécessairement être attribuées à deux entités distinctes du système des Nations Unies. Fort est de constater que, le PNUD ayant recours au Département pour la réalisation des activités d'administration publique, il est logique que les deux présentent, dans une certaine mesure, les mêmes domaines d'activité.

L'un des grands domaines d'activité du FENU a trait à la gouvernance locale et à la décentralisation, qui concordent parfaitement avec la priorité du PNUD en matière de gouvernance démocratique. La structure du FENU est toutefois très étroitement entremêlée à celle du PNUD. S'agissant des autres entités, leurs activités dans la gestion du secteur public sont limitées et s'exercent dans le cadre de leur mandat.

Appendice H

Question 7 – Technologies de l'information et des communications

Activités de coopération technique relatives aux technologies de l'information et des communications

PNUD	• Programme des Nations Unies pour le développement
Rôle	• Promouvoir la croissance économique et les possibilités sociales grâce aux technologies de l'information et des communications (TIC)
Priorités	• A. Cyberstratégies – élaboration et mise en oeuvre de stratégies nationales en matière de TIC • B. Cyberinitiatives – mise en oeuvre de stratégies et développement des capacités • C. Cybergouvernance – les TIC au service de la gouvernance démocratique • D. Cybersubventions – initiative de subventions aux nouvelles technologies – pour appuyer les initiatives en matière de TIC au niveau de la population locale • E. Sensibilisation, promotion et campagnes nationales ciblant les parties prenantes • F. Initiatives d'appui au niveau mondial
Types d'activité	A. Ateliers et séminaires • Équipes spéciales et instances multipartites • Évaluations sur les capacités d'absorption des TIC • Intégration des TIC dans les grandes priorités nationales du développement B. Infrastructure, connectivité et dispositifs d'accès • Politiques, réglementations et établissement de réseaux • Formation en vue de constituer des ressources humaines et appui via Internet • Ressources pour le contenu et l'information d'intérêt local • Déploiement des TIC dans les zones de développement prioritaires C. Identification des domaines clefs pour le déploiement des TIC au niveau du gouvernement • Création de nouveaux mécanismes participatifs • Adoption des TIC dans les processus de contrôle • Réseaux et outils pour l'administration à l'échelon municipal ou local D. Extension des capacités et du rayon d'action, et réduction du coût des initiatives de microfinancement • Appui aux organisations non gouvernementales qui offrent une formation aux TIC • Initiatives communautaires visant à renforcer l'accès et la participation E. Diffusion de l'information auprès du public, y compris par des séminaires et ateliers

- Création d'initiatives nationales ou locales en faveur du partage des connaissances, et appui à ces initiatives

- Établissement de rapports thématiques nationaux sur le développement humain

F. Création de partenariats publics ou privés favorisant l'élaboration de politiques et d'infrastructures de TIC, et appui à ces partenariats

- Diffusion d'études de cas et de supports de formation techniques

- Lancement à l'échelle mondiale d'une campagne qui cible toutes les parties prenantes pour faire mieux connaître les TIC au service du développement

- Ateliers régionaux permettant d'échanger les pratiques optimales au moyen de réseaux régionaux d'homologues

- Matériels et ateliers visant à éduquer et à promouvoir la participation aux activités de gouvernance pour les TIC à l'échelle mondiale

- Appui au financement de la participation des pays en développement aux réunions internationales

- Promotion de la coopération Sud-Sud dans le domaine des TIC

Sources de financement

- Ressources de base du PNUD et ressources complémentaires

- Fonds d'affectation spéciale thématique – les TIC au service du développement

- Fonds en dépôt

Réseau sur le terrain

- Bureaux dans 131 pays

- Neuf centres de contact sous-régionaux

Liens – organismes des Nations Unies/ autres

- Relations très développées avec l'ONU, avec d'autres organisations intergouvernementales, gouvernementales, non gouvernementales et avec le secteur privé

- Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies – pays du G-8 et pays en développement, organisations non gouvernementales, secteur privé

- Initiative sur l'accès aux nouvelles technologies (avec Andersen Consulting, la Markle Foundation et la Banque mondiale)

- Initiative mondiale pour l'établissement de réseaux et l'information (avec la Fondation pour les Nations Unies, IBM, la Markle Foundation, le Forum économique mondial, l'Université Harvard, *et alii*)

- Partenariat pour la formation, avec VNU et CISCO Systems

Programmes spéciaux

- Réseau TIC au service du développement – apprentissage et renforcement des capacités au niveau organisationnel

- Programme de constitution de réseaux pour le développement durable – questions relatives à la connectivité et à la mise en réseau

- Réseau informatique des petits États insulaires en développement (SIDSNet)

- <Netaid.org> (programmes en ligne en faveur du développement)

- Web of Information for Development – base de données des capacités dans les pays en développement

	• Programme Asie-Pacifique d'information sur le développement – appui régional en matière de politiques et d'initiatives • Initiative Internet pour l'Afrique
UNIFEM	• Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
Rôle	• Sécurité économique et droits de la femme
Priorités	• Accès des femmes aux TIC et infléchissement de l'utilisation des TIC et des politiques y afférentes
Types d'activité	• Appui aux réseaux de défenseurs de la cause des femmes en vue d'influer sur les politiques relatives aux TIC, notamment dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information ainsi qu'à l'échelon national • Appui aux réseaux de femmes chefs d'entreprise pour qu'ils recourent aux TIC afin de développer leur marché • Initiative « Africaines de la diaspora numérique », qui vise à obtenir des responsables des TIC du Nord qu'ils appuient l'action menée en Afrique pour combler le fossé numérique défavorable aux femmes • Partenariats avec les entités du secteur privé visant à améliorer l'accès des femmes aux TIC
Sources de financement	• Ressources de base et contributions des donateurs bilatéraux au titre de la participation aux coûts • Autres organismes des Nations Unies, fondations privées et organisations non gouvernementales • Partenariats de financement avec le secteur privé (CISCO)
Réseau sur le terrain	• Directeurs de programme régional de 15 pays • Conseiller pour l'égalité des sexes auprès du coordonnateur résident, dans un pays
Liens – organismes des Nations Unies/ autres	• Groupe d'étude sur les technologies de l'information et des communications • CISCO Systems • PNUD • Women in New Networks for Entrepreneurs (WINNER) • APC Women's Network, groupe de travail des femmes sur l'égalité des sexes au Sommet mondial sur la société de l'information, et autres réseaux de femmes • Réseau de connaissances d'Africaines cadres de sociétés de technologie de pointe de la diaspora
Programmes spéciaux	• Projet WINNER – formation sur l'accès aux nouveaux marchés via l'Internet
VNU	• Volontaires des Nations Unies
Rôle	• Mobiliser des bénévoles qualifiés et promouvoir le bénévolat

Priorités	• Coordonner les activités du Service des technologies de l'information des Nations Unies (UNITeS) • Améliorer les capacités des personnes et des institutions des pays du Sud en vue d'une utilisation pratique des technologies de l'information et des communications
Types d'activité	• Mobilisation de bénévoles et promotion du bénévolat • Rapprochement de l'offre et de la demande en bénévoles compétents en TIC • Inventaire en ligne des ressources à disposition pour les bénévoles compétents en TIC • Appel à la participation des bénévoles en ligne via l'Internet
Sources de financement	• Fonds bénévole spécial des VNU • PNUD et autres organismes des Nations Unies • Subventions de donateurs bilatéraux, contributions de pays hôtes
Réseau sur le terrain	• Activités menées par l'intermédiaire des bureaux extérieurs du PNUD dans 131 pays
Liens – organismes des Nations Unies/ autres	• PNUD et Département des opérations de maintien de la paix
Programmes spéciaux	• NetAid Foundation (service de bénévolat en ligne)

Banque mondiale	• Banque mondiale
Rôle	• Création d'une infrastructure dans le domaine de l'information
Priorités	• Prendre en compte la convergence des actions menées dans un cadre politique intégré • Aider à la réforme de la législation et de la réglementation en vue de parvenir au e-gouvernement et au e-commerce • Promouvoir les démarches favorables aux pauvres en privilégiant les secteurs négligés caractérisés par leur faible coût et leur large audience • Garantir la capacité de durer et la création de marchés compétitifs
Types d'activité	• Sites Web d'information, pratiques optimales et études de cas • Appui à la coopération technique associé aux prêts et subventions octroyés pour les projets ou programmes • Présentation des TIC à l'école, à l'université et dans le cadre des formations pour adultes • Formation professionnelle grâce à des partenariats avec le secteur privé • Formation des chefs d'entreprise et des responsables des administrations publiques à la création d'applications et de sociétés sur les connaissances économiques • Suppression des inégalités entre hommes et femmes en vue de combler la fracture numérique

Sources de financement	• Prêts ou subventions de la Banque mondiale • Fonds en dépôt provenant de donateurs • Programme de développement de l'information – programme de subventions à donateurs multiples
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans plus de 100 pays membres
Liens – organismes des Nations Unies/ autres	• Relations étroites avec les secteurs intergouvernemental, gouvernemental et privé
Programmes spéciaux	• <GenderNet> (site Web de diffusion de l'information liée à l'égalité des sexes) • Série de séminaires sur l'égalité des sexes et le fossé numérique (Gender and the Digital Divide)
CCI	• Centre du commerce international
Rôle	• Promotion et développement du commerce
Priorités	• Pays à économie en transition
Types d'activité	• Compétence en commerce électronique
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU et de l'Organisation mondiale du commerce (50 % environ) • Contributions aux fonds d'affectation spéciale et fonds en dépôt (40 % environ) • PNUD (10 % environ)
Réseau sur le terrain	• Appuyé par les coordonnateurs résidents de l'ONU • Création de centres régionaux dans le cadre desquels les institutions partenaires offriront leur coopération technique en matière de TIC
Liens – organismes des Nations Unies/ autres	• Small and Medium Enterprise Development Authority (SMEDA)
Programmes spéciaux	• Programme de commerce électronique solidaire – création de compétences en e-commerce dans le monde des affaires et d'un réseau national d'appui au commerce
DAES	• Département des affaires économiques et sociales
Rôle	• Administration du secteur public
Priorités	• Appliquer les technologies de l'information aux activités opérationnelles publiques (e-gouvernement)
Types d'activité	• Services de conseil en évaluation des besoins • Services de conseil en analyse et élaboration des politiques • Études analytiques • Assistance à la conception et à la mise en oeuvre de programmes

	• Développement et formation des ressources humaines • E-coopération technique – les TIC en tant qu'instrument au service de la coopération technique • Les TIC au service des handicaps
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : compte pour le programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Fonds en dépôt provenant de donateurs • PNUD • Fonds d'affectation spéciale
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents de l'ONU
Liens – organismes des Nations Unies/ autres	• Relations étroites avec les organismes des Nations Unies, en particulier avec le PNUD et la Banque mondiale • Comité d'experts de l'administration publique de l'ONU • Groupe d'étude sur les technologies de l'information et des communications (le DAES en assure le secrétariat)
Programmes spéciaux	• Réseau mondial d'information en ligne sur l'administration et les finances publiques (UNPAN)
CEE	• Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
Rôle	• Renforcer la coopération économique entre les États Membres
Priorités	• Questions internationales ou propres à plusieurs pays • E-gouvernance • Normalisation des systèmes électroniques utilisés dans le commerce et localisation de ces systèmes • Harmonisation des règlements pour les télécommunications selon les normes internationales • Orientation géographique • Pays sans littoral (pays d'Asie centrale et Arménie) • Pays touchés par un conflit (Europe du Sud-Est et Caucase méridional)
Types d'activité	• Renforcement des capacités (formation, ateliers, séminaires) • Élaboration de projets • Collecte de fonds • Création d'institutions et élaboration de politiques
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : compte pour le programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement

	• Fonds d'affectation spéciale locaux ou généraux de la CEE • Ressources des organisations hôtes • Autres mécanismes de financement ponctuel de projets
Réseau sur le terrain	• Appui des coordonnateurs résidents de l'ONU
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD
Programmes spéciaux	• Liens avec l'Équipe spéciale pour le renforcement des capacités dans les domaines du commerce, de l'environnement et du développement du PNUE et de la CNUCED • Programme « Multiplier Point » • Programme spécial des Nations Unies pour l'économie des pays d'Asie centrale (PSEPAC) – avec la CESAP
CEA	• Commission économique pour l'Afrique
Rôle	• Développement socioéconomique durable des États Membres
Priorités	• Renforcer les capacités de l'Afrique d'exploiter les TIC aux fins du développement social et économique • Infrastructure en matière de TIC, compétences techniques, environnements politiques et réglementaires, stratégies relatives au contenu et à la mise en oeuvre
Types d'activité	• Services de conseil régionaux à la demande • Ateliers et séminaires de formation • Bourses • Projets opérationnels axés sur le renforcement des capacités nationales et la mise en commun des pratiques optimales
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : compte pour le programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement
Réseau sur le terrain	• 5 centres de développement sous-régionaux • Appui fourni par les coordonnateurs résidents de l'ONU
Programmes spéciaux	• Initiative « Société de l'information en Afrique » [CEA] (AISI) • Partenariat pour les technologies de l'information et des communications en Afrique • Centre de technologie de l'information pour l'Afrique • Forum africain du développement • Africa Knowledge Networks Forum (Forum des réseaux de connaissances pour l'Afrique)

CESAP	• Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Rôle	• Développement grâce à la coopération et à l'intégration régionales et sous-régionales
Priorités	• Technologies de l'information, des communications et de l'espace • Télédétection, SIG et localisation par satellite • Applications des communications satellitaires • Applications de la météorologie satellitaire et surveillance des aléas naturels • Applications des technosciences spatiales • Suppression du fossé numérique entre hommes et femmes • Promotion de la création de politiques favorables en matière de TIC et d'un cadre réglementaire, et renforcement des capacités des institutions pour favoriser le développement national des TIC
Types d'activité	• Assistance à la création d'un environnement favorable au développement des TIC • Renforcement de la coopération régionale et intégration d'applications des TIC par satellite • Services de conseil sur les politiques et stratégies nationales en matière de TIC, fournis à la demande, ateliers et séminaires de formation
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : compte pour le programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement
Réseau sur le terrain	• Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique (CAOCEP) • Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie • Appui des coordonnateurs résidents de l'ONU
Programmes spéciaux	• Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement écologiquement rationnel et durable
CEPALC	• Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Rôle	• Développement économique et social de la région
Priorités	• Politiques visant à promouvoir l'innovation et la diffusion des progrès technologiques • Les technologies de l'information comme moyen de briser les étapes du développement • Création d'un observatoire régional pour la société de l'information, permettant d'établir des données de qualité, fiables et comparables en matière de TIC
Types d'activité	• Apport de conseils techniques par des spécialistes • Élaboration, hébergement et gestion de bases de données • Création de réseaux
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : compte pour le programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement

Réseau sur le terrain	• 2 sièges pour la sous-région et 4 bureaux de pays • Appui des coordonnateurs résidents de l'ONU
Liens – organismes des Nations Unies/ autres	• Réseau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Groupe d'étude sur les technologies de l'information et des communications • Institute for Connectivity in the Americas (ICA) • Pan-Americas (ICT4D IDRC) • Banque mondiale, Infodev
CESAO	• Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
Rôle	• Développement grâce à la coopération et à l'intégration régionales et sous-régionales
Priorités	• Promouvoir une vision nationale pour les politiques en matière de TIC • Élaborer des projets en matière d'e-gouvernance visant à accélérer la réforme de l'administration publique • Promouvoir la langue arabe et les normes y afférentes sur les réseaux numériques • Créer un secteur TIC
Types d'activité	• Assistance à l'élaboration de politiques pertinentes en matière de TIC et à l'harmonisation des politiques à l'échelle de la région • Assistance à la production, à la numérisation, à la diffusion et la mise en réseau de l'information en langue arabe • Mise en place d'incubateurs de technologie – PME de biens et services dans le domaine des TIC • Diffusion de l'information sur les TIC de pointe pour non-voyants
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : compte pour le programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Fonds arabe de développement économique et social, Banque islamique de développement • Financement de projets par des donateurs bilatéraux
Réseau sur le terrain	• Aucun
Liens – organismes des Nations Unies/ autres	• PNUD, UNESCO • Relations avec les secteurs public et privé

Observations

Les technologies de l'information et des communications (TIC) sont devenues un instrument indispensable dans la lutte contre la pauvreté dans le monde. Grâce à elles, les pays en développement peuvent désormais oeuvrer plus efficacement à la réalisation d'objectifs de développement fondamentaux, notamment en matière de réduction de la pauvreté, de soins de santé de base et d'éducation. Ceux qui parviennent à exploiter le potentiel des TIC peuvent espérer une bien plus forte croissance économique, une amélioration considérable du bien-être de leur population et le renforcement des formes de gouvernement démocratique⁵.

Toutes les entités de l'ONU exploitent les TIC dans leurs systèmes d'exécution de programmes et en intègrent les composantes pertinentes dans leurs activités de coopération technique. Le tableau ci-dessus porte donc exclusivement sur les entités qui ont expressément mentionné des programmes ou projets conçus spécialement pour la réalisation des objectifs de leurs clients en matière de TIC.

On retrouve, une fois de plus, la même configuration que précédemment. Les TIC sont l'une des six priorités sectorielles du PNUD. Une vaste gamme d'application des TIC sont couvertes et la stratégie sectorielle du PNUD est fondée sur l'établissement de liens étroits avec des organismes hors ONU et sur la constitution d'un réseau de connaissances. La présence d'entités telles que l'UNIFEM, les VNU et le CCI s'explique par le fait que les TIC sont une composante logique de leur mission au sens large. De même, les commissions régionales ont un rôle à jouer en raison des répercussions considérables de ces technologies pour les régions. Le DAES s'intéresse en premier chef aux applications des TIC dans le domaine de la conduite des affaires publiques et associe donc son rôle en matière de TIC à son mandat d'administration du secteur public. Le DAES a également grandement recours aux TIC dans d'autres domaines de la coopération technique tels que les statistiques et la population.

Une fois encore, il semblerait que c'est entre le PNUD et le DAES qu'existent les meilleures chances de rationalisation. En effet, toute rationalisation des accords de coopération conclus entre le PNUD et le DAES quant à la gestion du secteur public présenterait également un intérêt pour les TIC.

⁵ « Mobiliser les technologies de l'information et des communications au service du développement », fiche *Info Rapide* du PNUD.

Appendice I

Question 8 – Mines terrestres

Activités de coopération technique relatives aux mines terrestres

PNUD	• Programme des Nations Unies pour le développement
Rôle	• Prévention des crises et relèvement
Priorités	• Faire en sorte que les démarches visant à résoudre le problème des mines terrestres soient efficaces et coordonnées
Types d'activité	• Création et financement de Centres nationaux de lutte antimines • Réalisation des enquêtes sur l'impact des mines et exploitation des résultats pour l'élaboration de stratégies nationales • Mise sur pied ou lancement de systèmes de gestion de l'information • Constitution de cadres juridiques nationaux • Mise au point de stratégies de mobilisation de ressources • Gestion des cours de formation • Réinsertion socioéconomique des victimes de mines terrestres
Sources de financement	• Fonds en dépôt provenant de donateurs • Fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le redressement • Budget de base du PNUD (jusqu'à 5 % des ressources de base pour l'ensemble des activités de prévention des crises et de relèvement)
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans 131 pays • Gestionnaires du programme de lutte antimines dans 20 bureaux de pays • Neuf Centres de contact sous-régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Service de la lutte antimines (SLAM), UNICEF, UNOPS • Membre du Groupe interinstitutions de coordination de l'action antimines • Organisations non gouvernementales nationales et internationales actives dans la lutte antimines
Programmes spéciaux	• Parrainez un chantier de déminage • Programme d'échanges en matière de lutte antimines
UNICEF	• Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Rôle	• Pour chaque enfant : santé, éducation, égalité, protection
Priorités	• Coordonner l'action de l'ONU en matière d'éducation et de sensibilisation aux dangers des mines • Plaider en faveur de la lutte antimines et porter assistance aux victimes des mines

Types d'activité	• Action en faveur de programmes éducatifs de sensibilisation aux dangers des mines et, parfois, exécution de ces programmes • Plaidoyer en faveur de l'interdiction totale des mines terrestres antipersonnel – Notamment par la promotion de la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel • Assistance aux victimes de mines terrestres dans le cadre de l'action menée dans les domaines du handicap et de la protection des enfants
Sources de financement	• Ressources ordinaires et complémentaires de l'UNICEF
Réseau sur le terrain	• Plus de 200 bureaux extérieurs • Huit bureaux régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Membre du Groupe interinstitutions de coordination de l'action antimines • Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge • Relations étroites avec des organisations non gouvernementales internationales et locales
Banque mondiale	• Banque mondiale
Rôle	• Reconstruction dans les pays se relevant d'un conflit
Priorités	• Imposer officiellement le déminage comme une condition préalable à toute reconstruction
Types d'activité	• Appui à la coopération technique associé aux prêts octroyés pour les projets ou programmes
Sources de financement	• Prêts ou dons de la Banque mondiale
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans plus de 100 pays membres
UNHCR	• Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
Rôle	• Protection des réfugiés
Priorités	• Mener des activités de plaidoyer, et réduire les risques et promouvoir des systèmes internationaux coordonnés
Types d'activité	• Éducation sur les dangers des mines avec l'aide de partenaires spécialisés
Sources de financement	• Ressources ordinaires et supplémentaires du Haut Commissariat • Budget ordinaire de l'ONU • Divers donateurs intergouvernementaux, fondations privées, organisations non gouvernementales et autres donateurs privés
Réseau sur le terrain	• Un ou plusieurs bureaux dans 120 pays environ

Liens – organismes des Nations Unies/autres	• UNICEF, PAM, OMS, OIT, PNUD, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, HCDH, DAES, Département des opérations de maintien de la paix, Banque mondiale • Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge • OIM et plus de 500 organisations non gouvernementales • Institut international de droit humanitaire • Women's Commission for Refugee Women and Children
--	--

Bureau de la coordination des affaires humanitaires

Rôle	• Mobiliser et coordonner l'action humanitaire
Priorités	• Élaborer des politiques • Plaider en faveur de l'action humanitaire • Coordonner l'assistance humanitaire
Types d'activité	• Diffusion de l'information sur les répercussions des mines terrestres sur le plan humanitaire
Sources de financement	• Budget ordinaire de l'ONU • Contributions volontaires des donateurs – Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur – Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance en cas de catastrophe – Autres fonds d'affectation spéciale
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents de l'ONU • Quatre Conseillers régionaux pour l'intervention d'urgence
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Collabore avec tous les organismes des Nations Unies actifs dans la préparation ou la réaction aux catastrophes • Autres contacts hors ONU avec des organisations actives dans le domaine des catastrophes naturelles
Programmes spéciaux	• Réseau régional intégré d'information • ReliefWeb • Humanitarian Information Network
Département des opérations de maintien de la paix-SLAM	• Département des opérations de maintien de la paix - Service de la lutte antimines
Rôle	• Centre de coordination des Nations Unies pour la lutte antimines
Priorités	• Cordonner toutes les composantes de la lutte antimines au sein du système des Nations Unies

Types d'activité	• Intervenir en cas d'urgence humanitaire et d'opérations de maintien de la paix • Élaboration et coordination de politiques, de directives et de stratégies • Évaluation et surveillance de la menace posée par les mines terrestres, en particulier grâce à des missions d'évaluation • Gestion et diffusion de l'information • Actualisation et promotion de normes techniques et de sécurité • Activités de plaidoyer et application de la convention en vue de supprimer la menace sur le plan humanitaire • Mobilisation de ressources
Sources de financement	• Contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance à la lutte antimines • Financement partiel à partir du budget ordinaire
Réseau sur le terrain	• Appuyé par les réseaux opérationnels des partenaires de la coopération tels que le PNUD, l'UNICEF et le Département des opérations de maintien de la paix
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Relations de travail étroites et quotidiennes avec le PNUD, l'UNICEF, l'UNOPS • Relations de travail soutenues avec le PAM, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Département des affaires de désarmement, le HCDH, la Banque mondiale, l'OMS, la FAO – Ces 11 organisations forment, avec le SLAM, le Groupe interinstitutions de coordination de l'action antimines • Relations étroites avec des organisations non gouvernementales • Centre international de déminage humanitaire de Genève (CIDHG) • Comité directeur de la lutte antimines, en coopération avec des organisations non gouvernementales • Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Programmes spéciaux	• Site portail sur les mines (E-MINE) • Normes internationales de la lutte antimines (NILAM), avec le CIDHG • Système de gestion de l'information pour la lutte antimines (SGILAM), à l'appui du CIDHG

Observations

Le Service de la lutte antimines (SLAM) des Nations Unies a été créé en octobre 1997 pour servir de centre de coordination de l'action antimines menée par les organismes des Nations Unies. En 1998, l'ONU a mis au point une politique de lutte antimines définissant clairement les rôles et responsabilités de chaque organisme des Nations Unies dans ce domaine. En 2001, le Groupe interinstitutions de coordination de l'action antimines a élaboré la Stratégie des Nations Unies pour la lutte contre les mines, 2001-2005. En 2003, on a procédé à une révision de cette

Stratégie, et la version modifiée est examinée par l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session.

Les principales composantes de cette stratégie, à savoir 1) la coordination de l'action antimines (SLAM) des Nations Unies, 2) l'éducation et la sensibilisation aux dangers des mines (UNICEF), 3) la diffusion de l'information et de conseils sur les répercussions humanitaires (Bureau de la coordination des affaires humanitaires) et 4) la prise en compte des conséquences socioéconomiques (PNUD), sont prises en charge par quatre organismes ou départements de l'ONU, à New York.

Diverses activités opérationnelles relevant d'une coopération non technique sont menées, peut-être plus naturellement, par 1) l'UNICEF (réadaptation des victimes), 2) l'OMS (assistance aux victimes), 3) le PAM (activités de déminage permettant d'acheminer l'aide alimentaire) et 4) le SLAM (déminage à l'appui des opérations de maintien de la paix et des interventions humanitaires).

Il semble exister de bonnes raisons pour que l'on continue de confier l'assistance aux victimes et les opérations de déminage aux organismes qui en ont actuellement la charge. En revanche, les fonctions de coordination, d'éducation et de plaidoyer, de diffusion de l'information et d'évaluation socioéconomique et de réaction gagneraient à être regroupées au sein d'une même organisation. Des travaux complémentaires seront menés dans ce domaine.

Appendice J

Question 9 – VIH/sida

Activités de coopération technique concernant le VIH/sida

PNUD	• Programme des Nations Unies pour le développement
Rôle	• Mise en place d'un cadre politique et juridique et mobilisation de ressources pour la Campagne
Priorités	- A Sensibilisation et concertation - B Renforcement des capacités - C Intégration dans les stratégies et les activités de planification relatives au développement - D Promotion des droits de l'homme comme cadre normatif et éthique de la lutte contre le VIH/sida - E Information et technologie des multimédias pour une information et une sensibilisation à grande échelle
Types d'activité	- A Contribuer à l'établissement des rapports nationaux sur le développement humain mettant l'accent sur le VIH/sida • Promouvoir la concertation au niveau national en vue de dégager un consensus sur les priorités, les politiques et les mesures à prendre • Mener des activités de sensibilisation et fournir des services consultatifs axés sur des problèmes particuliers • Contribuer à la mise en place de réseaux réunissant les différentes parties intéressées • Favoriser la pleine participation des groupes communautaires et des ONG - B Contribuer à mettre en place au niveau national des capacités d'encadrement favorisant l'esprit d'initiative à tous les niveaux • Renforcer la gestion, la mise en valeur des ressources humaines et la budgétisation dans les ministères sectoriels, les administrations centrales et les commissions parlementaires • Contribuer à l'élaboration de stratégies nationales de lutte contre le VIH/sida • Contribuer à la formulation de mesures pour faire face aux effets sociaux, économiques et sectoriels de l'épidémie • Contribuer à l'élaboration de stratégies pour s'attaquer aux facteurs qui rendent certaines personnes particulièrement vulnérables • Contribuer à l'élaboration de mesures pour pallier la perte de ressources humaines et de capacités institutionnelles • Contribuer au développement des capacités nécessaires pour assurer la continuité des services gouvernementaux essentiels

- C Aider à intégrer la lutte contre le VIH/sida dans toutes les activités de planification et de financement relatives au développement
 - Contribuer à faire en sorte que les montants économisés grâce à l'allègement de la dette soient alloués aux activités de prévention et de traitement du VIH/sida
 - Adapter les procédures BCP/PNUAD pour faire face à la crise liée au VIH/sida
 - Participer à l'élaboration de stratégies d'appui aux donneurs de soins
 - Diffuser les outils et listes récapitulatives nécessaires à chaque secteur intéressé, en vue d'uniformiser les activités de prévention et d'atténuation des effets du VIH/sida
 - D Favoriser l'application d'une stratégie fondée sur le respect des valeurs et des droits et tenant compte des sexospécificités
 - Appuyer les organisations et réseaux de personnes vivant avec le VIH/sida
 - Fournir des avis consultatifs sur les réformes juridiques et les lois antidiscriminatoires
 - Appuyer l'application des dispositions sur le VIH/sida figurant dans les instruments relatifs aux droits de l'homme, dont la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
 - Appuyer les organisations de défense des droits de l'homme menant des activités dans le domaine du VIH/sida
 - E Aider à la prise en compte des problèmes liés au VIH/sida par les ministères de l'information
 - Fournir des conseils pratiques visant à accroître le nombre des services relatifs aux pratiques optimales
 - Appuyer la conception et l'application de stratégies de communication
 - Appuyer l'utilisation des réseaux d'information et des milieux associatifs pour promouvoir la participation de la société civile et des pouvoirs publics
- Sources de financement**
- Fonds destinés aux activités de base et autres ressources du PNUD
 - Fonds d'affectation spéciale thématique pour le VIH/sida
 - ONUSIDA
 - Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
- Réseau sur le terrain**
- Bureaux dans 131 pays
 - Neuf centres de contact sous-régionaux
- Liens – organismes des Nations Unies/ autres**
- Coparrain d'ONUSIDA
 - Alliance des maires et responsables municipaux sur le VIH/sida en Afrique

UNICEF	• Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Rôle	• Pour chaque enfant : santé, éducation, égalité, protection
Priorités	• Lutte contre le VIH/sida – Prévention chez les jeunes – Prévention de la transmission de la mère à l'enfant – Soins et appui aux orphelins et aux enfants des familles touchées par le VIH/sida – Soins et appui aux personnes vivant avec le VIH/sida
Types d'activité	• Assistance technique • Formation de techniciens et de conseillers • Achat de fournitures et diffusion de principes directeurs • Aide à la recherche et à la formulation de politiques • Aide directe aux communautés et aux ONG pour la prise en charge des orphelins
Sources de financement	• Ressources ordinaires et autres fonds de l'UNICEF • ONUSIDA
Réseau sur le terrain	• Plus de 200 bureaux de pays • Huit bureaux régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/ autres	• Coparrain d'ONUSIDA • Comités nationaux pour l'UNICEF dans 37 pays
Programmes spéciaux	• Initiative « Le droit de savoir, le pouvoir d'agir : le VIH/sida et les jeunes » • Lutter contre le VIH/sida : la voix des jeunes – débat mondial sur le VIH/sida; • Centre de recherche Innocenti
FNUAP	• Fonds des Nations Unies pour la population
Rôle	• Intégrer la prévention dans les programmes de santé procréative
Priorités	• Prévenir l'infection au VIH/sida chez les jeunes • Distribution de préservatifs (pour hommes et femmes) pour prévenir les MST et l'infection au VIH • Prévention du VIH/sida chez les femmes enceintes
Types d'activité	• Mobilisation – Sensibilisation au VIH/sida – Prévention axée sur les grands domaines d'intervention du FNUAP – Vulnérabilité des filles et des femmes

	– Rôle des hommes • Renforcement des capacités – Information – Éducation – Services – Communication visant à faire évoluer les comportements – Services essentiels • Gestion des connaissances – Données démographiques – Compilation des pratiques optimales – Mise en commun des connaissances – Suivi et évaluation
Sources de financement	• Ressources ordinaires et autres ressources du FNUAP • ONUSIDA
Réseau sur le terrain	• 104 bureaux de pays • Équipes d'appui technique (agissant en collaboration avec les organismes partenaires) dans neuf pays
Liens – organismes des Nations Unies/ autres	• Coparrain d'ONUSIDA
Programmes spéciaux	• Programme consultatif technique
UNIFEM	• Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
Rôle	• Intégration de composantes relatives aux femmes et aux droits de la personne dans les politiques et programmes de lutte contre le VIH/sida
Priorités	• Donner une place centrale aux femmes dans toutes les stratégies de lutte contre le VIH/sida • Faire mieux comprendre aux pouvoirs publics, aux milieux associatifs et aux organismes partenaires des Nations Unies les liens existant entre le respect des droits de l'homme, l'appartenance sexuelle et l'infection au VIH/sida, afin de renforcer les mesures de lutte contre l'épidémie
Types d'activité	• Mobilisation et sensibilisation concernant les aspects de la pandémie relatifs aux femmes et aux droits de la personne • Élaboration et mise à l'essai de méthodes novatrices visant à renforcer l'application de stratégies de prévention, de traitement et de soins tenant compte des sexospécificités, au niveau national

	• Stages de formation, diffusion de données et un manuel sur les dimensions sexospécifiques de l'épidémie d'infection au VIH/sida
Sources de financement	• Contributions aux activités de base et participation aux coûts (donateurs bilatéraux) • Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité commune • Autres organismes des Nations Unies, fondations privées et ONG
Réseau sur le terrain	• Directeurs de programmes régionaux dans 15 pays • Conseillers thématiques régionaux sur la paix et la sécurité (3) et le VIH/sida (1) • Conseiller en matière d'égalité entre les sexes auprès du système de coordonnateurs résidents dans un pays
Liens – organismes des Nations Unies/ autres	• Mémoire d'accord avec ONUSIDA • Équipe spéciale interorganisations chargée des sexospécificités et du VIH/sida • Activités d'appui et de coopération avec les réseaux VIH+femmes • Coopération avec le FNUAP et le PNUD
VNU	• Volontaires des Nations Unies
Rôle	• Mobiliser des volontaires qualifiés et promouvoir le bénévolat
Priorités	• Fournir et mobiliser des volontaires pour aider à combattre le VIH/sida et à prendre en charge les personnes infectées et leur famille
Types d'activité	• Contribuer à l'élaboration d'initiatives locales visant à prévenir la propagation du VIH/sida • Contribuer à l'élaboration d'initiatives locales visant à prendre en charge les personnes infectées et leur famille • Application de mesures locales à réduire la stigmatisation, le délaissement et l'ostracisme associés au VIH/sida • Tenir un rôle de conseiller ou d'éducateur • Participer à la recherche d'activités rémunératrices et de microfinancements
Sources de financement	• Fonds bénévole spécial des VNU • PNUD, ONUSIDA et divers organismes des Nations Unies • Subventions de donateurs bilatéraux, contributions des pays hôtes
Réseau sur le terrain	• Collaboration avec les bureaux extérieurs du PNUD dans 131 pays
Liens – organismes des Nations Unies/ autres	• PNUD, ONUSIDA • ONG locales et internationales, réseaux de personnes vivant avec le VIH/sida, programmes nationaux de lutte contre le sida

ONUSIDA	• Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/sida
Rôle	• Assurer une action coordonnée du système des Nations Unies dans la lutte contre le VIH/sida
Priorités	• Encadrement et mobilisation pour une lutte efficace contre l'épidémie • Information stratégique nécessaire pour guider les efforts des organismes partenaires • Suivi, contrôle et évaluation de l'épidémie et des mesures d'intervention • Participation de la société civile et formation de partenariats • Mobilisation de moyens financiers, techniques et politiques
Types d'activité	• Renforcement des capacités nationales : – Renforcement des capacités d'ONUSIDA au niveau national – Mobilisation accrue au niveau national – Augmentation de l'aide technique aux pays • Accélération de l'établissement de partenariats et des activités de sensibilisation au niveau national – Mobilisation des secteurs clefs (éducation, santé, monde du travail, etc.) • Accélération des interventions aux niveaux mondial et régional : – Intensification des activités de sensibilisation au niveau local – Mobilisation des principaux intervenants – Mise à profit des grandes manifestations, dont les réunions et conférences organisées aux niveaux mondial, international et régional • Renforcement de la coordination et de l'efficacité des interventions des organismes des Nations Unies : – Renforcement de la responsabilité et de l'efficacité des groupes thématiques sur le VIH/sida – Coordination et suivi des interventions • Défense et promotion des droits de l'homme : – Renforcement des activités de sensibilisation – Participation des personnes touchées par le VIH/sida – Intensification des efforts visant à prendre en compte les sexospécificités dans la lutte contre le VIH/sida
Sources de financement	• Contributions destinées aux activités de base et autres fonds versés à ONUSIDA • Contributions destinées aux activités de base et autres fonds versés aux organismes membres d'ONUSIDA • Fonds provenant d'ONG et d'autres éléments de la société civile

Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies • Appui fourni par le personnel des bureaux extérieurs des organismes coparrainant ONUSIDA • Appui du secrétariat d'ONUSIDA aux groupes thématiques sur le VIH/sida oeuvrant dans une soixantaine de pays
Liens – organismes des Nations Unies/ autres	• Large coopération avec les membres d'ONUSIDA et d'autres organes et organismes des Nations Unies • Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge • Diverses ONG nationales et internationales • Réseau international d'organismes d'entraide et de lutte contre le sida (ICASO), Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH/sida, Communauté internationale des femmes vivant avec le VIH/sida, Global Research Network on HIV Prevention among Drug Users, International Treatment Access Coalition, Société internationale du sida et de nombreuses autres associations
Programmes spéciaux	• Partenariat international contre le sida en Afrique
Banque mondiale	• Banque mondiale
Rôle	• Exécution de programmes de base en matière de prévention, de soins, d'appui, de traitement et d'atténuation des répercussions
Priorités	• Mobiliser l'opinion pour stimuler la demande de mesures de lutte contre l'épidémie • Associer la prévention aux activités de soins, d'appui et de traitement • Renforcer les moyens financiers et techniques en vue d'intégrer la lutte contre le VIH/sida dans tous les secteurs • Accroître et transmettre les connaissances pour aider les pays à concevoir et gérer des programmes • Intégrer la lutte contre le VIH/sida dans toutes les stratégies nationales pertinentes et dans la conception des projets
Types d'activité	• Tenue de sites Web, diffusion des pratiques optimales et réalisation d'études de cas • Prise en compte des activités de coopération technique dans le financement des projets et des programmes • Aide à la définition de mesures sanitaires • Contribution au renforcement des capacités de suivi et d'évaluation
Sources de financement	• Prêts et dons de la Banque mondiale
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans une centaine de pays membres

Liens – organismes des Nations Unies/ autres	• Organisme coparrainant ONUSIDA • Large coopération avec les autres parrains d'ONUSIDA, des organisations multilatérales, des donateurs bilatéraux, le secteur privé, des ONG et des fondations • Partenariat international contre le sida en Afrique
Programmes spéciaux	• Programme plurinational de lutte contre le VIH/sida pour l'Afrique • ONUSIDA • Programme mondial VIH/sida • Équipe de Campagne sida pour l'Afrique
HCR	• Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
Rôle	• Protéger les réfugiés
Priorités	• Éducation des enfants et des jeunes réfugiés concernant le VIH/sida
Types d'activité	• Inscription au programme des écoles des zones accueillant des réfugiés d'un enseignement relatif au VIH/sida • Promotion de l'intégration de la médecine procréative et des soins relatifs au VIH/sida dans les programmes destinés aux réfugiés et assistance dans ce domaine
Sources de financement	• Contributions ordinaires et autres fonds versés au HCR • Budget ordinaire de l'ONU • Divers organismes intergouvernementaux, fondations privées, ONG et autres donateurs privés
Réseau sur le terrain	• Au moins un bureau dans près de 120 pays
Liens – organismes des Nations Unies/ autres	• UNICEF, PAM, OMS, OIT, PNUD, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, HCDH, Département des affaires économiques et sociales, Département des opérations de maintien de la paix, Banque mondiale • Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge • OIM et plus de 500 ONG • Institut international de droit humanitaire • Women's Commission for Refugee Women and Children
ONUSDC	• Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
Rôle	• Sensibilisation des consommateurs de drogue par voie intraveineuse
Priorités	• Réduire les cas d'infection au VIH/sida en élaborant des stratégies, des politiques et des programmes nationaux de protection et de promotion de la santé des consommateurs de drogue par voie intraveineuse

Types d'activité	• Aider à diversifier les activités de prévention et de soins destinées aux consommateurs de drogue par voie intraveineuse • Exécuter des projets interinstitutions sur le traitement de la toxicomanie • Renforcer les associations de la société civile qui travaillent avec les groupes à haut risque • Recenser et diffuser les pratiques optimales en matière de prévention de la toxicomanie et du VIH/sida • Aider les institutions publiques et les ONG à mettre en place des programmes d'intervention efficaces
Sources de financement	• ONUSIDA • Contributions volontaires des gouvernements • Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement
Réseau sur le terrain	• 22 bureaux régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/ autres	• L'ONUDC coparraine ONUSIDA
HCDH	• Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
Rôle	• Promotion et défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales
Priorités	• Respect effectif et durable des droits de l'homme dans la lutte contre le VIH/sida
Types d'activité	• Favoriser l'adoption dans tout le système des Nations Unies d'une stratégie de lutte contre le VIH/sida qui soit respectueuse des droits de l'homme • Aider les institutions nationales de protection des droits de l'homme à participer à la lutte contre le VIH/sida dans leur pays
Sources de financement	• Budget ordinaire de l'ONU • Contributions volontaires des gouvernements, ONG, fondations et autres donateurs privés • Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies • Représentants régionaux dans six pays • Bureaux d'observation dans six pays

Liens – organismes des Nations Unies/ autres	• ONUSIDA, UNICEF, PNUD, HCR, OMS, OIT et autres organes et organismes des Nations Unies • Divers organismes nationaux et régionaux, institutions nationales, organisations d'entraide et de lutte contre le sida et ONG
ONU-Habitat	• Programme des Nations Unies pour les établissements humains
Rôle	• Gestion des villes
Priorités	• Programme de gestion urbaine
Types d'activité	• Élaboration de cadres et d'instruments de gestion urbaine accordant une place essentielle à la lutte contre le VIH/sida • Renforcement des capacités au niveau régional par l'organisation de groupes et d'ateliers d'experts et l'ancrage institutionnel
Sources de financement	• PNUD • Fonds d'affectation spéciale • Fondations privées
Réseau sur le terrain	• Quatre bureaux régionaux et deux bureaux sous-régionaux (six au total)
Liens – organismes des Nations Unies/ autres	• Programme conjoint du PNUD et de la Banque mondiale
CESAP	• Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Rôle	• Favoriser le développement par la coopération et l'intégration régionales et sous-régionales
Priorités	• Services sanitaires et sociaux intégrés à l'intention des jeunes : – Prévention, soins et appui – Toxicomanie – Lutte contre la violence et l'exploitation sexuelles
Types d'activité	• Contribuer à l'élaboration et à l'application d'un programme régional de mobilisation et de renforcement des capacités en vue d'accroître le nombre des initiatives réunissant plusieurs ministères et des activités de prévention du VIH/sida chez les jeunes • Élaborer, appliquer et diffuser des principes directeurs concernant les politiques et les programmes
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique

Réseau sur le terrain	• Appui des coordonnateurs résidents des Nations Unies
Liens – organismes des Nations Unies/ autres	• ONUSIDA, partenaires de la société civile
CEA	• Commission économique pour l'Afrique
Rôle	• VIH/sida et développement
Priorités	• Mobilisation et concertation • Renforcement des capacités et formation concernant les sexes/pécificités • Intégration dans les stratégies et les activités de planification relatives au développement • Information et technologie des multimédias pour une information et une sensibilisation à grande échelle
Types d'activité	• Promouvoir la concertation nationale en vue de dégager un consensus sur les priorités, les politiques et les mesures à prendre • Aider la recherche et la formulation de politiques • Contribuer à mettre en place des capacités d'encadrement nationales qui favorisent l'esprit d'initiative à tous les niveaux • Aider les ministères de l'information à prendre en compte les problèmes liés au VIH/sida • Fournir des conseils pratiques visant à accroître le nombre des services concernant les pratiques optimales • Accélérer les interventions mondiales et régionales : – Intensifier la mobilisation au niveau national – Mobiliser les principales parties intéressées – Mettre à profit les grandes manifestations, dont les réunions et conférences intergouvernementales organisées aux niveaux mondial, international et régional
Sources de financement	• Ressources de la CEA destinées aux activités de base • ONUSIDA, Programme d'appui à l'élaboration des politiques et des programmes (PNUD)
Réseau sur le terrain	• Organisations sous-régionales en Afrique du Nord, en Afrique de l'Est, en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et en Afrique australe
Liens – organismes des Nations Unies/ autres	• ONUSIDA, PNUD, Banque mondiale, Banque africaine de développement, Union africaine

**Programmes
spéciaux**

- Commission VIH/sida et gouvernance en Afrique

Observations

L'expérience acquise par les organismes des Nations Unies dans la lutte contre la pandémie d'infection au VIH/sida est riche d'enseignements sur les moyens d'assurer la cohésion des activités lorsqu'un aussi grand nombre d'acteurs jouent des rôles spécialisés – aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du système. Il convient tout d'abord de noter qu'ONUSIDA ne se limite pas à son propre secrétariat, mais qu'il s'agit d'un programme exécuté conjointement par les huit organismes qui le coparrainent. Le terme « ONUSIDA » renvoie donc à la fois au secrétariat du Programme *et* aux activités de lutte contre le VIH/sida menées par ses *huit membres*.

L'évaluation des cinq premières années d'exécution d'ONUSIDA (UNAIDS/PCP(13)/02.2) porte sur un certain nombre de questions qui présentent un intérêt pour le futur renforcement des efforts de coordination du Programme, tout en pouvant servir utilement de cadre à l'examen des problèmes propres à la coordination de l'acheminement de l'assistance technique.

Les principaux organismes des Nations Unies menant des activités dans le domaine VIH/sida, tels qu'ils apparaissent dans le tableau ci-dessus, sont tous membres d'ONUSIDA. Les autres organes et organismes mentionnés apportent une aide d'ordre logistique dans le cadre de leurs mandats respectifs. Le présent rapport contribuera modestement à l'examen attentif et minutieux, aussi bien par les organes directeurs que par les services administratifs de tous les parrains d'ONUSIDA, des recommandations du rapport sur l'évaluation en cours.

Appendice K

Question 10 – Les femmes et les sexes

Activités de coopération technique concernant les femmes et les sexes

PNUD	• Programme des Nations Unies pour le développement
Rôle	• Égalité des sexes et promotion de la femme
Priorités	• Exécution de mesures et programmes en faveur des pauvres visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement • Mise en place d'un cadre d'action propice à la prise de mesures tenant compte des sexes et à la promotion des femmes • Création de partenariats et définition d'un ensemble de connaissances communes, en vue d'aider les pays à tenir compte des sexes dans leurs activités de programmation
Types d'activité	• Faire de l'égalité des sexes l'objectif essentiel de tout domaine d'activité prioritaire • Coordonner les mesures prises par les organismes des Nations Unies pour aider les pays dans les efforts qu'ils déploient pour atteindre les objectifs du Millénaire, y compris l'objectif 3 • Intégrer des composantes sexospécifiques dans les stratégies de lutte contre la pauvreté • Renforcer les capacités nationales : – Analyse de la place des femmes dans les politiques macroéconomiques – Pauvreté – Gouvernance – VIH/sida – Environnement et énergie – Crise, reprise et droits fondamentaux des femmes – Coopération technique internationale pour le développement
Sources de financement	• Ressources destinées aux activités de base et autres ressources du PNUD
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans 131 pays • Neuf centres de contact sous-régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Large coopération avec l'ensemble du système des Nations Unies et d'autres organisations • Réseau interinstitutions sur l'égalité des sexes
UNICEF	• Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Rôle	• Pour chaque enfant : santé, éducation, égalité, protection

Priorités	• Éduquer les filles • Favoriser la promotion des femmes et leur pleine et égale participation à tous les aspects de la vie de la société • Mettre fin aux pratiques traditionnelles préjudiciables et aux préjugés sexuels
Types d'activité	• Contribution à l'établissement des rapports nationaux devant être présentés au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes • Facilitation de l'accès au crédit et à la formation en matière d'encadrement, pour renforcer l'indépendance économique des femmes • Assistance technique et directe pour l'éducation des filles • Diverses formes d'appui aux activités visant à mettre fin aux mutilations génitales des femmes • Informer pour militer contre les mariages précoces
Sources de financement	• Ressources ordinaires et autres ressources de l'UNICEF
Réseau sur le terrain	• Plus de 200 bureaux extérieurs • Huit bureaux régionaux
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Partenariat sur les stratégies durables en faveur de l'éducation des filles (en coopération avec l'Agence britannique pour le développement international et la Banque mondiale) • Comités nationaux dans 37 pays
Programmes spéciaux	• Centre de recherche Innocenti
FNUAP	• Fonds des Nations Unies pour la population
Rôle	• Renforcer l'égalité entre les sexes et l'accès à la médecine procréative
Priorités	• Une bonne santé procréative pour tous • Équilibre entre l'évolution démographique et le développement économique et social • Égalité des sexes et promotion de la femme
Types d'activité	• Contribuer à améliorer l'accessibilité et la qualité des services de santé procréative • Contribuer à éliminer les pratiques préjudiciables pour la santé des femmes • Contribuer à l'établissement de plans nationaux de développement et de plans sectoriels pour appliquer le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement • Aider à constituer des bases de données démographiques ventilées par sexe • Aider à obtenir de plus amples informations sur les problèmes touchant les femmes
Sources de financement	• Ressources ordinaires et autres fonds du FNUAP

Réseau sur le terrain	• Cent quatre bureaux extérieurs • Équipes d'appui technique aux pays (agissant en collaboration avec les organismes partenaires) dans neuf pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Spécialistes des services de conseils techniques en poste aux sièges de l'OIT, de la FAO, de l'UNESCO, de l'OMS, d'UNIFEM et d'ONUSIDA et dans les commissions régionales • Programme de partenariat stratégique FNUAP/ONU
Programmes spéciaux	• Programme consultatif technique
UNIFEM	• Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
Rôle	• Novateur et catalyseur en matière d'égalité des sexes au niveau national et au sein du système des Nations Unies
Priorités	• Promouvoir la sécurité économique des femmes et leurs droits en la matière • Renforcer l'accès des femmes aux postes de responsabilité dans les domaines de l'administration publique et du rétablissement de la paix • Promouvoir les droits fondamentaux des femmes et éliminer la violence à l'égard des intéressées, y compris dans le contexte de l'épidémie d'infection au VIH/sida
Types d'activité	• Militer pour inscrire l'égalité des sexes et la promotion de la femme à l'ordre du jour des gouvernements • Renforcer les capacités des organisations et réseaux de femmes de militer pour l'égalité des sexes et la promotion de la femme • Établir des partenariats entre les pouvoirs publics, la société civile et les organismes des Nations Unies, pour favoriser l'égalité des sexes • Encadrer et tester l'application de méthodes novatrices en matière d'intégration des sexes et de promotion des droits fondamentaux des femmes • Constituer une base de données sur les stratégies ayant effectivement permis de renforcer l'égalité des sexes
Sources de financement	• Contributions versées par les donateurs bilatéraux au titre des activités de base, de la participation aux coûts et des fonds d'affectation spéciale • Fondations privées, dont la Fondation pour les Nations Unies, et ONG internationales • Contributions des comités nationaux d'UNIFEM
Réseau sur le terrain	• Directeurs de programmes régionaux dans 15 pays • Conseillers thématiques régionaux sur la paix et la sécurité (3) et le VIH/sida (1) • Conseiller en matière d'égalité entre les sexes auprès du système de coordonnateurs résidents, dans un pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Fonds associé travaillant en étroite collaboration avec le PNUD • Accords mondiaux avec ONUSIDA et l'OIM; accords régionaux avec d'autres organismes des Nations Unies

	• Coprésidence, avec le FNUAP, de l'Équipe spéciale interinstitutions chargée des sexospécificités et du VIH/sida • Comités nationaux pour UNIFEM dans 19 pays • Présidence du Groupe de travail sur l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les BCP du Réseau interinstitutions sur les femmes et l'égalité entre les sexes • Membre du Groupe d'étude sur les technologies de l'information et des communications de l'ONU et des équipes spéciales 1 et 2 du Projet du Millénaire
VNU	• Volontaires des Nations Unies
Rôle	• Mobiliser des volontaires qualifiés et promouvoir le bénévolat
Priorités	• Fournir et mobiliser des volontaires pour contribuer à l'égalité et à l'épanouissement des femmes
Types d'activité	• Aider à intégrer les sexospécificités au sein du système des Nations Unies • Contribuer à faire en sorte que les questions liées à l'égalité des sexes soient prises en compte dans l'ensemble des politiques, des programmes, des activités administratives et financières et autres opérations • Mobiliser les femmes afin qu'elles participent plus activement à la vie politique, économique et culturelle
Sources de financement	• Programme bénévole spécial • PNUD et autres organismes des Nations Unies • Subventions des donateurs bilatéraux, contributions des pays hôtes
Réseau sur le terrain	• Collaboration avec les bureaux extérieurs du PNUD dans 131 pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Large coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, les BMD, les ONG et des associations communautaires
ONUSIDA	• Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/sida
Rôle	• Assurer une action coordonnée du système des Nations Unies dans la lutte contre le VIH/sida
Priorités	• Femmes et fillettes en tant qu'éléments les plus vulnérables devant la pandémie • Information stratégique nécessaire pour guider les efforts des partenaires • Suivi, contrôle et évaluation de l'épidémie et des mesures de lutte • Participation de la société civile et établissement de partenariats • Mobilisation de moyens financiers, techniques et politiques
Types d'activité	• Appuyer le financement et la programmation des interventions visant à donner aux femmes et aux filles de meilleures conditions de vie, notamment en assurant ce qui suit :

	– Scolarisation suivie – Protection juridique – Sécurité sur le lieu de travail – Services sociaux et soins de santé ciblés
Sources de financement	• Appuyer les activités visant à renforcer la détermination des femmes et leur capacité de prendre soin de la santé et d'assurer la subsistance de leur famille • Appuyer les activités visant à protéger les travailleuses du sexe • Contributions aux activités de base et autres fonds versés à ONUSIDA • Contributions aux activités de base et autres fonds versés aux organismes coparrainant ONUSIDA • Fonds provenant d'ONG et d'autres éléments de la société civile
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies • Appui du personnel des bureaux extérieurs des organismes membres d'ONUSIDA • Appui du secrétariat d'ONUSIDA aux groupes thématiques sur le VIH/sida oeuvrant dans une soixantaine de pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Large coopération avec les parrains d'ONUSIDA et d'autres organes et organismes des Nations Unies • Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge • Diverses ONG nationales et internationales • Réseau international d'organismes d'entraide et de lutte contre le sida (ICASO), Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH/sida, Communauté internationale des femmes vivant avec le VIH/sida, Global Research Network on HIV Prevention among Drug Users, International Treatment Access Coalition, Société internationale du sida et de nombreuses autres associations
Programmes spéciaux	• Partenariat international contre le sida en Afrique
Banque mondiale	• Banque mondiale
Rôle	• Appliquer des mesures sexospécifiques pour atténuer la pauvreté et favoriser la croissance économique
Priorités	• Intégration stratégique • Diagnostic universel • Mesures sélectives
Types d'activité	• Tenue de sites Web, diffusion des pratiques optimales et réalisation d'études de cas • Incorporation d'activités de coopération technique dans les projets et programmes financés par des prêts et des dons – Éducation des filles

	– Santé, nutrition et démographie – Agriculture, distribution de l'eau et assainissement, énergie, transports, développement communautaire et réforme législative • Évaluation de la situation des femmes, devant être réalisée pour tout pays emprunteur – Élément clef – Définir des mesures sexospécifiques propres à garantir l'égalité des sexes et la croissance économique • Éliminer les inégalités entre les sexes pour combler le fossé numérique
Sources de financement	• Prêts et subventions de la Banque mondiale • Contributions à des fonds d'affectation spéciale • GENFUND – Fonds d'affectation spéciale du Gouvernement norvégien pour l'intégration des sexospécificités à la Banque mondiale
Réseau sur le terrain	• Bureaux dans plus de 100 pays membres
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Partenariat sur les stratégies durables en faveur de l'éducation des filles (avec le Ministère britannique du développement international et l'UNICEF) • Large coopération avec les pouvoirs publics, les ONG, les organismes des Nations Unies et d'autres donateurs • Groupe consultatif externe sur les questions d'inégalité entre les sexes • Conseil consultatif sur les sexospécificités pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord • Groupe de travail sur l'égalité des sexes (CAD/OCDE) • Commission de la condition de la femme (ONU)
Programmes spéciaux	• Gender and Development Board (GAD) • GenderNet (site Web pour la diffusion de données sur les sexospécificités) • Série de colloques sur les femmes et le fossé numérique
HCR	• Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
Rôle	• Protéger les réfugiés
Priorités	• Protéger les femmes réfugiées
Types d'activité	• Mise au point et à l'essai d'activités visant à prévenir et à combattre la violence sexuelle à l'égard des femmes dans les camps de réfugiés • Activités multisectorielles de lutte contre les violences sexuelles • Activités visant à donner aux femmes réfugiées et à celles qui retournent dans leur pays les moyens de participer au règlement des conflits et au rétablissement de la paix • Formation du personnel et des réfugiés visant à renforcer la protection des femmes • Diffusion des pratiques optimales

Sources de financement	• Contributions ordinaires et autres fonds versés au HCR • Budget ordinaire de l'ONU • Divers organismes intergouvernementaux, fondations privées, ONG et autres donateurs privés
Réseau sur le terrain	• Au moins un bureau dans près de 120 pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• UNICEF, PAM, OMS, OIT, PNUD, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, HCDH, Département des affaires économiques et sociales, Département des opérations de maintien de la paix, Banque mondiale • Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge • OIM et plus de 500 ONG • Institut international de droit humanitaire • Women's Commission for Refugee Women and Children
HCDH	• Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
Rôle	• Promotion et défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales
Priorités	• Aspects relatifs aux droits de l'homme de l'inégalité des sexes, dont : – Droits sexuels et génésiques – Pratiques traditionnelles préjudiciables
Types d'activité	• Appuyer l'adoption d'une démarche respectueuse des droits de l'homme pour l'intégration des sexospécificités au sein du système des Nations Unies • Appuyer les activités du Réseau sur la promotion des femmes et créer de nouveaux mécanismes institutionnels • Faire connaître les mécanismes relatifs aux droits de l'homme en formant le personnel et en sensibilisant les élus • Diffuser des outils pour la prise en compte des droits des femmes dans les activités de programmation menées au niveau national • Contribuer à l'élaboration de lois, de programmes et de politiques visant à protéger les femmes migrantes, notamment contre les pratiques traditionnelles préjudiciables • Aider les acteurs de la société civile à surveiller et défendre efficacement les droits de l'homme • Participer au projet mondial de renforcement des programmes d'éducation concernant les droits de l'homme • Assurer une formation relative aux droits de l'homme à l'intention des personnels des opérations de maintien de la paix • Aider les États et les organismes intergouvernementaux dans leurs efforts concernant la lutte contre la traite des personnes et l'élaboration d'instruments juridiques

Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Contributions volontaires provenant des gouvernements, d'ONG, de fondations et d'autres donateurs privés • Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme
Réseau sur le terrain	• Coordonnateurs résidents des Nations Unies • Représentants régionaux dans six pays • Bureaux d'observation dans six pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Département des opérations de maintien de la paix, Département des affaires politiques, UNOPS et autres organes de l'ONU • Comité des droits de l'homme, Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, Comité contre la torture, Comité des droits de l'enfant
Programmes spéciaux	• Programme conjoint PNUD/HCDH de promotion des droits de l'homme
DAES	• Département des affaires économiques et sociales • Division de la promotion de la femme
Rôle	• Parité entre les sexes et promotion de la femme
Priorités	• Intégration des sexospécificités • Les femmes et le rétablissement de la paix • Les droits fondamentaux des femmes, la traite des femmes et la violence à l'égard des femmes • L'évolution technologique et l'égalité des sexes • Ratification et application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et établissement des rapports destinés au Comité chargé de suivre l'application de cet instrument • Les femmes et le pouvoir politique • La prise en compte des sexospécificités dans la programmation et la budgétisation
Types d'activité	• Aider à ratifier et appliquer la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes – Renforcement des capacités d'établissement de rapports – Colloques à l'intention des juristes et des juges • Renforcer les capacités des mécanismes nationaux • Renforcement du rôle des femmes dans le rétablissement de la paix après un conflit • Développement des technologies de l'information et des communications (TIC) et renforcement des capacités

Sources de financement	• Renforcement des capacités d'intégration des sexes/pécificités • Appui aux opérations de rétablissement de la paix, par la formation et le travail en réseau • Budget-programme de l'ONU : Compte pour le développement et Chapitre 21 • PNUD • Contributions à des fonds d'affectation spéciale
Réseau sur le terrain	• Appui des coordonnateurs résidents des Nations Unies et des commissions régionales
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD, UNIFEM, HCDH, commissions régionales, Union interparlementaire • Mécanismes nationaux destinés aux femmes • Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (23 experts) • Comité des femmes africaines pour la paix et le développement • Réseau de l'Union du fleuve Mano
CEE	• Commission économique pour l'Europe
Rôle	• Renforcer la coopération économique entre les États Membres
Priorités	• Création d'entreprises (par les femmes et les jeunes), liens avec les sociétés transnationales et petites et moyennes entreprises • Priorités géographiques : – États sans littoral (pays d'Asie centrale et Arménie) – Zones de conflit (pays de l'Europe du Sud-Est et du sud du Caucase)
Types d'activité	• Renforcement des capacités (formation, stages, séminaires) • Fourniture d'une aide pour intéresser des partenaires/investisseurs à l'exécution de projets • Élaboration de projets • Mobilisation de fonds • Mise en place de cadres institutionnels et élaboration de politiques • Aide visant à établir et faire respecter des normes concernant des produits de base comme les produits alimentaires, les fruits et le bois
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Fonds d'affectation spéciale de la CEE-ONU, à usage local ou général • Ressources des organisations hôtes • Divers mécanismes spéciaux de financement des projets
Réseau sur le terrain	• Appui des coordonnateurs résidents des Nations Unies

Liens – organismes des Nations Unies/autres	• PNUD, ONUDI, OMC, CNUCED, UIT, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, OMPI, CEA, CESAO • Union européenne • Chambre de commerce internationale • Divers groupements nationaux et initiatives de coopération au niveau sous-régional
Programmes spéciaux	• Liens avec l'Équipe spéciale PNUE/CNUCED pour le renforcement des capacités dans les domaines du commerce, de l'environnement et du développement • Réseau de relais multiplicateurs • Programme spécial pour les économies d'Asie centrale (SPECA) – avec la CESAP
CEA	• Commission économique pour l'Afrique
Rôle	• Intégration des sexospécificités dans les politiques et programmes
Priorités	• Intégration des sexospécificités dans les politiques et programmes de développement • Promotion de l'indépendance économique des femmes
Types d'activité	• Services consultatifs sur demande, au niveau régional • Ateliers de formation et séminaires • Appui au renforcement des capacités concernant les services juridiques dans les communautés urbaines/rurales • Promotion de l'éducation de base pour les filles
Sources de financement	• Budget ordinaire de l'ONU • Fonds d'affectation spéciale
Réseau sur le terrain	• Cinq centres sous-régionaux pour le développement • Appui des coordonnateurs résidents des Nations Unies
Programmes spéciaux	• Forum africain du développement
CESAP	• Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Rôle	• Promouvoir le développement par la coopération et l'intégration régionales et sous-régionales
Priorités	• Prise en compte des sexospécificités et émancipation économique des femmes • Promotion de l'initiative féminine • Réduction de la fracture numérique • Promotion des femmes dans les administrations locales • Contribution à la lutte contre les violations des droits des femmes, y compris la traite
Types d'activité	• Stages et modules de formation à l'intention des fonctionnaires nationaux

	• Élaboration et diffusions de principes directeurs concernant les politiques et les programmes • Définition et diffusion des pratiques optimales • Exécution de projets de démonstration ou de projets pilotes • Missions consultatives
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Fonds d'affectation spéciale • PNUD
CEPALC	• Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Rôle	• Promouvoir le développement par la coopération et l'intégration régionales et sous-régionales
Priorités	• Intégration des sexes et renforcement des mécanismes nationaux • Émancipation économique et politique des femmes, par la création d'entreprises et la promotion de la femme dans les administrations locales • Réduction de la fracture numérique • Compilation de statistiques (sur le budget-temps et le travail non rémunéré des femmes, notamment) • Lutte contre les violations, pour des considérations liées à l'appartenance sexuelle, des droits des femmes, y compris la traite
Types d'activité	• Stages et modules de formation pour le personnel national • Élaboration et diffusion de principes directeurs concernant les politiques et programmes • Compilation et diffusion des pratiques optimales • Exécution de projets de démonstration ou de projets pilotes • Missions consultatives
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Fonds d'affectation spéciale • Fonds provenant d'autres organismes des Nations Unies
Réseau sur le terrain	• Deux sièges sous-régionaux et quatre bureaux de pays
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Groupe de travail thématique sur l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes

CESAO	• Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
Rôle	• Promouvoir le développement par la coopération et l'intégration régionales et sous-régionales
Priorités	• Réinsertion sociale des femmes, des jeunes et des handicapés après une situation de conflit • Appui aux ONG féminines – y compris celles s'occupant des jeunes femmes • Promotion de la famille arabe
Types d'activité	• Intégration des sexes/pécificités • Élaboration de programmes de statistiques concernant les femmes • Modules, matériels et ateliers de formation • Services consultatifs • Divers projets
Sources de financement	• Budget-programme de l'ONU : programme ordinaire de coopération technique et compte pour le développement • Fonds arabe de développement économique et social, Banque islamique de développement • Financement de projets par des donateurs bilatéraux
Réseau sur le terrain	• Aucun
Liens – organismes des Nations Unies/autres	• Autres fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies • Ligue des États arabes et organisations affiliées • Organisation des ingénieurs-conseils des industries du Golfe • Institut fédéral des sciences géologiques et des ressources naturelles (Allemagne) • Institut allemand de coopération technique • Institut néerlandais d'ingénierie structurelle, hydraulique et environnementale

Observations

L'intégration des considérations relatives aux femmes et à l'égalité des sexes a constitué l'objectif d'importantes activités menées par presque tous les organismes des Nations Unies au cours des 10 dernières années. Elle a même dans certains cas fait l'objet de projets spécifiques. Au PNUD, qui vient de retirer cette question de la liste de ses grandes priorités sectorielles, un fonctionnaire reste chargé d'élaborer des politiques et de tirer les enseignements de l'expérience, ainsi que de promouvoir l'intégration complète des questions relatives aux femmes et à l'égalité des sexes dans les autres programmes. En outre, le PNUD maintient des liens étroits avec UNIFEM. Ce dernier a pris l'initiative d'appuyer la coordination des questions relatives à l'égalité des sexes. L'UNICEF, qui s'occupe depuis toujours des enfants et de leurs mères, et met depuis peu l'accent sur l'éducation des filles, joue manifestement un rôle de premier plan dans l'intégration de ces questions. D'autres

organes et organismes, comme le programme ONUSIDA, les VNU, le HCR et le HCDH, ainsi que les commissions régionales, mènent dans ce domaine une action qui s'intègre naturellement dans leurs activités de programme habituelles.

La Division de la promotion de la femme du Département des affaires économiques et sociales est reconnue par toutes les autres parties intéressées comme l'organe responsable de la définition des normes et des politiques. Il reste toutefois qu'elle mène un certain nombre d'autres activités de coopération technique qui peuvent ne pas exister ailleurs. Les considérations applicables dans ce cas sont donc pour l'essentiel analogues à celles évoquées précédemment quant au rôle du Secrétariat concernant les fonds et programmes. Toute conclusion en vue d'une éventuelle rationalisation aurait vraisemblablement le même caractère.

Plusieurs fonds et programmes participent à des activités de sensibilisation concernant les questions relatives aux femmes. S'il convient d'encourager la prise en compte de ces dernières par toutes les organisations, il n'en reste pas moins difficile de justifier le financement de projets relatifs à des activités analogues au moyen de sources différentes. Le PNUD, l'UNICEF et le FNUAP ont tous d'autres importantes priorités à mettre en oeuvre. Il y aurait donc lieu d'examiner les moyens de rationaliser un tant soit peu cette fonction.

Liste des sigles et acronymes

A

ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
AID	Association internationale de développement
AISI	Initiative « Société de l'information en Afrique »
AMIICAALL	Alliance des maires et des responsables municipaux sur le VIH/sida
APEC	Association de coopération économique Asie-Pacifique
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est

B

BAD	Banque africaine de développement
BCP	Bilan commun de pays
BIPM	Bureau international des poids et mesures
BMD	Banque multilatérale de développement
BSCI	Bureau des services de contrôle interne

C

CAF	Centre africain pour la femme
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CCI	Centre du commerce international
CCI	Chambre de commerce internationale
CDAA	Communauté de développement de l'Afrique australe
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CEPS	Comité exécutif pour la paix et la sécurité
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CGAP	Groupe consultatif pour l'aide aux plus pauvres
CIDHG	Centre international de déminage humanitaire de Genève
CME	Conseil mondial de l'eau
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
D	
DDR	Programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion
DIPECHO	Programme de préparation, renseignement et mitigation pour les catastrophes naturelles aux Caraïbes (Communauté européenne)
DITTA	Projet relatif au développement des infrastructures de transport terrestre en Asie
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
E	
E-MINE	Site portail sur les mines
F	
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FDA	Forum pour le développement de l'Afrique
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
FERFAP	Fédération des réseaux des femmes africaines pour la paix
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
G	
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
GPL	Gaz de pétrole liquéfié
H	
HCDH	Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
HCR	Haut Commissariat pour les réfugiés
I	
ICASO	Réseau international d'organisations d'entraide et de lutte contre le sida
IIA	Initiative Internet pour l'Afrique
ILANUD	Institut latino-américain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants
INTERPOL	Organisation internationale de police criminelle

IPEC	Programme international pour l'abolition du travail des enfants
ISO	Organisation internationale de normalisation
J	
JITAP	Programme commun d'assistance technique intégrée
M	
MERCOSUR	Marché commun sud-américain
N	
NILAM	Normes internationales de la lutte antimines
O	
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCDE/CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)
OCDPC	Office des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime
OEA	Organisation des États américains
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIML	Organisation internationale de métrologie légale
OIT	Organisation internationale du Travail
OLADE	Organisation latino-américaine de l'énergie
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Organisation mondiale des douanes
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONU-HABITAT	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OUA	Organisation de l'unité africaine
P	
PACSU	Commission du Pacifique Sud pour les géosciences appliquées
PAM	Programme alimentaire mondial
PME	Petites et moyennes entreprises

PMRD	Programme multinational de démobilisation et de réinsertion
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PPTE	Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
PSEPAC	Programme spécial des Nations Unies pour l'économie des pays d'Asie centrale
S	
SGILAM	Système de gestion de l'information pour la lutte antimines
SIAM	Système d'information avancé sur les marchandises
SIDSNET	Réseau informatique des petits États insulaires en développement
SYDONIA	Système douanier automatisé
SYGADE	Système de gestion et d'analyse de la dette
U	
UIP	Union interparlementaire
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNICRI	Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
UNITeS	Service des technologies de l'information des Nations Unies
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UNU	Université des Nations Unies
V	
VNU	Volontaires des Nations Unies
